



Paul Martin

cyberpresse.ca

LA PRESSE

ACTUALITÉS

BIENTÔT UNE PISTE CYCLABLE EST-OUEST AU CENTRE-VILLE

PAGE A3



Frustré, Marc Bellemare retourne à la pratique du droit

DÉMISSION-SURPRISE DU MINISTRE DE LA JUSTICE

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Frustré de ne pas pouvoir faire avancer les réformes qui l'avaient amené en politique, le ministre de la Justice Marc Bellemare a remis les clés de sa limousine au

premier ministre Jean Charest. « Je suis un homme de ligne droite, et la politique est un monde qui ne me convenait pas », a expliqué hier en fin de journée l'impétueux ministre Bellemare, qui se disait « soulagé » de quitter sa cir-

conscription de Vanier et son ministère moins d'un an après y avoir été nommé.

Coincidence, quittant la politique deux jours avant son premier anniversaire comme ministre, M^e Bellemare n'aura pas à se soumet-

tre à la loi sur le lobbying qui l'aurait empêché, pendant deux ans, de représenter des groupes qui réclament des choses au gouvernement.

► Voir DÉMISSION en A2

SONDAGE CROP LA PRESSE

PLC **39%** ↑

BLOC **41%** ↓

Tous les détails PAGE A7

LES GARDIENS DE PRISON NE PEUVENT PLUS FAIRE DE FOUILLES!

La drogue entre très facilement à Bordeaux

ANDRÉ NOËL

Fait inusité : des détenus se sont fait livrer des pizzas à la prison de Bordeaux, samedi et dimanche. Fait doublement inusité : la direction de l'établissement a interdit aux agents correctionnels de regarder si leurs emballages contenaient de la drogue.

« Les règlements indiquent qu'aucune nourriture ne peut être envoyée aux détenus en provenance de l'extérieur, a indiqué un agent sous le sceau de la confidentialité, au cours d'un entretien dimanche soir. Mais voilà que ça se fait, et que nous n'avons même pas le droit de faire des fouilles. »

La pizza était destinée à une quinzaine de détenus qui travaillent à la buanderie de la prison, où est lavé le linge de divers hôpitaux de Montréal. Les agents soupçonnent qu'une grande quantité de drogue entre par la buanderie.

« Il y a deux semaines, j'ai vu une brique de drogue enveloppée dans de la cellophane et fixée par un aimant sous un chariot de linge, a ajouté l'agent. La brique avait la grosseur d'une demi-boîte de Kleenex et devait peser environ un kilo.

► Voir BORDEAUX en A2

Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**
Au lieu de dire : // a l'air pas mal à terre, dites // a l'Air Canada.

SOMMAIRE

Astrologie du jour	6	AFFAIRES 14
Bandes dessinées	6	ARTS 6
Bridge	18	AFFAIRES 18
Carrières	7	AFFAIRES 7
Décès	18 et 19	AFFAIRES 18 et 19
Feuilleton	6	ARTS 6
Forum	20 et 21	A 20 et 21
Horaire télévision	3	ARTS 3
Loteries	22	A 22
Mots croisés	6	ARTS 6
Mot mystère	20	et SPORTS 20
Observateur	13	AFFAIRES 13
Petites annonces	13	et AFFAIRES 13
Vacances/voyage	6 et 7	ACTUEL 6 et 7

Météo

Généralement ensoleillé, maximum 9, minimum 4, plus de détails en page SPORTS 24

6 21924 98765 1

Le Canadien sur le fil du rasoir



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Même si les joueurs du Canadien ont réussi à percer le mur que personnifie le gardien du Lightning de Tampa Bay, Nikolai Khabibulin, ils se sont néanmoins inclinés 4 à 3 en prolongation, hier soir, au Centre Bell. Brad Richards a enfilé le but gagnant (notre photo) à 1:05 de la première période de prolongation, son deuxième filet de la rencontre, avant de célébrer en compagnie de Vincent Lecavalier. Le Tricolore se retrouve donc face à l'élimination, 0-3, et tentera de l'éviter demain, toujours au Centre Bell. Voir nos informations dans le tabloïd Sports.

250 mégawatts impérativement requis pour janvier prochain Hydro a besoin d'énergie à tout prix

HÉLÈNE BARIL

Les Québécois qui s'opposent à la construction de la centrale du Suroît pourraient bien payer dès l'an prochain pour de l'énergie provenant de sources plus polluantes encore que le gaz naturel.

Hydro-Québec a lancé hier un appel à tous les producteurs d'énergie pour acheter 250 mégawatts d'électricité de n'importe où et de n'importe quelle source, pourvu qu'elle soit disponible le 1^{er} janvier 2005. L'appel d'offres de court terme est le pre-

mier de la division Hydro-Québec Distribution. Il vise à combler les besoins des Québécois en 2005, a expliqué le porte-parole Marc Brian Chamberland. « On a un trou d'ici 2006, ces besoins doivent être satisfaits par des achats sur les marchés. »

Comme l'énergie requise doit être livrée rapidement, l'appel d'offres d'Hydro s'adresse aux producteurs existants qui ont des surplus à vendre. Ils n'ont pas besoin d'être installés au Québec et leur électricité peut être produite à partir de toutes les sources disponibles, soit l'hydroélec-

tricité, le gaz naturel, le charbon ou le nucléaire.

Hydro-Québec ne choisira pas la source d'énergie la moins polluante, mais se décidera en fonction du prix et de la capacité du fournisseur à livrer l'électricité en respectant la capacité de transport des liens d'interconnexion existants. Hydro-Québec a des liens qui lui permettent d'importer de l'énergie du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, et des États du nord-est des États-Unis.

► Voir HYDRO en A2

McDo fait le... poids

Morgan Spurlock a pris 25 livres en un mois en ne bouffant que du fast-food

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Morgan Spurlock a pris 25 livres en un mois en mangeant uniquement du McDonald's, matin, midi et soir. Il raconte cette expérience inusitée dans le documentaire-choc *Supersize Me* qui prendra l'affiche dans les cinémas nord-américains le 7 mai. Un film qui commence sérieusement à déranger McDonald's.

Le géant du fast-food a annoncé il y a deux semaines le lancement d'un nouveau programme d'alimentation saine parrainé par Bob Greene, l'entraîneur personnel d'Oprah Winfrey. Date du lancement ? Le 6 mai. Selon McDonald's, il n'y a aucun lien à faire entre cet événement et la sortie du film de M. Spurlock.

« Bien sûr, répond avec ironie le réalisateur du film joint hier, par téléphone. C'est une autre incroyable coïncidence qui n'a rien à voir avec mon film ! » Le film de Morgan Spurlock, qui vient tout juste de retrouver son poids santé 14 mois après son expérience, commence toutefois à déranger sérieusement la multinationale du hamburger. Les porte-parole nationaux sont prêts à répondre aux questions des journalistes et la campagne de promotion, donnant bonne image à la chaîne de restauration rapide, tombe incroyablement à point.

► Voir McDO en A2

AUJOURD'HUI

La fonction publique grossit
En dépit de leur engagement électoral, les libéraux de Jean Charest n'ont pas réussi à contrôler le nombre de fonctionnaires provinciaux, qui a augmenté de 2,5 % en 2002-2003.
Page A6

Au tour de la Syrie
Damas a connu hier son baptême du feu, un commando terroriste ayant attaqué un immeuble juste en face de l'ambassade du Canada.
Page A15

Bilinguisme menacé à Air Canada ?
L'apport de capitaux de la Deutsche Bank à Air Canada pourrait éventuellement menacer le bilinguisme dans le ciel canadien.
La Presse Affaires Page 1

ENFIN! UN SOLARIUM À PRIX ABORDABLE

Constatez et Comparez Financement Disponible

Solariums PANOVISION

Long/Prof	8 Pieds	10 Pieds	12 Pieds	14 Pieds
12 Pieds	4,557\$	5,241\$	5,810\$	6,380\$
14 Pieds	5,013\$	5,696\$	6,380\$	7,063\$
15 Pieds	5,127\$	5,924\$	6,608\$	7,291\$
17 Pieds	5,582\$	6,380\$	7,177\$	7,975\$

10'x 14' 85\$ Par mois / 7ans

Aluminium et verre simple trempé Inklus une porte et une fenêtre

1-800-338-2575 WWW.ZYTCO.COM

SAINT-LAURENT
4940, Chemin Bois-Franc, Saint-Laurent, Qc. H4S 1A7
RIVE-SUD
848 Pl. Trans-Canada, Longueuil, Qc, J4G-2M1
514-335-6222 800-338-2575
HEURES D'OUVERTURE
Lund. - Vend. 10h00 à 17h00
Sam. 10h00 à 15h00
www.zytco.com

SUITES DE LA UNE

DEMAIN DANS LA PRESSE

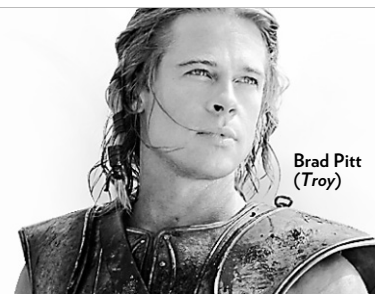
ÉCRAN SOLAIRE OU GRAND ÉCRAN ?

TOUS LES FILMS DE L'ÉTÉ À L'AFFICHE DU LP2

Au cours des quatre prochaines semaines, LP2 vous présentera toutes les nouveautés cinéma de l'été, les suggestions de nos journalistes et de leurs invités. La série commence demain avec les films qui prendront l'affiche en mai et les choix de Marc Labrèche.

Dès demain et jusqu'au 20 mai dans **LP2**, votre guide culturel du jeudi

Sur Cyberpresse : Retrouvez les horaires complets et les critiques des films à l'affiche (www.cyberpresse.ca/cinema).



Brad Pitt (Troy)

POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
deces@lapresse.ca	
RÉDACTION	(514) 285-7070

Démission-surprise du ministre de la Justice

DÉMISSION suite de la page A1

Autre coïncidence, M^e Bellemare devait prendre la parole aujourd'hui au congrès des avocats du gouvernement. Ceux-ci, qui ont entrepris des moyens de pression, se préparaient à quitter la salle au moment de son allocution.

Hier, sans détour, le ministre Bellemare a expliqué ne plus caresser l'espoir que le régime sans égard à la responsabilité (*no-fault*) en assurance automobile soit réduit conformément aux engagements du PLQ, ce qui l'avait convaincu de faire le saut en politique. La réforme des tribunaux administratifs qu'il avait amorcée l'automne dernier n'est pas même appelée devant le Parlement en seconde lecture, a-t-il aussi relevé. Quant à son projet de réforme des indemnités pour les victimes d'actes criminels, il n'a pas atteint le premier but, un an après l'élection du gouvernement, a souligné M. Bellemare.

« Les réformes ne se font pas au rythme où je le souhaiterais. Je comprends qu'il y a des raisons d'État, des raisons administratives et politiques parmi lesquelles il faut naviguer, ce que j'ai énormément de difficulté à faire », a-t-il expliqué. En politique, « tout est immatériel et intemporel, or je suis

un homme de rigueur et d'échéances », a-t-il précisé.

Réagissant en début de soirée à la lettre de démission reçue hier en matinée, le premier ministre Charest n'a pas caché sa « déception » devant la décision de M. Bellemare qu'il n'a pas cherché à retenir, tant sa détermination était grande.

« Il dit *ma place n'est pas ici mais ailleurs*, il faut respecter ce choix », a dit le premier ministre.

Le leader parlementaire Jacques Dupuis, ancien procureur de la Couronne, héritera de la Justice pour l'avenir prévisible, a souligné M. Charest. Une décision n'a pas encore été prise sur les élections complémentaires à venir. Vanier s'ajoute à la circonscription de Nelligan laissée vacante par le départ de Russ Williams.

Pour le premier ministre, les réformes amorcées par M^e Bellemare « suivent leur cours » et progressent normalement.

Électron libre

C'est un ministre bien particulier qui a claqué la porte hier sans prévenir. Il y a quelques semaines, il avait laissé entendre qu'il envisageait de démissionner s'il n'obtenait pas gain de cause dans le dossier du *no-fault* (il voulait qu'on permette les poursuites à l'endroit des conducteurs criminels, ce qui,

selon les compagnies d'assurances, aurait fait grimper les primes). M. Charest avait dû rejoindre son électron libre à Paris pour le convaincre de rester.

M. Bellemare a eu des accrochages sérieux avec certains collègues, le titulaire de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, notamment, sur l'idée d'imposer des frais aux prisonniers. On rappelle que cet ancien souverainiste paraissait carrément obsédé par la présence de « péquistes » dans son entourage au ministère de la Justice. Son passage à la Justice a été douloureux. Il a obtenu la tête du sous-ministre aux Affaires criminelles, Mario Bilodeau, et d'un fonctionnaire de carrière qui était le frère du député Richard Legendre.

Ses revendications incessantes exaspéraient carrément le premier fonctionnaire André Dicaire. En revanche, personne n'a critiqué son choix de nommer comme sous-ministre M^e Louis Dionne qui a remis sur pied un ministère ébranlé.

Le ministre Bellemare s'était par ailleurs mis dans l'embarras en donnant l'impression qu'il était intervenu auprès de la Couronne dans le dossier des superprocès pour exiger des peines alourdies. Lundi, plusieurs s'interrogeaient sur l'à-propos de ses commentaires sur la décision de la

Couronne d'en appeler de la décision du tribunal dans le dossier de Robert Gillet, en demandant la récusation du juge Martin.

Hier, M. Charest insistait sur les problèmes familiaux du ministre Bellemare. Sa fille, issue d'une première union, a été interrogée par la police qui enquêtait sur le crime organisé. Ces révélations à la radio et le fait qu'elle travaille comme danseuse nue avaient plongé le ministre Bellemare dans un profond embarras pendant quelques jours. Il ne se serait jamais remis complètement de cette épreuve, indique-t-on.

M. Charest considère que Marc Bellemare a eu un comportement impeccable lors de cette épreuve, et assure qu'il aura toujours son admiration.

« Marc Bellemare est un ami », a dit Jacques Dupuis à la fois heureux et embarrassé par la tournure des événements.

M. Bellemare prévoyait retourner dès la semaine prochaine à la défense des victimes. Mais, selon M. Charest, il faudra définir avec le Conseil exécutif les paramètres de sa pratique future.

Du côté de l'opposition péquiste, le leader parlementaire André Boisclair a été mordant : « M. Bellemare quitte parce qu'il s'est fait rouler dans la farine par M. Charest. » Ce départ illustre « un profond malaise » au sein d'un gouvernement. Dans l'opposition, « les libéraux ont inféodé les mécontents, les victimes d'actes criminels, les retraités et les citoyens opposés aux fusions. Leurs problèmes actuels, ils se les ont créés dans l'opposition », a expliqué M. Boisclair.

Autres textes en pages 4 et 5

Hydro a besoin d'énergie à tout prix

HYDRO suite de la page A1

En théorie, la division Production d'Hydro-Québec (qui, comme son nom l'indique, est chargée de produire l'électricité) peut répondre à l'appel d'offres de la division Distribution. Mais elle s'abstiendra de le faire parce qu'elle n'a pas assez d'énergie disponible. « La priorité d'Hydro-Québec Production est de reconstruire ses stocks énergétiques », a confirmé la porte-parole Christine Martin. On ne peut pas faire ça et répondre en même temps aux appels d'offres d'Hydro-Québec Distribution pour de l'énergie supplémentaire. »

Alcan est le seul autre producteur

d'énergie hydroélectrique du Québec qui pourrait répondre rapidement à l'appel d'Hydro, grâce à l'énergie produite à ses centrales du Saguenay. Avec la fermeture de son usine d'Arvida, Alcan récupère 200 mégawatts qui pourraient être vendus à Hydro pour un an.

Brascan, producteur d'énergie dont le siège social est à Toronto, pourrait aussi être sur les rangs. Brascan exploite des centrales hydroélectriques en Outaouais, en Ontario, dans le Maine et le New Hampshire et exporte surtout son électricité aux États-Unis.

Tous les autres fournisseurs éventuels d'Hydro-Québec, canadiens ou américains, produisent de l'élec-

tricité à partir de sources d'énergie fossiles, soit du charbon, soit du gaz naturel.

Hydro-Québec a besoin de 250 mégawatts d'énergie ferme pour 12 mois, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2005. La procédure est très expéditive : les soumissions doivent déposées dans trois semaines, le 17 mai, et le ou les contrats seront accordés deux jours plus tard, le 19 mai.

Si la demande le justifie, deux autres appels d'offres semblables pourraient être lancés à l'automne et au printemps prochains pour satisfaire les besoins du Québec en 2006, jusqu'à la mise en service des prochaines installations de production prévues pour 2007.

La centrale au gaz naturel de TransCanada Energy à Bécancour doit commencer à produire de l'électricité cette année-là. Ce projet est encore en attente d'autorisation du gouvernement québécois, qui l'a mis sur la glace en attendant l'avis de la Régie de l'énergie sur un autre projet de centrale au gaz naturel, piloté par Hydro-Québec Production, soit celui de la centrale du Suroît. Ce projet, on le sait, soulève un vif débat dans la province.

Si le projet de TransCanada Energy devait être rejeté, Hydro-Québec Distribution devrait avoir recours à d'autres appels d'offres de court terme jusqu'en 2008.

McDo fait le... poids

McDO suite de la page A1

Spurlock a beau dire qu'il n'attaque pas directement McDonald's, qu'il s'en prend au *fast-food* en général, on n'a pas très envie de déguster un Big Mac après l'avoir vu régurgiter violemment le contenu de son trio Supersize, au début de son expérience.

La première du film de Spurlock, au Festival de cinéma Sundance, au mois de février, a fait beaucoup de bruit. Morgan Spurlock, qui signe son premier long métrage, a d'ailleurs raflé le prix de la meilleure réalisation au prestigieux festival. Six semaines après la première, McDonald's a supprimé les portions « Super Size », ces énormes rations de frites et de boisson qui n'étaient offertes qu'aux États-Unis. Au Québec, ces portions gargantesques, 42 onces pour les boissons, n'ont jamais existé.

La branche québécoise suivra toutefois le reste de l'Amérique du Nord et lancera le mois prochain des repas « Joyeux Festins » pour adultes, comportant une salade et un podomètre pour calculer les dis-

tances parcourues à pied. Au lieu de Bob Greene, pratiquement inconnu au Québec, une personnalité du monde du sport se joindra à la campagne de McDonald's qui dévoilera tous les détails de ses nouveaux repas « santé » à peu près au moment où le documentaire *Supersize Me* arrivera sur nos écrans. Selon le distributeur québécois Viva-film, *Supersize Me* sera à l'affiche d'une dizaine de cinémas de la province une semaine après son lancement nord-américain, le temps d'obtenir une version française. Une coïncidence ?

Chez McDonald's, on réaffirme que le virage santé était amorcé bien avant le festival Sundance et tout le tapage médiatique qui entoure le film *Supersize Me*. « Notre position là-dessus est très claire : ce film ne porte pas sur McDonald's, mais sur les responsabilités de tout un chacun face à notre alimentation, dit Katia Cyr, porte-parole de la chaîne de restaurant pour le Québec. Un individu a décidé de consommer 5000 calories par jour et d'arrêter de faire de l'exercice. Il aurait pu le faire chez lui, il aurait pu le faire ailleurs. Il l'a fait chez nous. »

Sur ce point, le cinéaste et la porte-parole sont d'accord. « Mais j'ai choisi McDonald's parce que c'est une icône du *fast-food*, confie Spurlock. Et si McDonald's décide de changer, il est probable que les autres chaînes vont suivre ce mouvement. »

Morgan Spurlock était confortablement assis sur le canapé de sa mère lorsqu'il a eu l'idée de faire le documentaire *Supersize Me*. À la télévision, une porte-parole de McDonald's réagissait à une pour-

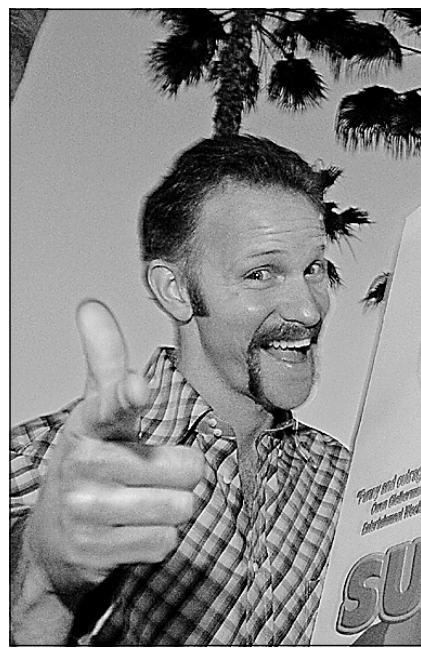


PHOTO AP

Morgan Spurlock

suite intentée contre la multinationale du hamburger. Deux jeunes femmes prétendaient être obèses par la faute de McDonald's et réclamaient compensation. La porte-parole américaine prétendait que ses restaurants offraient de la nourriture excellente pour la santé. Spurlock a décidé de faire le test : il subirait des examens de santé avant le début de son expérience et trois médecins suivraient l'évolution de son projet. Afin de s'approcher du rythme de vie de l'Américain moyen qui se déplace en voiture et prend l'ascenseur pour se rendre à son bureau, le réalisateur allait ralentir ses activités physiques et emprunter le service à l'auto plus souvent qu'à son tour. Les résultats de son enquête sont fracassants : du trentenaire en santé qu'il était, avec un poids de 185 livres (proportionnel à ses 6 pieds 2) il est passé à plus de 210 livres, avec des problè-

mes de foie, un taux de cholestérol trop élevé, un pourcentage de graisse nettement supérieur et une vie sexuelle un peu moins excitante, au dire de sa copine végétarienne.

Les règles du jeu de Spurlock étaient claires : trois repas par jour chez McDonald's. Toute la nourriture ingurgitée durant ce mois de février devait provenir de chez McDonald's, même l'eau de source. Il devait accepter, si le commis le lui proposait, une portion Super Size au lieu de la régulière. Le réalisateur devait aussi essayer tous les articles au menu au moins une fois, même les salades qui sont proposées comme une option saine, mais qui peuvent compter autant de calories qu'un Big Mac si elles sont généreusement arrosées de vinaigrette crémeuse.

En fait, même en variant le menu, il est difficile de garder sa ligne en ne mangeant que du McDonald's trois fois par jour. Une journée typique incluant un oeuf McMuffin, un jus et une petite portion de pommes de terre hachées pour le petit-déjeuner, le typique trio Big Mac, frites et cola le midi et une salade, un *milkshake* et un biscuit pour souper frise les 4000 calories au total, ce qui dépasse largement l'apport calorifique quotidien recommandé. Un adulte moyennement actif devrait consommer environ 2000 calories par jour. Chez McDonald's, on peut facilement obtenir ce total en un seul repas si on met à son menu un gros sandwich, une grosse portion de frites, un cola et un dessert glacé, peu importe lequel.

« Je pense que les parents doivent voir ce film. Que les professeurs doivent voir ce film, dit le réalisateur. Tout ce que je souhaite, c'est qu'il soit un catalyseur pour changer les habitudes alimentaires des Américains. »

La drogue entre très facilement à Bordeaux

BORDEAUX suite de la page A1

« Un camionneur qui transportait ce linge pour la buanderie a déjà été congédié. La buanderie est une des nombreuses portes d'entrée pour la drogue à Bordeaux. »

Guy Samson, porte-parole des Services correctionnels du Québec, a confirmé les informations, mais « il faut les mettre dans leur contexte », a-t-il ajouté.

« Les pizzas ont été commandées pour remercier les détenus qui avaient travaillé de très nombreuses heures à la buanderie, a dit M. Samson. Il est vrai que la direction a interdit les fouilles. De quoi aurait l'air une pizza si on cherchait de la drogue entre le fromage et le pepperoni ? Des agents étaient sur place quand les détenus ont ouvert les boîtes et quand ils ont mangé leurs pizzas. »

M. Samson a confirmé qu'une « brique » de drogue a été attachée sous un chariot, mais il ne savait pas de quel type. « De la drogue entre dans toutes les prisons du monde. Ce qui serait inquiétant, c'est que les gardiens de Bordeaux n'en découvrent pas. »

Mais Daniel Legault, ancien vice-président du Syndicat des agents de la paix, a dit que la direction des établissements et le ministère de la Sécurité publique n'aident pas les agents qui veulent limiter le trafic.

« Des visiteurs cachent régulièrement de la drogue dans les vêtements qu'ils apportent aux détenus de Bordeaux, a-t-il dit. Les vêtements sont inspectés et la drogue est souvent découverte. Elle est saisie, mais jamais aucune accusation n'est portée contre les visiteurs qui l'ont apportée. »

« La direction des Services correctionnels juge que d'envoyer les gardiens témoigner au tribunal coûterait trop cher, parce qu'il faudrait les remplacer pendant leurs comparutions. Alors personne n'a peur d'apporter de la drogue dans les murs. Il n'y a tout simplement pas de sanction. »

M. Samson a répliqué que la décision de porter des accusations ne relève pas des Services correctionnels, mais de la police — à qui sont remis drogues et rapports de saisies — et aux procureurs de la Couronne.

L'agent qui a fait sa déclaration anonyme à *La Presse* a ajouté qu'il saisissait souvent des balles de tennis remplies de drogue, envoyées par des complices au-dessus des murs. « On n'a pas le droit d'arrêter les complices, a-t-il ajouté. Des agents ont même reçu des réprimandes pour avoir fait des arrestations. »

M. Legault a dit qu'un projet de loi avait été adopté pour permettre aux agents de faire des arrestations en dehors des murs. Mais le projet n'a toujours pas été sanctionné. « Les autorités hésitent parce que ça coûterait plus cher, ne serait-ce que pour la formation des agents. »

Permettre à des agents armés d'arrêter des complices en dehors des murs de la prison pose des problèmes de sécurité, a dit M. Samson, le porte-parole des Services correctionnels.

Selon M. Legault, la drogue est la principale cause des bagarres à Bordeaux et dans les autres prisons provinciales. « Des gangs envoient même leurs membres en prison pour s'assurer qu'ils contrôlent les ventes de drogue, a-t-il dit. Comment voulez-vous que la réhabilitation se fasse dans un tel climat ? »

« Plus de 40 % des agents correctionnels sont des femmes à Bordeaux et dans l'ensemble des prisons provinciales. Ce n'est pas toujours facile pour elles d'intervenir dans une bagarre. Surtout s'il n'y a aucun agent masculin, comme cela s'est vu sur les quarts de soir à Baie-Comeau. »

En 1999, le protecteur du citoyen, Daniel Jacoby, évaluait à 60 millions de dollars la valeur du trafic de drogue dans les prisons du Québec. Rien n'a changé depuis, affirme M. Legault.

La prison de Bordeaux compte environ 900 détenus et de 450 à 500 agents.

Précision

Maurice Strong

Le portrait de Maurice Strong, publié dans le cahier Plus du week-end dernier, a été réalisé dans le cadre d'un reportage pour l'émission *Zone libre*, de Radio-Canada. Ce reportage sera diffusé en septembre prochain sur les ondes de la SRC.

ACTUALITÉS

Une piste cyclable est-ouest au centre-ville dès 2005

La voie emprunterait l'axe du boulevard de Maisonneuve

FRANÇOIS CARDINAL

L'administration Tremblay souhaite réaliser très bientôt une piste cyclable en plein coeur du centre-ville de Montréal. Forte d'une étude concluante, la Ville a la ferme intention de paver la voie aux cyclistes d'ici environ un an.

Plusieurs scénarios sont actuellement sur la table pour que les cyclistes puissent enfin circuler d'est en ouest sans danger, l'axe du boulevard de Maisonneuve étant certainement celui qui revient le plus souvent. D'autant plus que la Ville a déjà un projet de développement de cette artère dans ses cartons.

Depuis quelques jours, les fonctionnaires analysent le rapport remis récemment par l'organisme Vélo Québec. D'ici une semaine, ils déposeront leurs conclusions sur le bureau de Claude Dauphin, le responsable du dossier au comité exécutif. M. Dauphin, qui devrait annoncer dans quelques semaines l'achèvement de la ceinture cyclable de l'île, ne cache ni son enthousiasme ni sa volonté.

« Lorsque le rapport des fonctionnaires sera prêt, on va statuer... puis on va réaliser la piste cyclable au plus sacrant, probablement l'été prochain, a indiqué M. Dauphin en entrevue téléphonique. N'oublions pas que c'est une priorité de l'administration et un engagement électoral. »

Pour M. Dauphin, qui participait hier au dévoilement des détails de la Féria du vélo, la réalisation de ce projet a valeur de « symbole ». « Ça fait tellement longtemps qu'on en parle, il est temps de le faire, a-t-il dit. Surtout si on veut être crédible dans nos réalisations. »

Chez Vélo Québec, on précise que le rapport remis récemment est un « diagnostic » qui permet de mettre la table pour une telle réalisation. En plus des observations faites au centre-ville et des rencontres avec différents groupes de discussion, l'organisme s'est rendu dans certaines villes canadiennes, américaines et européennes pour voir ce qui a été fait de plus novateur dans le domaine.

« La deuxième étape, précise le directeur général, Jean-François Pronovost, est d'élaborer plus précisément certains scénarios et de les documenter. Il faut également rencontrer les différents intervenants au centre-ville. » Selon ce cycliste invétéré, le second rapport pourrait être fait d'ici l'automne, ce qui permettrait certainement à la Ville de procéder rapidement. Surtout qu'on prévoit proposer un cocktail de mesures dont certaines sont très facilement applicables.

« Ça pourrait être un itinéraire si-



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Un cycliste, hier, boulevard de Maisonneuve. En 2005, une piste cyclable pourrait bien passer par là...

gnalisé en partie, comme à Londres et Vancouver, précise-t-il. Ça pourrait également être des voies protégées (comme dans la rue Rachel), des bandes cyclables comme à Ottawa ou des voies d'autobus élargies comme à Paris. Nous souhaitons proposer une formule qui combine un certain nombre de scénarios et de mesures et non une patente qui

va prétendre régler tous les problèmes. »

Actuellement très inhospitalier pour les cyclistes, le centre-ville ne possède aucune piste leur étant consacrée d'est en ouest. À vélo, il faut s'arrêter à la rue Berri, à l'est, et à la rue Greene, à l'ouest, si on ne souhaite pas partager la voie avec les automobilistes.

Par ailleurs, notons que la corporation du Tour de l'île de Montréal (liée à Vélo Québec) a dévoilé hier les détails de l'événement qui se déroulera le dimanche 6 juin. À partir du parc Laurier sur le Plateau Mont-Royal, les cyclistes auront à parcourir 45 km qui les mèneront notamment sur le bord du canal de Lachine.

Ce tour cycliste d'envergure, qui fête ses 20 ans cette année, clôturera la Féria du vélo, cet événement parapluie qui regroupe notamment le Défi métropolitain (29 mai), le Tour de l'île des enfants (30 mai), Un Tour la nuit (4 juin) et l'Opération vélo-boulot.

Pour plus de détails : tour@velo.qc.ca.

Avalanche d'asphalte pour combler les nids-de-poule

RÉFECTION DES RUES AU CENTRE-VILLE

RUE	DE	À
CÔTE-SAINTE CATHERINE	MONT-ROYAL	AVENUE DU PARC
SHERBROOKE	CLARK	PAPINEAU
PAPINEAU ET BRETelles	RENÉ-LÉVESQUE SUD	ONTARIO
BERRI	RENÉ-LÉVESQUE	ROY
SAINT-JOSEPH	PARC	SAINT-DENIS
SAINT-DENIS	DULUTH	DU CARMEL
CLARK	SAINT-URBAIN	BEAUBIEN
SAINT-URBAIN	SHERBROOKE	SAINT-CUTHBERT
SAINT-URBAIN	RACHEL	BERNARD NORD
PAPINEAU	MASSON	BELLECHASSE
DE LORIMIER	BELLECHASSE	JEAN-TALON
HOCHELAGA	MOREAU	PIE-IX
MANSFIELD	DE LA GAUCHETIÈRE	RENÉ-LÉVESQUE
IBERVILLE	SAINT-JOSEPH	MASSON
DES PINS	CÔTE-DES-NEIGES	DUROCHER
UNIVERSITY	DE LA GAUCHETIÈRE	RENÉ-LÉVESQUE
SAINT-JACQUES	MANSFIELD	UNIVERSITY
NAZARETH	WELLINGTON	SAINT-JACQUES
NOTRE-DAME	SAINTE-CATHERINE	DICKSON

TOTAL : 10M \$

SÉBASTIEN RODRIGUE

Montréal retapera cet été 77 kilomètres de routes pour limiter l'explosion printanière du nombre de nids-de-poule sur les principales artères, surtout celles au centre-ville.

En février, l'administration municipale avait annoncé son intention d'investir davantage dans la réfection des principales rues de la ville. La métropole était alors aux prises avec une quantité inquiétante de nids-de-poule en plein hiver.

Montréal investira donc 44 millions cet été au lieu des 6,2 millions prévus à l'origine dans le programme triennal d'immobilisations. Cet argent servira à refaire des tronçons des principales artères un peu partout dans la métropole comme Notre-Dame, Sainte-Catherine, Gouin, du Parc et Pie-IX. Cette somme s'ajoute aux 41 millions déjà prévus pour la réfection de rues locales. La Ville investira 10 millions pour refaire des rues importantes

du centre-ville. Près de la moitié des investissements totaux (41 %) se répartiront entre les arrondissements de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve, Rosemont—Petite-Patrie, Plateau-Mont-Royal et Ville-Marie.

Montréal investira donc 44 millions cet été au lieu des 6,2 millions prévus à l'origine dans le programme triennal d'immobilisations.

Une partie des chantiers débute à la mi-juin, tandis que d'autres ne s'enclencheront qu'à la fin de l'été. Les travaux au centre-ville, par exemple, ne débiteront qu'une fois les festivals terminés. « Ce n'est pas une couche de duvet (...) on parle d'une réfection importante qui nous durera entre 5 et 10 ans », estime Claude Dauphin, responsable des transports au comité exécutif.

Montréal compte aussi faire la publicité de ces investissements par l'entremise de panneaux précisant l'argent dépensé, un peu comme le fait le gouvernement provincial. L'affiche comporte le logo de Montréal et le slogan *Vers un réseau routier de qualité, tout le monde y gagne.*

M. Dauphin, s'est défendu de servir de ces investissements pour influencer les défusionnistes avec ces travaux qui débiteront en pleine campagne référendaire. « On a pris la décision d'indiquer à la population les endroits où on investit leur argent partout dans l'île de Montréal, pas seulement où il y aura des référendums », dit-il.

M. Dauphin a souligné que les travaux ont été répartis entre les arrondissements selon le nombre de kilomètres de routes qu'ils possèdent. Les fonctionnaires de la Ville ont aussi tenu compte de l'état de détérioration des rues et des circuits d'autobus.

Le responsable des transports au comité exécutif a reconnu qu'il faudrait investir plus d'argent pour améliorer la qualité de la chaussée à Montréal. « 44 millions, c'est un effort exceptionnel, mais dans un monde idéal ça prendrait au moins 80 millions », précise-t-il.

Selon les estimations de la Ville, 140 kilomètres sur les 1000 km du réseau artériel sont en état de « détérioration avancée ». Or, les investissements cette année ne permettront que de faire 77 km.

POLITIQUE

Jacques P. Dupuis succède à Bellemare

GILLES NORMAND

QUÉBEC — En succédant à Marc Bellemare, comme ministre de la Justice et procureur général, Jacques P. Dupuis devient un des ministres les plus importants du gouvernement Charest.

Il aura fort à faire puisqu'il conservera son poste de leader parlementaire du gouvernement, de même que ses responsabilités de ministre à la Réforme des institutions démocratiques.

Âgé de 55 ans, M. Dupuis a été élu pour la première fois aux élections générales du 30 novembre 1998, dans la circonscription de Saint-Laurent, à Montréal. Il a occupé diverses fonctions, dont porte-parole de l'opposition en matière de sécurité publique du 19 janvier 1999 au 12 mars 2003. Avocat de formation, il aura été un rude adversaire du gouvernement péquiste en particulier lorsqu'il a eu la responsabilité du dossier sur le lobbyisme pour la formation libérale.

Il a été réélu dans Saint-Laurent le 14 avril 2003 et a accédé au Conseil des ministres. Il a pris son rôle de leader parlementaire très au sérieux, ne laissant pas passer grand-chose à l'opposi-

tion, en particulier lorsque les droits des parlementaires étaient en cause ou quand le langage employé était de nature à engendrer un débat à la période des questions qui ne s'y prête guère.

Il a toujours montré l'image d'un combattant impitoyable pour ses adversaires politiques, mais il a aussi toujours manifesté de la compassion pour ceux d'entre eux qui étaient aux prises avec certains problèmes humains.

Fils d'un juriste qui a été vice-président de la Bourse de Montréal dans les années 70, Jacques P. Dupuis a été admis au Barreau du Québec en 1974, et il a pratiqué dans divers cabinets privés comme criminaliste en particulier, pour ensuite devenir substitut permanent du procureur général du Québec, de 1991 à 1994. Il y est revenu en 1997 et 1998, pour être cette fois affecté à la lutte contre le crime organisé. Auparavant, en 1983-84, il a été membre du comité du Barreau sur l'administration de la justice en matière criminelle.

Mais il aura été intéressé à la politique en 1986 par les frères Denis et Pierre Paradis. Il a été attaché politique et chef de cabinet de ce dernier au moment où il

était leader parlementaire des libéraux.

Puis il a été conseiller ministériel et juridique aux ministères de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, de 1986 à 1988, et directeur de cabinet de 1988 à 1991.

Il a travaillé dans divers cabinets politiques, mais il en est ressorti momentanément pour travailler comme conseiller à la Direction des affaires criminelles et pénales du ministère de la Justice, en 1996 et 1997.

M. Dupuis travaille depuis son accession au cabinet Charest à un projet de réforme des institutions démocratiques. Il planche actuellement sur un projet de loi qui proposera un système électoral mixte de type compensatoire, dont le volet compensation s'appliquera vraisemblablement aux régions. Plusieurs groupes progressistes contestent sa façon de procéder, mais il garde le cap et tient à mener ce projet à terme.

Jacques P. Dupuis est père d'un fils de 20 ans, Philippe, mais il mène une vie de célibataire, « par choix », assure-t-il. Il y a quelques années, il a perdu un enfant, Thomas, emporté par une tumeur au cerveau à l'âge de 3 ans.



PHOTO PRESSE CANADIENNE
Ayant accédé au Conseil des ministres il y a un an, Jacques P. Dupuis succède à Marc Bellemare comme ministre de la Justice et procureur général et devient un des ministres les plus importants du gouvernement de Jean Charest.

Lisette Lapointe déçue

MARIO CLOUTIER ET MAXIME BERGERON

Lisette Lapointe s'est dite « très déçue » et « peinée » du départ de Marc Bellemare de la politique. La femme de l'ancien premier ministre Jacques Parizeau décrit le ministre démissionnaire comme « un combattant et une personne droite ».

M^{me} Lapointe a côtoyé M. Bellemare quand il était avocat et qu'il défendait, entre autres, les victimes de la route. Le fils de M^{me} Lapointe, Hugo, a lui-même été victime d'un accident causé par un chauffard qui lui a laissé de nombreuses séquelles en 1989.

Elle pense que le ministre Bellemare s'est frappé non pas à un, mais à « plusieurs murs » en voulant prendre la défense au gouvernement des victimes de la route, d'actes criminels ou d'injustices commises par l'administration publique.

M^{me} Lapointe ajoute que Marc Bellemare s'est « rendu compte qu'il y avait trop d'obstacles. Il a beau être le David, je pense que le Goliath a eu raison de lui. »

La Fondation des accidentés de la route (FAR), qui s'était publiquement inquiétée le mois dernier quand des rumeurs sur la démission de Marc Bellemare avaient commencé à circuler, s'est quant à elle montrée confiante de voir l'ancien ministre continuer sa « lutte » pour l'abolition du *no-fault* avec encore plus d'ardeur maintenant qu'il a quitté le monde de la politique.

« J'ai reçu plusieurs appels d'accidentés qui étaient extrêmement désolés de sa démission, a indiqué Éric Sicotte, représentant de la FAR. J'ai cependant essayé de les rassurer, car on s'attend à ce que M. Bellemare poursuive la lutte à nos côtés. C'est un homme de résultats et non de politicienneries. On croit qu'il était ligoté au sein du Parti libéral. »

De son côté, le Regroupement des victimes innocentes du crime organisé a indiqué hier soir avoir l'impression de « perdre un allié ».

Le Barreau du Québec, qui estime que M. Bellemare a mis en place « la plus grande réforme des tribunaux administratifs depuis une trentaine d'années » (avec le projet de loi 35), a dit espérer que le gouvernement de Jean Charest poursuive ces changements.

« On est inquiets : on souhaite que cette réforme ne soit pas trop mise en veilleuse ou charcutée », a indiqué le bâtonnier, Pierre Gagnon, soulignant au passage l'énergie et la vision de Marc Bellemare, « un homme de principes et de convictions ».

Pierre Gagnon compte toutefois sur Jacques Dupuis, nommé hier ministre de la Justice et procureur général, pour réactiver ce dossier au sein du gouvernement et tendre une oreille attentive aux membres du Barreau.

« Je connais bien Jacques Dupuis, il est volontaire, il a été procureur de la Couronne et a travaillé dans beaucoup d'instances gouvernementales, alors il n'y a pas de raison de ne pas donner sa chance au cœur. Mais c'est certain qu'on va s'organiser pour le rencontrer le plus vite possible. »



C'est la fête!

Pour souligner notre installation dans la nouvelle aérogare 1 à l'Aéroport international Pearson de Toronto, nous vous offrons des bas tarifs de circonstance. Profitez-en pour voyager au Canada, aux États-Unis et plus loin encore. Allez! Faites vite.

CANADA : tarifs Web Tango aller simple au départ de MONTRÉAL exclusivement sur aircanada.com

Obtenez un mille Aéroplan^{MD} supplémentaire pour chaque tranche de 3\$ dépensés lors de vos réservations sur aircanada.com. D'autres tarifs sont offerts par notre bureau des réservations Air Canada et sont assujettis à l'achat d'un billet aller-retour.

Le supplément des frais de carburant est maintenant inclus dans tous nos tarifs pour les vols au pays.

TORONTO	HALIFAX	WINNIPEG	ST. JOHN'S (T.-N.-L.)	DEER LAKE	SEPT-ÎLES	CALGARY	EDMONTON	VANCOUVER	REGINA SASKATOON
74	92	113	131	134	139	158	159	188	199

ÉTATS-UNIS: tarifs Web Tango aller simple au départ de MONTRÉAL exclusivement sur aircanada.com

Obtenez un mille Aéroplan supplémentaire pour chaque tranche de 3\$ dépensés lors de vos réservations sur aircanada.com. D'autres tarifs sont offerts par notre bureau des réservations Air Canada et sont assujettis à l'achat d'un billet aller-retour.

NEWARK	NEW YORK	MIAMI TAMPA	BOSTON	ATLANTA	DALLAS HOUSTON	LAS VEGAS	LOS ANGELES SEATTLE	SAN FRANCISCO	PHOENIX
109	109	154	169	244	264	274	284	284	287

DESTINATIONS INTERNATIONALES: l'offre prend fin le 4 mai 2004. Dernière date de départ tel qu'indiqué.

Les tarifs sont basés sur un ALLER SIMPLE et sont assujettis à l'achat d'un billet ALLER-RETOUR au départ de MONTRÉAL. Réservez sur aircanada.com et économisez 10\$ additionnels sur certaines destinations.

LA HAVANE	CARACAS	LONDRES	PARIS	FRANCFORT ¹ MUNICH ¹	ZURICH	MANCHESTER ² GLASGOW	AMSTERDAM	SANTIAGO BUENOS AIRES	DUBLIN SHANNON
229	349	354	388	395	474	535	559	569	585
<small>1^{er} MAI - 30 JUIN 2004</small>	<small>15 JUIN - 31 AOÛT 2004</small>	<small>1^{er} - 30 MAI 2004</small>	<small>1^{er} - 13 MAI 2004</small>	<small>1^{er} - 13 MAI 2004</small>	<small>3 - 30 JUIN 2004</small>	<small>31 MAI - 31 JUILLET 2004</small>	<small>1^{er} JUIN - 31 JUILLET 2004</small>	<small>1^{er} MAI - 17 JUIN 2004</small>	<small>17 JUIN - 31 JUILLET 2004</small>

Réservez sur aircanada.com
Téléphonez à votre agent de voyages ou à Air Canada au 1 888 247-2262.
Votre agent de voyages peut vous réserver des tarifs Web Tango aller simple sur aircanada.com



MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

En collaboration avec Lufthansa membre du réseau Star Alliance^{MD}. ²En collaboration avec British Midland, membre du réseau Star Alliance^{MD}.
Service aux personnes malentendantes (ATS): 1 800 361-8071. Destinations canadiennes et destinations américaines: les tarifs sont basés sur un aller simple. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations. Achat à l'avance peut être requis. Destinations canadiennes: les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA, les assurances et les frais d'aéroport ne sont pas inclus. Le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, jusqu'à 5\$, n'est pas inclus. Destinations américaines: les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA, le supplément des frais de carburant et les frais d'aéroport ne sont pas inclus. Le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, jusqu'à 10\$, n'est pas inclus. Destinations internationales: les tarifs sont basés sur un aller simple et ne sont accessibles qu'à l'occasion de l'achat d'un billet aller-retour, lequel doit refléter l'itinéraire complet. Les billets doivent être achetés au plus tard le 4 mai 2004. Achat sept jours à l'avance est requis. Dernière date de départ tel qu'indiqué. Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA, le supplément des frais de carburant et les frais d'aéroport ne sont pas inclus. Le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, jusqu'à 20\$, n'est pas inclus. Les tarifs sont sous l'approbation du gouvernement. Destinations canadiennes, américaines et internationales: les billets sont non remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon la date de départ et de retour. D'autres conditions s'appliquent. Les vols peuvent être assurés sur des appareils d'Air Canada, de Jazz Air Inc. (faisant affaire sous le nom d'Air Canada Jazz^{MD}) ou de Zip^{MD}. ^{MD}Air Canada Jazz est une marque de commerce d'Air Canada. ^{MD}Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada. ^{MD}Zip est une marque de commerce de Zip Air Inc.



YVES BOISVERT

Le choc du réel

La politique est un monde qui ne me convient pas, a dit Marc Bellemare en démissionnant, et il a entièrement raison. Ça tombe bien, il y avait, depuis deux jours, une autre bonne raison de lui enlever le titre de procureur général.

Lundi, Marc Bellemare a fait un point de presse, un autre, pour annoncer un appel dans le dossier de la prostitution juvénile à Québec. Ce n'est pas son rôle de faire ce genre d'annonce. Un procureur général, qui est également ministre de la Justice et donc membre du cabinet, doit se tenir le plus loin possible des dossiers, surtout ce genre de dossier.

Bien sûr, il est le patron des procureurs et, à ce titre, peut superviser leur travail en dernière instance, dans des affaires majeures.

Mais dans ce dossier morpionné par mille rumeurs d'intervention politique, Marc Bellemare n'avait pas à aller se présenter devant les caméras de télé sous prétexte de défendre les droits des victimes.

Car c'est un prétexte. L'acquittement décidé par le jury dans le procès de Robert Gillet, en ce qui concerne la plaignante la plus jeune, était le seul verdict raisonnable. Le

témoignage de cette jeune femme, en ce qui concerne Gillet (les autres cas sont tous très différents) ne pouvait soutenir une condamnation : contradictions, invraisemblances, inventions. Non seulement le juge avait-il le droit de mettre en garde le jury à ce sujet, mais c'était son devoir.

Marc Bellemare n'avait pas à mettre en cause l'impartialité du juge Fraser Martin dans cette affaire, surtout pas comme il l'a fait. Il devait plutôt s'interroger sur le travail de la police et de ses substituts, prendre acte du verdict et en tirer les conséquences.

Au lieu de cela, Marc Bellemare est allé se présenter comme le défenseur des victimes, et a fait croire au public que la Cour d'appel pouvait se prononcer sur la façon dont on traite les plaignantes mineures devant les tribunaux. Le cas est très mal choisi pour transformer la Cour d'appel en un colloque sur les droits des victimes.

On a pu trouver le juge dur, mais pas injuste. Sa fermeté se justifiait dans les circonstances.

De toute manière, la question n'est pas là. On ne condamne pas quelqu'un parce qu'on a de la sympathie pour la plaignante. Il faut de

la certitude. Tous ceux qui ont entendu la preuve savent que ça n'y était pas.

Les procureurs savent qu'il n'y aura pas de deuxième procès sur cette base fragile. Qu'il ne doit pas

Qu'après un an seulement il déclare forfait montre qu'en effet, il est mieux fait pour un autre type d'action sociale

y en avoir. Le ministre Bellemare le sait. Tout le monde le sait. Pourquoi alors faire appel ? Pourquoi faire miroiter, de la plus irresponsable manière, un renversement ? Pour se montrer « du bord des victimes ».

Pour faire de la politique, et précisément celle qu'il dit ne pas savoir faire, la moins noble des politiques, celle de la démagogie.



Marc Bellemare, en entrant en politique, était l'homme de deux causes principalement : l'abolition du *no-fault* en assurance automobile et la réforme des tribunaux administratifs.

Les deux projets sont en train d'être dilués, sinon carrément mis au rancart. Dans le cas de l'assurance-auto, c'est tant mieux. Dans le cas des tribunaux administratifs, qu'il voulait plus indépendants, c'est à voir. Mais quand les patrons et les syndicats sont unanimes à rejeter un projet de loi, peut-être que le problème n'est pas « la politique », mais le politicien.

Je suis l'homme de la ligne droite, dit Marc Bellemare. Fort bien. Mais qu'au moins, il ne pense pas faire un marathon pour réformer les tribunaux administratifs — ce que plein de gens dans le milieu attendent — dans le temps d'un 100 mètres.

Au-delà de ces deux dossiers, c'est par son style personnel que Marc Bellemare n'est pas « fait pour la politique ». Il y faut en effet le sens du compromis, de la patience et l'humilité de pousser sur des grosses pierres qui n'ont pas l'air de bouger. Peut-être aussi de l'esprit d'équipe, pourquoi pas. Toutes choses qu'il n'a peut-être pas en quantité suffisante pour continuer.

Non pas que ses objectifs n'aient pas été nobles. Simplement, Marc

Bellemare est passé de la position de gérant d'estrade à celle de ministre. De militant à législateur.

Il a subi le choc du réel. Celui des intérêts divergents, de la bureaucratie, des habitudes et des coups bas — comme ce pénible épisode où on a tenté de le condamner à cause des activités de sa fille.

Mais le choc du réel, c'est aussi être forcé de considérer un problème — l'indemnisation des victimes de la route, les criminels au volant, par exemple — dans toutes ses dimensions. Et non plus seulement à travers un prisme.

Qu'après un an seulement il déclare forfait montre qu'en effet, il est mieux fait pour un autre type d'action sociale.

Il a démissionné honorablement, hier. Il n'a accusé personne. Il a constaté que lui et la politique n'étaient pas faits l'un pour l'autre. Le divorce était inévitable.

Il retourne à la pratique du droit, où il a excellé. Il a raison de dire que les victimes seront mieux servies ainsi.

Il aura toute latitude pour « contribuer au débat », comme on dit, et faire avancer ses idées. Soyons assurés qu'il ne s'en privera pas. Et c'est tant mieux.

Marc Bellemare, défenseur de la veuve et de l'orphelin

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Bien avant d'entrer en politique au printemps 2003, l'avocat Marc Bellemare était déjà bien connu dans tout le Québec.

Comme avocat, il défendait depuis plus de 20 ans les victimes d'accidents de la route qui se sentaient lésées par la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ), et de façon générale tous ceux qui se sentaient démunis devant les différents tribunaux administratifs de l'État québécois.

C'est pourquoi M^e Bellemare réclamait depuis longtemps des modifications au régime d'indemnisation des accidentés de la route. Il jugeait injuste ce système mis en place en 1978, le fameux *no-fault*, et qui indemnise sans distinction autant les victimes innocentes que les chauffards.

Il réclamait aussi des changements aux tribunaux administra-

tifs, afin d'y réduire les délais pour les justiciables.

M^e Bellemare avait notamment défendu avec acharnement les parents de quatre jeunes tués par un chauffard en septembre 1987 à Sainte-Foy, alors une ville de la banlieue de Québec.

Les parents de ces quatre jeunes de 18 et 19 ans n'avaient touché chacun qu'une indemnité d'environ 10 000 \$ tandis que le chauffard, qui avait provoqué l'accident en brûlant un feu rouge à plus de 130 kilomètres à l'heure, avait touché de grasses indemnités, soit une prime pour perte d'un membre et son plein salaire pour la courte période où il avait été emprisonné.

Selon M^e Bellemare, le régime avait presque pour effet de récompenser les criminels de la route, pendant que les victimes devaient se contenter de prestations réduites.

L'année suivante, M^e Bellemare s'était illustré en défendant un client à qui la SAAQ devait environ

1000 \$. Devant la négligence de payer, M^e Bellemare s'était présenté avec un huissier et un bref de saisie, pour confisquer l'édifice de la société d'État qui valait plusieurs millions

de dollars. On raconte que jamais la SAAQ n'avait émis un chèque aussi rapidement que ce jour-là pour payer sa dette.

Entre 1994 et 2001, il avait tenté en

vain de convaincre le gouvernement du Parti québécois de modifier la loi sur l'indemnisation des accidentés de la route, mais c'est le Parti libéral qui lui a ouvert les portes.

LA MORT D'UN PROCHE AU TRAVAIL, ÇA N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES.
AU QUÉBEC, L'AN DERNIER, 175 TRAVAILLEURS ONT PERDU LA VIE.

Le 28 avril
Jour de deuil

Pour rendre hommage à tous ceux qui sont morts au travail, efforçons-nous sans relâche de prévenir les accidents et les maladies du travail.

Souvenons-nous des morts et des blessés au travail.

En 2003, 175 personnes sont décédées à la suite d'un accident ou d'une maladie du travail. La CSST a accepté un peu plus de 135 700 demandes d'indemnisation en raison de lésions professionnelles.

Dès aujourd'hui, agissez pour rendre votre milieu de travail plus sécuritaire.

La prévention, j'y travaille !

CSST
www.csst.qc.ca

Québec

Publiée en collaboration avec l'Association des commissions des accidents du travail du Canada à l'occasion de cette journée annuelle de deuil.

twik

le **capri pique-nique 29.95**

L'indispensable de l'été, la longueur pure mode... une exclusivité Twik, en micro canevas pur coton, poches brodées coeur en rayures au dos, intérieur de la bande de taille à mini fleurs. Rose gomme, orange, kaki, gris, sable, tabac blond, choco. Tailles 1 à 11. Cami 11.99

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ACTUALITÉS

EN BREF

Les pénalités des pollueurs ne sont plus déductibles

Dorénavant, les entreprises qui sont condamnées à payer des amendes, en particulier pour infractions environnementales, ne pourront plus réclamer le montant de ces pénalités comme dépense d'affaires. C'est un aspect qui est passé inaperçu dans les derniers budgets, tant au fédéral qu'au provincial. Les deux gouvernements ont changé leur réglementation pour empêcher les entreprises de déduire de leur revenu imposable toute pénalité imposée en application de la loi. Cette modification s'applique à toutes les pénalités imposées depuis le 22 mars 2004.

Charles Côté

Création d'une agence du Revenu

La présidente du Conseil du Trésor, Monique Jérôme-Forget, a confirmé hier la transformation du ministère du Revenu du Québec en agence, de même que la création d'un autre organisme gouvernemental dont l'objectif sera de faciliter et d'encadrer les partenariats public-privé. Ces changements s'inscrivent dans la démarche de modernisation de l'État dont les grandes lignes seront dévoilées mercredi prochain à Québec et dont les membres de la chambre de commerce du Montréal métropolitain ont eu un aperçu à l'occasion d'un dîner-conférence. L'agence du Revenu du Québec devrait prendre forme au cours des prochaines semaines, a annoncé le ministre responsable Lawrence Bergman, en marge de l'événement.

Presse Canadienne

La vie privée protégée

Avant de ficher davantage les Canadiens, les polices et les agences de sécurité doivent faire la preuve qu'elles utilisent déjà au mieux les informations personnelles qu'elles détiennent, estime la commissaire à la protection de la vie privée. Prononçant une allocution lors d'une conférence sur la lutte contre le terrorisme, hier, Jennifer Stoddart a déclaré qu'une façon, pour ces agences, de respecter la vie privée est de trouver des moyens d'utiliser plus efficacement les renseignements personnels qu'elles ont déjà en leur possession.

Presse Canadienne

Le Bloc accuse Ottawa

Le gouvernement fédéral répète depuis des semaines qu'il ne possède pas de liste complète des projets financés par la réserve pour l'unité nationale. Cela n'a pas empêché le ministre Pierre Pettigrew, hier, de défendre le gouvernement en citant des projets qu'on ne retrouve pas sur le relevé partiel dévoilé plus tôt cette semaine par les médias. Talonnés par le Bloc québécois en Chambre, les libéraux ont dû défendre encore une fois les dépenses engagées sous l'administration de Jean Chrétien. Or, le ministre des Affaires intergouvernementales, Pierre Pettigrew, ne s'est pas gêné pour citer des exemples alors inconnus de projets financés par la réserve secrète afin de la justifier aux yeux de l'opposition. Il n'en fallait pas plus pour que le Bloc accuse les libéraux de posséder une liste des fonds mais d'en retarder délibérément le dévoilement.

Presse Canadienne

Le budget des délégations amputé de 6,6 %

Le budget de la délégation du Québec à Paris ne sera pas réduit de 25 %, cette année, mais bien de seulement 2,5 %, contrairement à ce qu'affirmait le député péquiste de Mercier, Daniel Turp. La précision a été apportée hier par le ministre des Relations internationales, Monique Gagnon-Tremblay, en réaction aux chiffres avancés la semaine dernière par le député de Mercier. Ce dernier avait alerté les médias, mercredi passé, affirmant que des sources gouvernementales sûres lui avaient indiqué que des compressions budgétaires importantes, de l'ordre de 20 à 30 %, seraient effectuées cette année dans le réseau des délégations du Québec à l'étranger. Or, lors de l'étude des crédits de son ministère, la ministre a affirmé hier que le réseau des délégations subirait en 2004 une compression de 6,6 %. Pour ce qui est de la délégation du Québec à Paris, la plus importante du réseau québécois, la compression sera de 2,42 000 \$, soit 2,5 %.

Presse Canadienne

La fonction publique continue de grossir sous les libéraux

STÉPHANE PAQUET
ET TRISTAN PÉLOQUIN

Alors que les libéraux ont fait de la réduction de l'État un engagement important de leur dernière campagne électorale, les dernières données du Conseil du Trésor indiquent que la fonction publique a continué de grossir sous la houlette de Jean Charest.

Le nombre total de fonctionnaires est passé de 74 000, en 2002-2003, à 75 800 cette année. Il s'agit d'une augmentation de près de 2,5 % du nombre d'employés du secteur public, ce qui exclut les travailleurs des réseaux de la santé et de l'éducation.

Québec explique cette hausse par l'ajout de l'équivalent de 1000 postes à temps complet à la Sûreté du Québec. La réforme de la carte policière a amené la SQ à remplacer quelque 50 corps de police municipaux, entraînant à elle seule des hausses de dépenses de 29 millions.

Québec a aussi autorisé la création de 200 postes de plus à la Régie de l'assurance maladie du Québec. Ces nouveaux employés se retrouvent dans les centres d'appels, ex-

pliquait hier Véronique Mercier, l'attachée de presse de la présidente du Conseil du Trésor, Monique Jérôme-Forget.

Québec a enfin embauché plus de fonctionnaires au ministère du Revenu pour lutter contre l'évasion fiscale, mais le Trésor ne pouvait dire leur nombre hier.

Cette progression, tenait à souligner M^{me} Mercier, est toutefois moins rapide que celle des dernières années. En 1997-1998, l'année précédant l'atteinte du déficit zéro, le nombre de fonctionnaires était de 63 700, soit 12 100 de moins qu'actuellement.

Le 10 février dernier, Monique Jérôme-Forget a décrété un gel de l'embauche dans la fonction publique. Celui-ci doit se terminer le 30 avril, c'est-à-dire vendredi.

En conférence hier midi, devant la chambre de commerce du Montréal métropolitain, elle a mentionné qu'« avec le temps, la composition et la taille des effectifs (de la fonction publique) seront définitivement appelés à changer ».

La semaine prochaine, quand elle rendra public un plan plus détaillé de modernisation de l'État, la ministre dévoilera une « politique de

la main-d'oeuvre » pour la fonction publique. Celle-ci permettra, selon l'attachée de presse Véronique Mercier, d'« aider les fonctionnaires à gérer leur carrière ». Selon les données du Conseil du Trésor, 40 % des fonctionnaires et 60 % des cadres de la fonction publique prendront leur retraite d'ici 10 ans.

La politique de M^{me} Jérôme-Forget devrait notamment permettre de réduire le nombre de concours différents auxquels les postulants dans la fonction publique devront se plier.

Une manif bien encadrée...

Mais hier encore, des fonctionnaires sont venus rappeler à la ministre qu'ils n'avaient cure de son projet de modernisation de l'État. Et, sans trop le vouloir, la présence de la ministre a provoqué une véritable commotion à l'entrée de l'hôtel Delta, où elle donnait sa conférence.

À peine arrivés sur place, environ 150 travailleurs syndiqués de la CSN, équipés de pancartes et de sifflets, ont été écartés de l'entrée de l'hôtel par au moins une douzaine de policiers de l'escouade antiémeute, équipés pour leur part de

casques, de boucliers et de matrasques.

Un petit groupe particulièrement bruyant a néanmoins réussi à pénétrer à l'intérieur de l'immeuble, mais a rapidement été escorté vers la sortie par des agents de sécurité et par une demi-douzaine de policiers.

La manifestation s'est déroulée sans violence et a duré environ 45 minutes. « C'est dommage que les policiers nous aient ainsi empêchés de nous approcher de la conférence. Nous avons pourtant plusieurs questions pertinentes à poser à M^{me} Jérôme-Forget, notamment au sujet de ses fameux partenariats public-privé », a déclaré le vice-président du Conseil central du Montréal métropolitain de la CSN, Gaétan Châteauneuf.

« Une fois de plus, on voit à quel point les projets du gouvernement Charest sont impopulaires. C'est effarant de voir qu'on en est rendu au point où les ministres ont tellement peur d'être critiqués qu'ils demandent à la police de contrôler les manifestations. Franchement, je crois qu'il y a là un grave manque de jugement », a poursuivi M. Châteauneuf.

690 millions pour la sécurité nationale



La ministre de la Sécurité publique, Anne McLellan, était accompagnée du ministre de la Justice, Irwin Cotler.

PHOTO LA PRESSE ©

Myriam Bédard chez Groupaction

Cinq témoignages contredisent LeFrançois

FRANÇOIS CARDINAL

La médaillée olympique Myriam Bédard n'est pas la seule employée de VIA Rail à avoir travaillé chez Groupaction alors qu'elle continuait à percevoir son salaire du transporteur ferroviaire. Au moins un autre employé de la société d'État a eu droit à un tel transfert.

Le rapport de 112 pages de l'arbitre en droit du travail Michel G. Picher, que *La Presse* a pu consulter dans son intégralité hier, contient le témoignage de cinq personnes qui confirment que M^{me} Bédard a été transférée chez Groupaction pour une « formation ».

Or, le 26 février dernier, M. LeFrançois, alors président de VIA Rail, soutenait dans une entrevue avec *La Presse* qu'aucun employé de la société d'État n'avait séjourné chez Groupaction, une des firmes éclaboussées par le rapport de la vérifica-

trice générale, Sheila Fraser.

« À ma connaissance, jamais (un employé de VIA n'a travaillé chez Groupaction), avait-il répondu. C'est pour ça que je suis renversé de vous entendre et je vous invite à l'extrême prudence parce que vous êtes en train de vous faire amener à la pêche. »

Le rapport de l'arbitre Picher contient plus d'une demi-douzaine d'entrevues réalisées au cours des dernières semaines, dont un avec Jean Brault, président de Groupaction. Soutenant que l'ex-biathloneuse a « du talent pour la réalisation de publicités », ce dernier confirme le passage au sein de sa firme pendant plusieurs semaines de M^{me} Bédard, qui devait « être initiée aux activités de son agence de marketing ».

On y ajoute même : « Avant l'affectation de M^{me} Bédard à Groupaction, un autre employé du Service du marketing de VIA Rail était venu suivre

la même formation pendant environ un mois. »

Les témoignages contenus dans le rapport confidentiel de l'arbitre nous éclairent également sur les circonstances entourant le départ de Myriam Bédard de VIA Rail, où elle occupait un poste au sein de l'équipe de marketing. M. Picher conclut que celle-ci « a librement et volontairement présenté sa démission ». VIA refuse du coup de lui redonner son emploi comme elle le demande.

Rappelons que M^{me} Bédard dit avoir été forcée de démissionner, alors que M. LeFrançois soutient qu'elle est partie de son plein gré. Selon les propos rapportés par M. Picher, la double médaillée olympique a mis sur pied sa propre entreprise et a ensuite indiqué son souhait de quitter VIA Rail, non sans honorer ses divers contrats de diffusion pour les Jeux olympiques de Salt Lake Ci-

ty, quelques semaines plus tard.

« C'est dans ce contexte, a affirmé (M. LeFrançois) qu'il lui a indiqué qu'elle devrait démissionner immédiatement. »

Par ailleurs, M. Picher soutient que M^{me} Bédard s'est placée en situation de conflit d'intérêts en octroyant elle-même à une entreprise qu'elle avait fondée avec son conjoint divers contrats de VIA Rail alors qu'elle y travaillait toujours. Cela se serait fait à l'insu des dirigeants de la société, peut-on lire.

Or M^{me} Bédard, rencontrée hier dans ses bureaux du centre-ville, a montré à *La Presse* différentes factures imprimées à sa firme, en Marché, signées par deux patrons de VIA, Keith Moulton, directeur des programmes nationaux, et Steve Del Bosco, vice-président du marketing. « Lorsque je travaillais chez VIA, ils ont approuvé toutes les factures », a-t-elle dit.

À son avis, cela prouve que les conclusions de M. Picher sont truffées d'erreurs. Elle rejette à l'extérieur la totalité des conclusions du rapport et entend préparer, à partir des témoignages contenus dans ledit document, ses propres conclusions.

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Le gouvernement a dévoilé sa politique nationale de sécurité dont le but est d'accroître les moyens pour contrer le terrorisme au Canada et de rassurer les pays alliés tout en apaisant les craintes des minorités.

Des millions de dollars seront injectés dans la collecte de renseignements et l'évaluation des menaces. La rapidité d'intervention dans les cas d'urgences sanitaires, la sécurité maritime et la capacité à repousser les cyberattaques seront aussi améliorées.

« La plus grande responsabilité d'un gouvernement est d'assurer la sécurité de ses citoyens », a dit la ministre de la Sécurité publique, Anne McLellan.

Le gouvernement ira aussi de l'avant en incluant des données biométriques dans les passeports et autres pièces d'identité. La sécurité frontalière sera augmentée et une aide sera prévue pour les pays frappés par l'instabilité.

Cette annonce survient quelques jours avant le départ du premier ministre Paul Martin à Washington, où il doit rencontrer le président George W. Bush, en dépit de perceptions tenaces, dans certaines officines américaines, que le Canada est incapable de contrer le terrorisme.

M. Martin a indiqué que ce plan fera l'objet de discussions au cours de son séjour aux États-Unis.

Ces mesures de sécurité sont aussi annoncées dans un contexte où la lutte contre le terrorisme apparaît comme une source de préoccupation quant au respect des libertés civiles, notamment parmi les Canadiens d'origine arabe ou de confession musulmane. Durant une conférence de presse, M^{me} McLellan a nié vigoureusement que les agences du gouvernement ciblaient les individus en fonction de leur origine. La mise en place de ce plan de sécurité nécessitera un investissement de 690 millions, dont l'essentiel a été annoncé dans le plus récent budget fédéral.

Les libéraux regagnent du terrain

Le sondage CROP constate néanmoins que le Bloc québécois mène encore la course

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Secoués par une tempête politique depuis la publication du rapport dévastateur de la vérificatrice générale sur la gestion du programme de commandites, les libéraux voient apparaître une éclaircie dans le ciel électoral au Québec.

Au moment où le premier ministre Paul Martin jongle avec l'idée de tenir des élections au printemps, le Parti libéral commence en effet à regagner le terrain perdu dans les intentions de vote au Québec, selon un sondage CROP-*La Presse*.

À un point tel que l'avance que détenait le Bloc québécois est passée de 10 points en mars à deux points ce mois-ci, selon les résultats de ce sondage mené auprès de 1001 Québécois du 15 au 25 avril.

Si des élections avaient eu lieu la semaine dernière, le Bloc québécois aurait ainsi obtenu 41 % des voix, une baisse de quatre points par rapport au mois dernier, tandis que Parti libéral aurait récolté 39 %, une hausse de quatre. Le Parti conservateur et le NPD auraient dû se contenter de 10 % chacun.

En janvier, avant que le scandale des commandites n'éclabousse le gouvernement Martin, les libéraux obtenaient 51 % des intentions de vote contre 33 % au Bloc.

Malgré cette hausse, les libéraux ne pourraient espérer mieux qu'une récolte de 25 à 30 sièges, compte tenu que le Bloc québécois continue d'obtenir un large appui des électeurs francophones (49 % contre 30 % pour les libéraux).

Aux élections de juin 1997, par exemple, le Bloc québécois avait remporté 44 des 75 sièges au Québec en ayant 38 % des voix tandis que le Parti libéral a dû se contenter de 26 sièges même s'il avait recueilli 37 % des voix. Règle générale, le Parti libéral doit obtenir 5 % de voix de plus que le Bloc pour remporter une majorité des sièges au Québec puisque ses appuis sont concentrés dans la région de Montréal et dans l'Outaouais.

« Les libéraux sont en train de remonter la côte, mais ils ne sont pas en train de gagner la majorité des sièges au Québec, loin de là. Mais une campagne peut faire évoluer les choses. On l'a vu au Québec aux dernières élections », a déclaré hier Claude Gauthier, vice-président de CROP.

À l'heure actuelle, le Bloc québécois détient 33 sièges au Québec et le Parti libéral 37. Il y a quatre députés indépendants et un siège vacant depuis le départ de Jean Chrétien.

« C'est sûrement une éclaircie

qui peut permettre au Parti libéral de se ramasser avec un peu plus de sièges qu'il n'aurait eu il y a à peine un mois. Mais à ce rythme-là, il n'aurait pas autant de sièges qu'aux élections de novembre 2000 », a ajouté M. Gauthier.

Le sondeur a tenu à préciser que la majorité du sondage a été réalisé avant que l'ancien responsable du programme de commandites, Chuck Guité, ne témoigne devant le comité des comptes publics. Durant son témoignage explosif, M. Guité, aujourd'hui à la retraite, a soutenu que le bureau de Paul Martin, à l'époque où il était ministre des Finances, est intervenu pour qu'il accorde des contrats de recherche à la firme de consultants Earncliffe, où travaillent plusieurs stratégies libérales proches de lui. Les collaborateurs de M. Martin ont nié avec véhémence ces accusations.

Le sondage CROP comporte tout de même certaines mauvaises nouvelles pour les libéraux. En effet, une majorité de Québécois, soit 54 %, se disent plutôt ou très insatisfaits du travail du premier ministre, une hausse de 9 points par rapport au mois dernier. Seulement 35 % affirment être très ou plutôt satisfaits.

En outre, 54 % des Québécois veulent que M. Martin attende le rapport de la commission d'enquête présidée par le juge John Gomery avant de déclencher des élections, une hausse de 9 points.

Autre nouvelle inquiétante pour les libéraux, une majorité de Québécois (51 %) disent aussi qu'ils sont favorables à un changement de gouvernement à Ottawa contre 38 % qui souhaitent continuer avec l'équipe de Paul Martin. En mars, la proportion de ceux qui voulaient une relève de la garde s'élevait à 48 %.

Toutefois, plus de Québécois (41 %) font confiance à Paul Martin pour diriger le pays qu'à tout autre leader, le chef du Parti conservateur, Stephen Harper, et le chef du NPD, Jack Layton, n'obtenant que 10 % et 8 % respectivement à ce chapitre. « Cela aide le Parti libéral même si on a des reproches à faire aux libéraux, même si on en a gros sur le coeur », a expliqué M. Gauthier.

Les résultats du sondage comportent une marge d'erreur de 3 points de pourcentage 19 fois sur 20.

Au cours des dernières semaines, les sondages nationaux ont démontré que Paul Martin pourrait se retrouver à la tête d'un gouvernement minoritaire. Confronté à la plus importante décision de sa carrière, M. Martin continue de consulter ses troupes afin d'obtenir leur son de cloche au sujet de l'à-propos de tenir des élections

SONDAGE CROP - LA PRESSE

LE CLIMAT POLITIQUE AU QUÉBEC

Satisfaction à l'égard du gouvernement du Canada

Diriez-vous que vous êtes très satisfait(e), plutôt satisfait(e), plutôt insatisfait(e) ou très insatisfait(e) du présent gouvernement du Canada ?

n=1001	Très/plutôt satisfaits	Plutôt/très insatisfaits	Sans opinion
15-25 avril 2004	33%	61%	6%
18-29 mars 2004	34%	61%	5%

Satisfaction à l'égard de Paul Martin

Diriez-vous que vous êtes très satisfait(e), plutôt satisfait(e), plutôt insatisfait(e) ou très insatisfait(e) du travail de Paul Martin comme premier ministre du Canada ?

n=1001	Très/plutôt satisfaits	Plutôt/très insatisfaits	Sans opinion
15-25 avril 2004	35%	54%	11%
18-29 mars 2004	38%	45%	17%

Satisfaction à l'égard de Gilles Duceppe

Diriez-vous que vous êtes très satisfait(e), plutôt satisfait(e), plutôt insatisfait(e) ou très insatisfait(e) du travail de Gilles Duceppe comme chef d'un parti d'opposition ?

n=1001	Très/plutôt satisfaits	Plutôt/très insatisfaits	Sans opinion
15-25 avril 2004	43%	34%	23%
18-29 mars 2004	48%	30%	22%

Continuer ou changer

Dans l'ensemble, seriez-vous plutôt favorable à continuer avec le gouvernement Martin ou seriez-vous plutôt favorable à un changement de gouvernement au Canada ?

n=1001	Continuer avec le gouvernement Martin	Changer de gouvernement
15-25 avril 2004	38%	51%
18-29 mars 2004	39%	48%

Légitimité du Bloc à Ottawa

Dans le contexte politique actuel, estimez-vous justifiée ou non justifiée la présence du Bloc québécois sur la scène fédérale ?

n=1001	Justifiée	Non justifiée	Sans opinion
15-25 avril 2004	60%	25%	16%

Moment propice pour les élections

Après avoir annoncé la tenue d'une commission d'enquête sur le scandale des commandites, M. Martin devrait-il attendre les résultats de cette enquête pour déclencher les élections ou déclencher les élections comme prévu, ce printemps ?

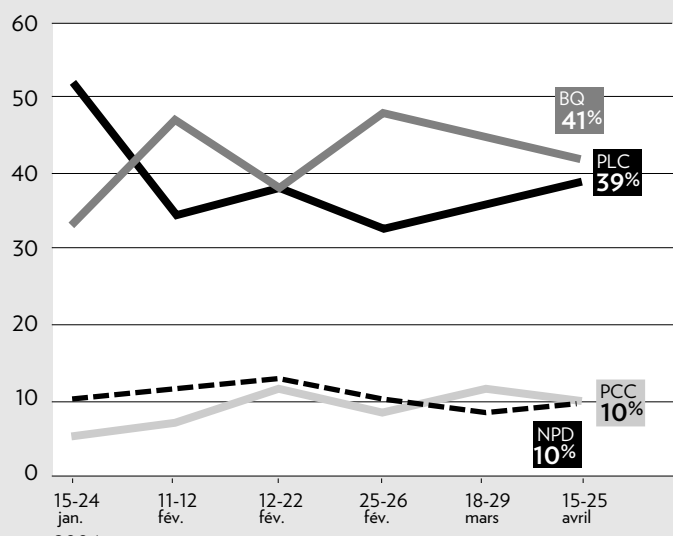
n=1001	Après l'enquête sur les commandites	Dès maintenant	Au printemps	Ne sait pas
15-25 avril 2004	54%	— %	36%	11%
18-29 mars 2004	45%	8%	38%	9%
25-26 février 2004	46%	8%	38%	8%
11-12 février 2004	42%	8%	42%	7%

À quel chef fait-on le plus confiance... (15-25 avril 2004)

À quel chef politique fédéral faites-vous le plus confiance pour... ?

n=1001	pour diriger le Canada		pour défendre les intérêts du Québec	
	15-25 avril	18-29 mars	15-25 avril	18-29 mars
Paul Martin	41%	38%	27%	26%
Stephen Harper	10%	10%	4%	5%
Jack Layton	8%	6%	3%	2%
Gilles Duceppe	3%	2%	38%	40%
Aucun	19%	19%	10%	9%

Évolution des intentions de vote des Québécois au niveau fédéral — Après répartition proportionnelle

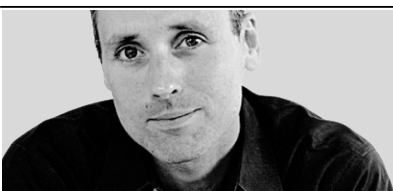


MÉTHODOLOGIE: Les résultats du sondage reposent sur 1001 entrevues téléphoniques effectuées du 15 au 25 avril 2004 dans le cadre du sondage omnibus CROP-express. D'un point de vue statistique, un échantillon de cette taille (n=1001) est précis à 3 points près, 19 fois sur 20. Rappelons que la marge d'erreur augmente lorsque les résultats portent sur des sous-groupes de l'échantillon.

au printemps. La grande majorité des ministres favorisent la tenue d'élections le 14 juin.

Tout indique que M. Martin décidera s'il convoque les électeurs aux urnes au printemps en fin de

semaine, après sa visite officielle de deux jours à Washington qui commence jeudi.



VINCENT MARISSAL

Nuageux avec éclaircie, 85 % de probabilité d'élections

Faites un X sur le 14 juin de votre calendrier et réservez dès maintenant une ou deux heures pour aller voter. C'est, selon toute vraisemblance, le jour que choisira Paul Martin pour appeler les Canadiens aux urnes.

En voyant les ministres du cabinet Martin sortir du 24 Sussex les yeux brillants et le propos léger, lundi soir, on aurait presque pu croire que la décriminalisation de la marijuana était déjà en vigueur au sein du gouvernement libéral, mais on comprend mieux leur état d'apesanteur en analysant les chiffres du dernier sondage CROP-*La Presse*.

Les libéraux, qui sondent tout ce qui bouge au pays ces jours-ci, ont certainement vu au Québec les mêmes choses que vous constatez ce matin : la tumeur du scandale des commandites se résorbe lentement mais sûrement. Le Parti libéral remonte et le Bloc, évidemment, perd du terrain. Ce qui compte encore plus que le résultat lui-même du sondage, c'est la tendance qui se dégage des sondages de la même maison au cours des derniers mois. Les libéraux sont passés au Québec de 32 % en février à 35 % en mars, puis, à 39 % ce mois-ci. Le Bloc suit le chemin inverse : de 48 % en février à 45 % en mars à 41 % en avril. Les

libéraux traînent toujours la patte chez les francophones (49 % à 30 % après répartition des indécis), mais les conseillers de Paul Martin croient que la tendance joue désormais en leur faveur.

Bien sûr, aussi vrai qu'une hirondelle ne fait pas le printemps, un sondage ne fait pas une élection et les libéraux auraient tort de sortir les flûtes à champagne trop tôt. Aussi étonnant que cela puisse paraître, le sondage démontre que le témoignage de Chuck Guité n'a pas fait autant de dégâts que le craignaient les libéraux. Il faudra toutefois attendre les prochains coups de sonde pour voir si l'effet commandite s'esouffle vraiment. Et puis le CROP est limité au Québec. Il faudra donc attendre le prochain sondage national pour voir comment répondent les électeurs de l'Ontario.

Mais qu'il s'agisse d'un rayon passager ou de l'arrivée du printemps, c'est la première véritable éclaircie pour Paul Martin depuis le 10 février (date de la publication du rapport de la vérificatrice générale) et les probabilités d'élections en juin, qui étaient déjà élevées, viennent encore de croître. Au Québec, d'influents stratèges et conseillers de Paul Martin tentaient encore hier de gagner du temps, au moins jusqu'au 28 juin, mais les résultats

inattendus des derniers jours finiront vraisemblablement de les convaincre d'y aller le 14 juin. De toute façon, le scénario du 28 juin est bancal. D'abord, on considère généralement au Québec que l'été commence vraiment le 24 juin, date après laquelle il est malvenu de parler de politique, encore plus de tenir des élections. Et puis la Saint-Jean-Baptiste poserait un problème de taille aux libéraux :

Depuis quelques jours, les libéraux se résignaient à des élections en juin. Maintenant, ils vont se mettre à croire qu'ils peuvent gagner.

Si Paul Martin ne vient pas au défilé, on le critiquera, et s'il y participe, il se trouvera à coup sûr quelques fêtards pour le huer copieusement. C'est *lose-lose*, comme on dit à Ottawa.

Mais oubliez les sondages un instant, oubliez le scandale des commandites, Chuck Guité et les autres, mettez de côté les tiraillements entre les ministres du Québec et du reste du pays, oubliez aussi la guerre entre les clans Martin et Chrétien, à la veille du

déclenchement des élections, on revient à une seule chose : le premier ministre aura-t-il le cran nécessaire pour appuyer sur le bouton électoral, lui qui est prudent parfois jusqu'à l'indécision ? D'autant que la décision d'affronter l'électorat repose sur une profession de foi, et même sur un échafaudage de professions de foi. À entendre ses ministres et ses conseillers ces jours-ci, le Parti libéral gagnera les élections parce :

- 1- Paul Martin sera meilleur en campagne électorale que les autres chefs ;
- 2- Les libéraux ne perdront pas de votes pendant la campagne (malgré la tendance historique) ;
- 3- On ne parlera plus du scandale des commandites ;
- 4- Les Canadiens découvriront que Stephen Harper est un monstre de droite ;
- 5- Les Canadiens épouseront les valeurs libérales ;
- 6- Les Canadiens voudront entendre parler de santé, d'assurance-emploi, etc. ;
- 7- Ça sent meilleur sur le terrain que dans les sondages ;
- 8- Le Bloc québécois continuera de descendre ;
- 9- Les pertes se limiteront à une quinzaine de sièges en Ontario ;
- 10- Les Maritimes et la Colombie-

Britannique éliront davantage de libéraux.

Ça fait beaucoup de si et de peut-être pour un premier ministre qui est plus du genre comptable que du genre parieur. Mais Paul Martin ira en élections ce printemps parce qu'il veut « son » mandat et non plus gouverner sur du temps emprunté à Jean Chrétien. Après avoir rencontré ses principaux stratèges le week-end dernier à Ottawa, puis ses ministres et son caucus en début de semaine, M. Martin s'envole pour Washington ce soir pour une visite officielle au président George Bush. Il prendra la décision de déclencher ou non des élections au cours de la fin de semaine à son retour à Ottawa. Nul doute que les résultats encourageants du Québec pèseront dans la balance.

Depuis quelques jours, les libéraux se résignaient à des élections en juin. Maintenant, ils vont se mettre à croire qu'ils peuvent gagner.

Le paysage libéral est encore nuageux, mais avec éclaircie et 85 % de probabilité d'élections. Mais les météorologues, c'est bien connu, peuvent se tromper. C'est vrai aussi des chroniqueurs politiques.

Pour joindre Vincent Marissal : vincent.marissal@lapresse.ca

Déficit de 675 millions à la CSST

TRISTAN PÉLOQUIN

Évoquant les mauvaises performances des marchés financiers en 2001 et 2002, la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) vient d'enregistrer un déficit de près de 675 millions pour l'année financière qui a pris fin le 31 décembre 2003.

C'est ce que révèlent les états financiers de l'organisme, adoptés à la fin mars par son conseil d'administration et que *La Presse* a obtenus hier.

Selon l'organisme qui administre avec la Caisse de dépôt et placements du Québec un fonds de 7,5

milliards destiné à l'indemnisation des travailleurs accidentés, cet important déficit ne met nullement en péril les différents programmes d'indemnisation et d'administration mis en place au fil des années.

Marchés financiers

« Ce déficit est essentiellement lié à la mauvaise performance des marchés financiers au cours des dernières années, a affirmé le porte-parole de l'organisme, Daniel Legault. Ce ralentissement a eu un impact direct sur les revenus qui nous proviennent de ce fonds, et nous en voyons les impacts aujourd'hui parce que nos règles comptables font que nous devons tenir compte des rendements

des cinq dernières années », a résumé M. Legault.

Or, vérification faite, il semble que ce déficit de 675 millions soit davantage lié à une augmentation considérable des dépenses de l'organisme qui, selon les états financiers des deux dernières années, sont passées de 1,7 milliard en 2002 à 2,6 milliards en 2003, alors que les cotisations payées par les employeurs n'ont augmenté que de 207 millions pendant la même période. Il a toutefois été impossible d'interroger un porte-parole de la CSST à ce sujet hier.

Selon l'avocat Richard Mailhot, spécialiste du droit de la santé et de la sécurité du travail, l'existence de

ce déficit ne devrait pas être tolérée par le gouvernement, puisque l'article 281 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail indique clairement que la CSST est tenue de hausser les cotisations des employeurs au même rythme que ses dépenses augmentent.

Pression du patronat

« À la lumière de ces états financiers, il m'apparaît évident que la CSST se cache derrière les mauvaises performances des marchés boursiers pour ne pas avoir à hausser les cotisations des employeurs. Au nom de la compétitivité sur les marchés étrangers, le patronat a toujours exercé beaucoup de pres-

sion sur les administrateurs de la Commission pour que les cotisations restent les plus basses possible. En voici selon moi une manifestation frappante », a-t-il affirmé.

En principe, le conseil d'administration de la CSST devra se prononcer à la mi-mai sur d'éventuelles hausses de cotisation qui pourraient être imposées aux employeurs en 2005. Actuellement établies en moyenne à 2,15 \$ par tranche de 100 \$ de masse salariale, ces cotisations sont à leur plus haut niveau depuis 1999, année durant laquelle elles ont atteint une moyenne de 2,22 \$.

Chaque année, la CSST indemnise environ 140 000 travailleurs.

Apparence que ça finit betôt!



Maintenant
99\$*
Phototéléphone
Sanyo 8100



Maintenant
0\$*
Nokia 3586i



Maintenant
0\$*
Samsung n370



Maintenant
49\$*
Samsung n400

Jusqu'à vendredi seulement!

+ Forfait Tout-en-un en tout temps pour seulement 30\$ par mois.*

- Une économie de 5 \$ par mois.
- Comprend 200 minutes valides en tout temps et 20 appels locaux illimités au numéro de votre choix.
- Aucuns frais d'activation, aucuns frais cachés.

+ 3 mois d'appels locaux illimités en prime*

- Une réception de qualité supérieure
- Une couverture imbattable
- La mobilité sur laquelle on peut compter



Et bien simple.^{MC}

1 888 4MOBILE www.bell.ca/vente Magasins Espace Bell et Bell Mobilité

<p>Anjou Les Galeries d'Anjou (514) 353-0257</p> <p>Beloeil Mail Champlain (450) 465-8759</p> <p>Châteauguay Centre régional Châteauguay (450) 691-7665</p> <p>Coaticook 18, rue du Manège Place J.R. Lefebvre (819) 849-9997</p> <p>Cowansville Domaine du Parc (450) 263-4444</p> <p>Delson 5, route 132 (450) 635-9999</p> <p>Châteauguay Centre régional Châteauguay (450) 691-7665</p>	<p>3699, boul. St-Jean (514) 626-8888</p> <p>Dorion-Vaudreuil 84, boul. Harwood (450) 424-1416</p> <p>Dorval Les Jardins Dorval (514) 631-1222</p> <p>Drummondville 2265, boul. St-Joseph (819) 478-5178</p> <p>Promenades Drummondville (819) 474-4433</p> <p>Gatineau Promenades de l'Outaouais (819) 246-2355</p>	<p>Granby Galeries de Granby (450) 777-4058</p> <p>Hull Galeries de Hull (819) 771-2716</p> <p>Joliette Les Galeries Joliette (450) 755-5533</p> <p>LaSalle Carrefour Angrignon (514) 364-3071</p> <p>Laval 1655, boul. St-Martin Ouest (450) 680-1010</p> <p>Carrefour Laval (450) 681-3344</p>	<p>Carrefour Laval (kiosque) (450) 978-7133</p> <p>Centre Rockland (514) 340-1269</p> <p>Place Alexis-Nihon (514) 939-2439</p> <p>Place Dupuis (514) 844-1313</p> <p>Place Versailles (514) 353-8847</p> <p>Plaza Côte-des-Neiges (514) 342-5444</p> <p>Tour Jean-Talon (Rez-de-chaussée) (514) 270-1155</p> <p>Montréal-Nord Place Bourassa (514) 322-3202</p>	<p>892, rue Ste-Catherine Ouest (514) 681-0404</p> <p>Centre Rockland (514) 340-1269</p> <p>Place Alexis-Nihon (514) 939-2439</p> <p>Place Dupuis (514) 844-1313</p> <p>Place Versailles (514) 353-8847</p> <p>Plaza Côte-des-Neiges (514) 342-5444</p> <p>Tour Jean-Talon (Rez-de-chaussée) (514) 270-1155</p> <p>Montréal-Nord Place Bourassa (514) 322-3202</p>	<p>Mont-Tremblant 517, rue de St-Jovite (819) 681-0404</p> <p>Pointe-aux-Trembles 12530, rue Sherbrooke Est (514) 645-4455</p> <p>Pointe-Claire Fairview Pointe-Claire (514) 630-4992</p> <p>Repentigny 309, rue Notre-Dame (450) 585-4455</p> <p>Les Galeries Rive-Nord (450) 657-4455</p>	<p>Rosemère 232, boul. Curé-Labelle (450) 979-3838</p> <p>Place Rosemère (450) 435-0024</p> <p>Salaberry-de-Valleyfield Centre commercial Valleyfield (450) 377-1256</p> <p>Sherbrooke 2700, rue King Ouest (819) 823-9994</p> <p>Carrefour de l'Estrie (819) 565-1605</p>	<p>Sorel Les Promenades de Sorel (450) 742-6789</p> <p>St-Bruno-de-Montarville Les Promenades St-Bruno (450) 441-1535</p> <p>Ste-Agathe-des-Monts 80A, boul. Morin (819) 321-0265</p> <p>St-Eustache Place St-Eustache (450) 623-8500</p>	<p>St-Hubert 5190, boul. Cousineau (450) 676-9919</p> <p>3879, boul. Taschereau (450) 926-2020</p> <p>St-Hyacinthe Galeries St-Hyacinthe (450) 778-1749</p> <p>St-Jean-sur-Richelieu 391, boul. Séminaire Nord (450) 348-5210</p> <p>Carrefour Richelieu (450) 349-4400</p> <p>St-Jérôme Le Carrefour du Nord (450) 431-3926</p>	<p>St-Laurent La Place Vertu (514) 335-2355</p> <p>St-Léonard 6050, boul. Métropolitain Est (514) 257-9292</p> <p>Centre Le Boulevard (514) 376-2288</p> <p>Terrebonne Les Galeries Terrebonne (450) 964-7985</p> <p>Tracy 604, route Marie-Victorin (450) 746-7777</p>	<p>Trois-Rivières 5691, boul. Jean-XXIII (819) 376-6849</p> <p>Centre Les Rivières (819) 691-0482</p> <p>Victoriaville 567, boul. des Bois-Francis Sud (819) 357-7777</p>	<p>La Grande Place des Bois-Francis (819) 357-5776</p>
--	--	---	--	---	---	---	---	--	---	---	--

FUTURESHOP *Dumoulin*
Électronique

LA CABINE
TELEPHONIQUE

Aussi offert chez les agents autorisés et dépositaires Bell Mobilité.

Les offres prennent fin le 30 avril 2004. Certaines conditions s'appliquent. L'offre/prix sont sujets à changement sans préavis. Taxes en sus. Le choix d'appareils peut varier selon les magasins. Photos à titre indicatif. *Sujet à un engagement de 24 mois, avec nouvelle activation seulement. Le rabais de 5 \$ par mois s'applique pendant la durée de cet engagement.

ACTUALITÉS

Défusions: des comités bondés pour la campagne référendaire...

SÉBASTIEN RODRIGUE

Au moins une vingtaine de comité du Oui à la défusion sont en voie de se former dans les anciennes vil-les de Montréal et des luttes serrées s’annoncent avec les comi-tés du Non dans Anjou, Saint-Lau-rent, Côte-Saint-Luc, LaSalle, Poin-te-Claire et Sainte-Anne-de-Bellevue notamment.

Le directeur général des élections avait donné jusqu’à minuit hier pour s’inscrire dans les comités pour le maintien ou la reconstitu-tion des villes. Ces comités entre-ront en fonction si au moins 10 % des électeurs d’une ancienne ville signent les registres demandant la tenue d’un référendum sur la défu-sion.

Ces comités seront les seuls auto-risés à faire des dépenses électora-les à partir de contributions prove-nant des personnes habiles à voter. Les dépenses des comités de coor-dination seront toutefois limitées à 25 000 \$ plus 1 \$ pour chaque ci-toyen ayant droit de vote au réfé-rendum. Ces comités se réuniront aujourd’hui et demain pour élire un président et un agent officiel.

Selon les données disponibles quelques heures avant la fermeture de la période des inscriptions, les défusionnistes semblaient plus nombreux dans certains arrondis-sements comme Baie-d’Urfé, Mon-tréal-Est, Dollard-des-Ormeaux, Montréal-Ouest, Westmount, Mont-Royal, Kirkland, Hampstead et Senneville.

Les partisans de la nouvelle ville sont toutefois plus mobilisés à An-jou, Lachine, Montréal-Nord, Mon-tréal, Outremont et Verdun. Ail-leurs, les comités du Oui et du Non ont recruté un nombre similaire de militants, laissant entrevoir une lutte serrée. On retrouve toutefois des personnes inscrites dans plu-sieurs comités à la fois. Certains co-mités ont embrigadé plus de 150

....et des députés libéraux se prononcent

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — Les députés libéraux qui se prononcent jusqu’ici sur les défusions municipales sont plutôt en faveur de la séparation des nou-velles villes et de la reconstitution des anciennes.

Après Roch Cholette vendredi dernier sur l’avenir de Gatineau, le député de Notre-Dame-de-Grâce, Russell Copeman, s’est prononcé hier clairement en faveur de la dé-fusion de Montréal.

« La défusion est une bonne chose pour la population de Montréal-Ouest », a déclaré M. Copeman avant d’ajouter qu’il respectera le mot d’ordre du premier ministre Charest en ne participant pas à l’éventuelle campagne référendaire. La défusion de certaines municipa-lités de l’Ouest-de-l’Île n’aurait « pas d’impact » négatif, selon lui, sur la métropole. Il ne croit pas non plus à l’apparition d’un clivage lin-guistique à Montréal. « Je pense que les habitants de Montréal-Ouest sont prêts à apporter leur contribution au conseil d’agglomé-ration », a ajouté M. Copeman.

Le député de Marguerite-D’You-ville, Pierre Moreau, n’a jamais ca-ché qu’il était contre la fusion de Boucherville au grand Longueuil. Hier, il a soutenu qu’il prendra po-sition dans le présent débat en l’an-nonçant d’abord à ses électeurs. « Le succès des grandes villes doit

personnes.

Longueuil passe à l’offensive

De son côté, Longueuil a lancé une première salve à l’endroit des défusionnistes en postant dans tou-tes les résidences les résumés des études sur les coûts des défusions préparés par le gouvernement pro-vincial.

Pour plusieurs anciennes villes de la Rive-Sud, ces études prévoient des hausses de taxes en cas de dé-fusion. Il y a toutefois Brossard, Greenfield Park et Saint-Hubert où une défusion des sept anciennes villes formant aujourd’hui Lon-gueuil se traduirait par une baisse de l’impôt foncier.

Cet envoi postal en 170 000 exem-plaires coûtera 17 000 \$ à Lon-gueuil. Pendant la période des res-gistres, le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) auto-rise les villes à dépenser des fonds publics sans fixer de limite. Le gouvernement avait exigé que les villes rendent ces études disponi-bles dans les hôtels de ville, les bu-reaux d’arrondissement et les bi-bliothèques.

Le directeur des communications de Longueuil, François Laramée, ajoute que l’administration munici-pale compte aussi faire de la publi-cité, notamment pour informer les citoyens des incidences des dé-membrements sur la répartition des services entre les villes défusion-nées et l’agglomération.

À Longueuil, les comités du Non sont en train de se former par l’en-tremise du parti du maire Jacques Olivier. Les élus du caucus de l’Équipe Olivier seront tous mem-bres de ces comités, selon le direc-teur général du parti, Raymond Dupont. Les défusionnistes ont aussi mis sur pied des comités du Oui dans cinq arrondissements, soit ceux de Saint-Bruno, Boucherville, Saint-Lambert, Brossard et Greenfield Park.

...et des députés libéraux se prononcent

d’abord passer par un appui démoc-ratique. Ce qui fait avancer le dé-bat, c’est que les gens pourront se prononcer », a expliqué M. Moreau en reprenant la ligne de conduite dictée par le gouvernement libéral.

En caucus, le premier ministre Charest a demandé aux élus libé-raux de ne pas signer les registres demandant un référendum sur le démembrement de la nouvelle vil-le, pas plus que de participer à la campagne référendaire. Sinon, les députés pourront prendre position s’ils le souhaitent.

Le ministre des Affaires munici-pales, Jean-Marc Fournier, ne s’est pas offusqué des prises de position de ses collègues. Il croit que, d’un point de vue libéral, la démocratie, c’est de reconnaître que les députés « ne sont pas des machines qui se taisent ».

Deux ministres ont toutefois refu-sé de se prononcer sur les défu-sions hier, soit la ministre déléguée aux Transports, Julie Boulet (La-violette), et le ministre des Finan-ces, Yves Séguin (Outremont).

Le député de Hull, Roch Cholette, a ouvert le bal vendredi en se disant en faveur de la reconstitution de l’an-cienne ville de Hull qui fait désor-mais partie de Gatineau. C’est lui qui avait proposé aux libéraux en l’an 2000 l’idée de consulter les citoyens sur les défusions municipales.

Avec la Presse Canadienne

Les grévistes de Terre-Neuve retournent au travail

PRESSE CANADIENNE

ST-JEAN, Terre-Neuve — Les em-ployés du secteur public en grève à Terre-Neuve ont décidé de rentrer au travail hier, coupant ainsi l’her-esse sous le pied du gouvernement provincial qui se préparait à adop-ter une loi pour les obliger à re-prendre le travail.

Les leaders syndicaux espéraient que les négociations se poursuivent avec les 20 000 employés du gou-vernement de retour au travail après 27 jours de grève.

« Il ne sera pas nécessaire de dé-poser le projet de loi », a dit Leo Puddister, leader du syndicat des employés du secteur public de Ter-re-Neuve-et-Labrador.

Ce syndicat, ainsi que le Syndicat canadien de la fonction publique, avaient auparavant fait une offre de dernière minute pour tenter de re-lancer les négociations. Mais cette

Est-ce que l’inspiration peut à la fois arrêter votre cœur de battre et le faire palpiter ? Oui. Est-ce qu’un moteur HEMI^{MD} V8 de 340 chevaux peut combiner une accélération fulgurante et une économie d’essence notable ? Avec notre système à cylindrée variable, certainement. Et est-ce que toute cette élégance et cette technologie peuvent être à vous pour moins de 43 000 \$? Absolument.

VOICI LA TOUTE NOUVELLE CHRYSLER 300C.



CHRYSLER



INSPIRATION INCLUSE

La Chrysler 300 à partir de 29 995 \$*.

Pour plus d’information sur la Chrysler 300, visitez CHRYSLER.CA

ou composez le 1 800 361-3700.

* PDSF pour la Chrysler 300 2005. PDSF pour la Chrysler 300C telle qu’illustrée est de 42 995 \$. Transport en sus (1 100 \$).

Chrysler est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc.

MD HEMI est une marque de commerce déposée de DaimlerChrysler Corporation.

ACTUALITÉS

Un appareil de pointe de l’Hôtel-Dieu servirait au privé

Couillard promet une intervention vigoureuse

GILLES NORMAND

QUÉBEC — Qualifiant de « total-ement inacceptable » l’utilisation d’un appareil hautement spécialisé de l’Hôtel-Dieu de Montréal par une cli-nique privée, qui impose des frais qui atteindraient 2500 \$ à ses clients, le ministre Philippe Couillard a pro-mis une « intervention rigoureuse » une fois qu’il aura fait toutes les vér-ifications.

Cette situation hors du commun, soulevée à l’Assemblée nationale par la formation péquiste, qui n’hésite pas à la qualifier de scandaleuse, était de toute évidence inconnue du mi-nistre de la Santé.

Les députés péquistes Solange Cha-rest et Louise Harel ont profité de la période des questions pour interroger le gouvernement sur l’utilisation d’un appareil de tomographie à posi-tions, de type PETscan, propriété de l’hôpital, par le directeur de la cli-nique de médecine nucléaire Imatech, le Dr Raymond Taillefer, également chef du département de médecine nucléaire à l’Hôtel-Dieu.

Le même appareil ultramoderne, doté d’une caméra très sophistiquée, est bien sûr à la disposition du public qui fréquente l’hôpital, gratuitement, mais avec un délai de deux mois et demi bien qu’il y ait urgence. Lorsqu’ils font affaire avec la clinique privée du Dr Taillefer, ils peuvent passer ce test dans un délai de quatre jours, moyennant une forte somme.

Vérification faite, ce secteur spéciali-sé de l’Hôtel-Dieu se transforme en clinique privée après 15h. Cette cli-nique, Imatech, loue l’appareil ainsi que le personnel de l’hôpital néces-saire à sa manutention.

Interrogée à ce propos, une porte-parole du CHUM, Lise Provost, a ex-pliqué : « Le PETscan est fourni par la fondation du CHUM. Nous n’avons aucun budget de fonctionne-ment pour cet appareil. Il est financé par des ventes de services à d’autres hôpitaux ou d’autres cliniques. C’est dans la normalité des choses. »

Le ministre Couillard ne voit pas les choses du même oeil : « La fondation est un organisme de l’hôpital, un hô-pital public. »

« Je viens de parler à mon sous-mi-nistres, les vérifications vont être fai-tes, le directeur général (de l’hôpital) va être contacté immédiatement. Je pense que déjà le message est envoyé que nous considérons cette situation intolérable », a-t-il déclaré dans un point de presse après la période des questions.

« S’il s’avère qu’effectivement, l’institution hospitalière a dans ses murs un appareil de tomographie à positrons, qui est une technologie très rare dont on dispose en peu d’exemplaires au Québec, s’il s’aveu

Les médecins infectés par le VIH n’ont pas à le dire à leurs patients

PASCALLE BRETON

Les médecins infectés par le VIH ou par un autre virus transmissible par le sang ne seront pas tenus de divul-guer leur état de santé à leurs pa-tients. En revanche, ils doivent dès maintenant être suivis par un comité d’experts indépendants.

Ainsi en a décidé le Collège des médecins au terme d’une longue ré-flexion visant à encadrer de façon plus sûre la pratique des médecins infectés.

Les lacunes observées à l’hôpital Sainte-Justine, où une vaste opéra-tion a été menée en janvier pour rap-peler 2600 patients qui avaient été opérés sur une période de 13 ans par une chirurgienne séropositive, ont fortement influencé ces recomman-dations.

« La prévention des infections, dans un premier temps et lorsque nécessaire, l’évaluation et le suivi des médecins infectés, constituent le cœur de ce rapport afin de continuer d’obtenir une prestation de soins sé-curitaire pour les patients », a décla-ré hier le président du Collège des médecins, le Dr Yves Lamontagne, en dévoilant le nouvel énoncé de politique.

De façon générale, le médecin doit respecter les règles universelles de précaution, c’est-à-dire agir en tout temps comme si son patient était in-fecté au VIH ou par une autre infec-tion transmissible par le sang. Le médecin est par ailleurs tenu de con-naître lui-même son état de santé et de consulter un autre médecin traitant s’il est infecté. Par la suite, il doit faire évaluer sa pratique par un

qu’il y a ça et qu’on vend ces servi-ces-là uniquement aux gens qui ont les moyens de payer — j’ai entendu le chiffre de 2500 \$ pour l’examen — je dis de façon très claire que ceci est totalement inacceptable », a indiqué le ministre qui se donnait quelques heures pour faire ses propres vérifi-cations avant de décider ce qu’il allait faire.

« Si on a dans un hôpital un appa-reil comme celui qui est décrit et qu’on préfère le vendre à une cli-nique privée plutôt que donner du temps supplémentaire pour traiter les citoyens, quels que soient leurs moyens, je répète que je trouve ça to-talement inacceptable », s’est indigné le ministre, qui précise n’avoir jamais vu sur son bureau une demande de l’Hôtel-Dieu de Montréal pour obte-nir des budgets pour payer des heu-res supplémentaires aux employés afin de traiter des gens.

Le ministre a également ajouté : « Si, par exemple, quelqu’un souf-frant d’un nodule pulmonaire suspect ne peut avoir son examen avant deux mois parce qu’il n’est pas capable de payer 2500 \$, je regrette, ça ne mar-che pas ça. Ce n’est pas acceptable. Ce n’est pas comme ça qu’on veut avoir un système de santé au Qué-bec. »

« On veut que l’appareil soit là pour servir tout le monde, quels que soient leurs revenus. On a toujours dit que notre objectif principal était de donner accès aux soins aux ci-toyens sans égard à leur capacité de payer » Le ministre refuse de dire si, selon lui, le Dr Taillefer est en conflit d’intérêts.

« Ça me paraît évident », a pour sa part indiqué Louise Harel dans un autre point de presse.

M. Couillard rappelle qu’il n’y a pas eu de coupes budgétaires en santé depuis deux ans au Québec. Au con-traire, a-t-il dit, il y a eu 12 % d’aug-mentation des budgets partout au Québec. Cela, ajouté à la complète indexation spécifique pour les hôpi-taux, qui représente 113 millions, de-vrait permettre aux institutions de faire face aux coûts entraînés par la technologie et le vieillissement de la population, estime-t-il.

Les députées Charest et Harel ont également soulevé d’autres cas trou-vés en fouillant sur Internet. Il s’agit de compagnies privées ou de clini-ques qui offrent le même test pour 1975 \$ dans des hôpitaux universitai-res. L’une de ces cliniques « envoie des invitations aux médecins dans les régions pour leur proposer de rece-voir leurs clients qui sont en attente d’examens », soulignent-elles, ajou-tant que ces tests « ont toujours lieu dans les hôpitaux universitaires ». Il y a quatre hôpitaux de ce type au Québec.

Avec la collaboration de Gilles Normand

ACTUALITÉS

ACURA Plus
BLAINVILLE
 Un service vraiment remarquable

- Climatiseur sans CFC
- Moteur VTEC
- Coussins gonflables avant et latéraux
- Freins à disque avec ABS
- Roues de 15 pouces
- Régulateur de vitesses
- Toit ouvrant
- Et tellement plus



EL 2004

248\$*/M
 22 200\$(1)

* Location de 48 mois taxes en sus, transport et préparation inclus, 24 000 km par année, comptant ou échange équivalent EL 04 (3 438\$) 05 comptant disponible. Valeur résiduelle garantie. Détails sur place. (1) Taxes, transport et préparation en sus sur achat. Les modèles offerts peuvent différer de la photographie.

255, BOUL. DE LA SEIGNEURIE, BLAINVILLE
450.435.4455
 www.acraplus.com

3219097



Enquête demandée sur la pollution du Technoparc

CHARLES CÔTÉ

La Commission de coopération environnementale de l'ALENA se rend aux arguments de groupes écologistes et recommande la tenue d'une enquête sur la pollution toxique du Technoparc.

« Nous recommandons la constitution d'un dossier factuel, dit Geoffrey Garver, de la CCE. Nous avons passé l'information en revue et nous avons conclu qu'il y avait des questions qui demeuraient sans réponse. »

Mais avant que l'enquête ne soit lancée, la recommandation doit être approuvée par au moins deux des trois ministres responsables de l'environnement dans les pays signataires de l'ALENA, soit David Anderson, du Canada, et ses homologues des États-Unis et du Mexique. Par le passé, sur 16 recommandations d'enquête de la CCE, 14 ont été suivies. Selon une porte-parole du ministère fédéral de l'Environnement, la décision devrait être prise d'ici un mois.

Le Technoparc est un ancien dé-

potoir transformé en stationnement pendant l'Expo 67 et ensuite en parc industriel. Il est entouré d'autres terrains ayant accueilli depuis plus de 100 ans d'autres activités polluantes. Situé au nord de l'autoroute Bonaventure, près du pont Victoria, il laisse s'échapper dans le fleuve des huiles contaminées aux biphényles polychlorés (BPC) et d'autres substances toxiques.

Le terrain appartient à la Ville de Montréal qui l'a acquis du gouvernement fédéral en 1989. Certains lots ont été revendus, notamment à Téléglobe, Bell Mobilité et Mel's Cité du Cinéma.

La pollution est connue depuis au moins 1991. Des opérations de pompage ont été réalisées par le passé. Le CN, voisin du site, a installé ses propres équipements à la limite de son terrain pour tenter de retenir la pollution. Mais selon des échantillonnages réalisés en 2002 par la Société pour vaincre la pollution, la contamination aux BPC sous le pont Victoria demeure des centaines de fois supérieure

aux normes.

Il y a deux ans, une enquête d'Environnement Canada s'est terminée en cul-de-sac, les recherches n'ayant pas permis de déterminer qui devait être tenu responsable de la pollution. Toutefois, estiment les groupes écologistes, le simple fait que le site continue de polluer implique la responsabilité de la Ville de Montréal, en ce qui a trait à la Loi fédérale sur les pêches, sensée protéger le poisson.

Le texte de la décision de la CCE montre comment l'organisme perçoit la gravité de la situation. « On a constaté la présence d'éthylbenzène, de benzène, de toluène, de styrène, de xylène, de HAP de chlorophénols et de dichlorométhane dans les eaux de surface et les eaux souterraines. La nocivité d'un grand nombre de ces substances chimiques est un des facteurs qui justifient la constitution d'un dossier factuel », estime la CCE dans sa décision.

Par ailleurs, la gestion de la situation par Environnement Canada serait scrutée attentivement. La CCE s'interroge sur les méthodes d'enquête dans ce dossier complexe où le gouvernement fédéral est impliqué à la fois comme enquêteur et ancien propriétaire du terrain.

La recommandation fait suite à la requête commune du groupe Waterkeeper, fondé par l'écologiste Robert Kennedy Jr, et de la Société pour vaincre la pollution, de Montréal.

« Nous sommes ravis, dit Mark Mattson, président de Lake Ontario Waterkeeper, au Canada. C'est exactement ce que nous recherchions. La CCE se demande pourquoi l'enquête a été stoppée, si la pollution se poursuit. »

L'expérience d'Axor est jugée non concluante

HÉLÈNE BARIL

Il ne faudrait pas conclure de l'expérience décevante du Groupe Axor en Gaspésie que l'énergie éolienne n'a pas d'avenir au Québec, ont prévenu hier les défenseurs de cette forme d'énergie verte.

La qualité du vent en Gaspésie n'est pas la seule cause du faible rendement des deux parcs d'éoliennes d'Axor, a soutenu Richard Legault, dont la firme de consultants Hélimax vient de produire une carte des vents et du potentiel éolien du Québec.

Selon lui, la technologie a beaucoup évolué et permet de produire plus d'électricité avec les mêmes vents. Axor a eu en outre beaucoup de problèmes mécaniques qui ont hypothéqué la production de ses éoliennes, explique-t-il.

Le Groupe Axor, une entreprise privée qui exploite depuis cinq ans deux parcs d'éoliennes de 100 mégawatts en Gaspésie, a constaté que le rendement de ses machines était inférieur de 40 % à ce qu'avaient prévu les experts consultés. Le facteur d'utilisation de ses éoliennes n'a été que de 18 %, ce qui veut dire qu'elles produisaient de l'électricité pendant seulement 18 % du temps, comparativement à des attentes de 25 %.

Le consultant Richard Legault avance que les sites d'Axor, à Cap-Chat et à Matane, ne sont pas les meilleurs sites éoliens en Gaspésie. « Ils ont été choisis à l'époque parce que des données (sur la qualité du vent) existaient. Mais les outils pour mesurer le vent sont infiniment meilleurs aujourd'hui. »

En fait, la Gaspésie n'est pas le meilleur site au Québec pour implanter l'énergie éolienne, a constaté Hélimax en réalisant sa carte du potentiel éolien du Québec. « Les gros gisements de vent ne sont pas là, dit Richard Legault. Ils sont au nord de la Côte-Nord et dans le nord du Québec. »

La firme 3Ci, qui a investi près de 200 millions dans l'exploitation éolienne en Gaspésie, croit encore au potentiel de la région. L'entreprise a vendu pour 26 millions d'actions accréditatives à des investisseurs pour financer son parc d'éoliennes en se basant sur un facteur d'utilisation de près de 40 %, soit trois fois le rendement obtenu par Axor. « Nos professionnels et nos experts ont cumulé des données de vent avec lesquelles on est tout à fait confortables », a fait savoir hier la porte-parole de 3Ci, Sylvie Archambault.

Solutions d'affaires Mobilité

Mais de quelle planète viennent-ils ? Mi-génies techniques, mi-conseillers d'affaires, mi-magiciens, ils sont entièrement dédiés au succès de votre entreprise. Ils savent transformer des données sans fil, sans problème et les transmettre du monde binaire au monde des affaires.

**NOS GOUROUS
 DES DONNÉES RÉALISERONT
 VOS RÊVES LES PLUS FOUS.**

C'est ça leur travail.

Nos spécialistes en transmission de données sans fil ont aidé une entreprise de l'industrie alimentaire à implanter un système ANP de gestion des commandes. Maintenant qu'ils suivent le cours de leurs inventaires en temps réel, ils peuvent éviter les ruptures de stocks aux points de vente, leur personnel mobile est davantage productif et leurs détaillants n'en tarissent plus d'éloges. Voyez de quelle façon nous pouvons aussi aider votre entreprise en visitant le www.bureaumobile.ca/etudesdecas1

Pour une consultation gratuite avec un spécialiste en transmission de données sans fil, composez le 1-866-838-4110. Profitez des **Avantages Compétitifs de Bell Mobilité.**



Et bien simple.™

Un horrible accident

Le père de la petite Audrey est blanchi

CHRISTIANE DESJARDINS

Le décès de la petite Audrey Dubé-Martin, morte de chaleur l'été dernier après avoir été oubliée dans une voiture, est un horrible accident, a conclu le ministère public. Hier, l'accusation d'homicide involontaire qui pesait sur son père de 27 ans, Dominic Martin, a été retirée.

« Il n'y a eu aucune malice, aucune négligence, aucune insouciance ou négligence criminelle de la part du père, a expliqué hier la procureure de la Couronne, Manon Ouimet. C'est un ensemble de circonstances : le stress, la routine bousculée... »

Le père, qui est par ailleurs un homme raisonnable dans toutes les sphères de sa vie, avait développé un automatisme, a expliqué M^e Ouimet. Le matin, après avoir déposé son enfant, puis sa conjointe, il partait au travail. Ce matin-là, la routine a été changée. Il a d'abord déposé

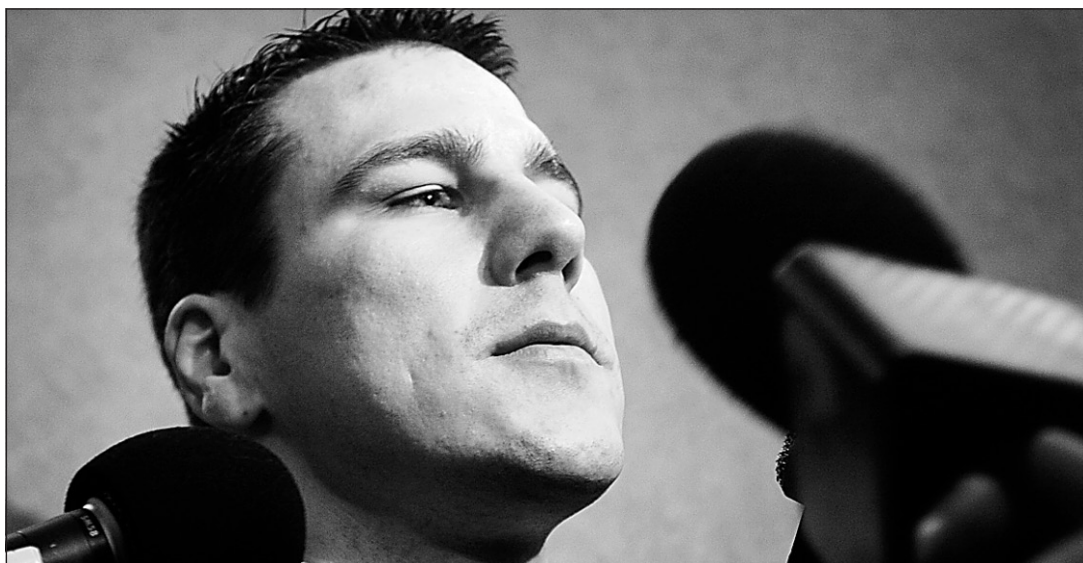


PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE ©

Dominic Martin, père de la fillette morte de chaleur dans une voiture, était soulagé hier.

sa conjointe, et a oublié que l'enfant de 22 mois était derrière. L'homme, qui exerce la profession d'actuaire, a garé sa voiture près du métro LaSalle comme il le faisait toujours, puis a pris le métro pour aller travailler. Il est revenu à sa voiture comme d'habitude vers 17 h. En s'asseyant, il a regardé dans son miroir et a constaté avec effroi que la petite Audrey était dans son siège. Il s'est rué à l'hôpital, mais il était beaucoup trop tard. Il a été accusé d'homicide involontaire.

Avant de décider de retirer les accusations, le ministère public a scruté minutieusement la preuve et s'est renseigné sur la jurisprudence et les cas semblables au Canada et aux États-Unis. « La grande question était : est-ce que ça se peut qu'on oublie un enfant dans une voiture pendant huit heures ? Une partie de la population comprend que ça peut arriver, et une autre

partie ne comprend pas. Selon nos recherches, la réponse est oui, ça peut arriver », a expliqué M^e Ouimet. Il ne s'agit pas ici d'un parent qui a laissé volontairement son enfant dans une voiture pour faire une course, comme cela se produit malheureusement trop souvent, mais d'un oubli total. Le juge Jean B. Falardeau a libéré l'accusé sur-le-champ. Il n'aura donc pas à subir de procès.

Cette libération est venue mettre un peu de baume sur les plaies toujours vives du couple Dubé-Martin.

« Je suis soulagé. C'est un gros poids sur nos épaules, la famille, Sylvie et moi. Ça va nous permettre de vivre un deuil un peu plus serein, comme ça se doit », a commenté Dominic Martin, en sortant de la salle d'audience hier après-midi avec sa conjointe, Sylvie Dubé. Malgré cela, l'homme paraissait encore très abattu.

Agression au bâton de baseball

La victime succombe

MARCEL LAROCHE

Plongé dans un profond coma à la suite d'une sauvage agression à coups de bâton de baseball, un jeune homme a succombé à ses blessures lundi soir, 10 jours après cet incident survenu devant une discothèque de Laval.

Ehab Youssef, un Montréalais de 20 ans qui avait été transféré à l'hôpital du Sacré-Coeur quelques heures après l'attentat, n'a jamais repris conscience.

L'attentat s'est déroulé vers 2 h 15 le matin du 17 avril, au moment où le jeune homme et un ami s'apprétaient à quitter la discothèque Fuzzy du boulevard Saint-Martin Est à Laval.

Alors qu'il tentait de convaincre son copain de mettre fin à une discussion avec une jeune femme, Youssef aurait été attaqué par deux autres jeunes gens qui l'auraient frappé à coups de bâton de baseball. Grièvement blessé, Youssef s'est lui-même dirigé à la Cité de la Santé, à Laval, avant d'être transféré à l'hôpital du Sacré-Coeur.

Les deux présumés assaillants, les Montréalais Byron Quevedo, 20 ans, et Fabio Lacayo-Medina, 22 ans, ont été appréhendés le soir même de l'agression et sont toujours détenus en attendant d'être accusés de meurtre non prémédité.

Plans de location et de financement de Toyota Services Financiers. Approbation de crédit requise. *La location est basée sur une location-bail de 48 mois et un taux de location de 3,8 % pour une Corolla CE 2004 (modèle BR32EM-A avec boîte manuelle), avec acompte de 1 751 \$. Premier paiement de 0 \$ et dépôt de garantie de 0 \$ exigés au moment de la livraison. Coût total de la location de 10 823 \$. Prix de l'option d'achat de 7 242,70 \$ basé sur un maximum de 96 000 km. Des frais de 0,07 \$ s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire. En fonction du prix Accès de 15 394 \$. Le prix Accès indiqué dans cette annonce est en vigueur en avril 2004 et a été établi par les concessionnaires Accès Toyota participants du marché de Montréal. La location comprend un maximum de 1 010 \$ pour frais de transport et de préparation. Immatriculation, enregistrement (y compris RDPRM), assurance et taxes applicables en sus. **Exemple de financement : 20 000 \$ à 3,8 % par an équivaut à 588,70 \$ par mois pendant 36 mois. Frais d'emprunt de 1 193,20 \$ pour un total de 21 193,20 \$. Immatriculation, frais de transport et de préparation, enregistrement (y compris RDPRM), assurance et taxes en sus. Offres valables sur une Corolla 2004 achetée ou louée avant le 30 avril 2004. Certaines conditions s'appliquent. †Basé sur les statistiques d'enregistrement des véhicules neufs de R.L.Polk Canada, Inc. en fin d'année civile 2003. Tous droits réservés. ††Valable jusqu'au 30 avril 2004 sur une Corolla 2004 neuve louée pour au moins 48 mois. Un concessionnaire Toyota est libre d'établir ses propres prix de détail et ne subira aucune réclamation s'il choisit de vendre à un prix inférieur à ceux indiqués dans cette annonce. Voyez votre concessionnaire Accès Toyota participant pour plus de détails ou visitez www.acces.toyota.ca ou composez le 1 888 TOYOTA-8.



49 318 Canadiens ne peuvent se tromper.

L'an passé, 49 318 Canadiens ont fièrement pris le volant d'une Corolla toute neuve. Résultat : la Corolla est la berline la plus vendue au pays[†]. Avec les caractéristiques suivantes en équipement de série, c'est facile de comprendre pourquoi :

- Moteur de 1,8 litre, distribution à calage variable intelligent
- Faible consommation d'essence ville/route L/100 km : 7,1/5,3
- Véhicule à émissions ultra faibles
- Banquette arrière divisée 60/40 à dossiers rabattables
- Radio AM-FM CD
- Rétroviseurs à télécommande assistée
- Indicateur de température extérieure
- Qualité légendaire Toyota

JOURS
ÉTIQUETTES
ROUGES

Corolla CE
2004

Location à

189 \$*

par mois

avec dépôt de garantie de 0 \$
et première mensualité de 0 \$^{††}

Ou financement à

3,8 %

jusqu'à 36 mois**

TOYOTA

un coup de cœur sans fin

ACTUALITÉS



**TOUT LE MONDE VEUT ALLER AU CIEL,
MAIS PERSONNE NE VEUT MOURIR.**

C'est normal, la mort, vous ne voulez pas y penser.

MAIS SAVIEZ-VOUS...

- Que dans certains cas, les arrêts et conflits de travail peuvent affecter les entreprises de services funéraires ?
- Que dans de tels cas, vous pourriez avoir une rupture de services, menant à une situation pénible et un choc émotif ?
- Que vous pourriez avoir des surprises financières (comme des frais d'administration ou de résiliation) si vous tentez de transférer vos arrangements ou préarrangements à une autre société ou de les annuler ?

Malheureusement, ne pas y penser vous coûte très cher. En plus, vous n'êtes pas expert. Nous le sommes. Pourquoi ne pas mettre toutes les chances de votre côté ?

... QU'IL EXISTE UNE NOUVELLE FAÇON DE FAIRE ?

Vous avez maintenant le choix. Nous avons la solution.

La solution, c'est de vous donner tous les renseignements et de répondre à toutes vos questions, avant que vous ne preniez une décision. Aussi, c'est de travailler avec toutes les maisons funéraires, pour que vous ayez toutes les options.

Et surtout, c'est la GARANTIE DU MEILLEUR PRIX, parce que nous négocions et nous travaillons pour vous.

Consulter vous épargne de l'argent. Comment est-ce possible ? Parce que sachant le vrai prix des services et toutes les options disponibles, vous achetez exactement ce que vous voulez - pas plus. Aussi, comme vous faites des choix éclairés, vous obtenez la juste valeur pour votre argent.

**LA SOLUTION :
1 866 PRÉVOIR, PARTOUT AU QUÉBEC**

Appelez-nous et :

- Nous vous rencontrerons, où que vous soyez au Québec;
- Nous vous guiderons dans le domaine complexe des services funéraires;
- Nous veillerons à vos intérêts en travaillant et en négociant pour vous;
- Nos services de consultation vous obtiendront le meilleur prix.

Votre solution : Le Groupe LeSieur Légaré.

Le Groupe LeSieur Légaré est le premier groupe de consultation funéraire au Québec. Fort d'une expérience d'affaires qui repose sur trois générations de spécialistes, le Groupe LeSieur Légaré vous offre des solutions intelligentes, pratiques et à votre prix. Nos consultations sont gratuites et sans engagement de votre part. Donc, mettez toutes les chances de votre côté. Si vous avez déjà pris des préarrangements funéraires, nous vous aiderons à évaluer vos services. Et avant de conclure des arrangements ou préarrangements, appelez-nous : nous travaillerons avec vous pour obtenir le meilleur prix.

**LE GROUPE LESIEUR LÉGARÉ :
AU TRAVAIL POUR VOUS**

Découpez cet aide-mémoire : il vous sera utile plus tard.

1 866 PRÉVOIR

(1 866 773-8647) Partout au Québec
www.LeSieurLegare.com

**LE GROUPE
LESIEUR LÉGARÉ**

Le premier groupe
de consultation funéraire au Québec



S'il était «juge», le juge Boilard condamnerait Guimond

CHRISTIANE DESJARDINS

En donnant ses directives aux 12 membres du jury hier, le juge Jean-Guy Boilard a dit qu'il serait déraisonnable d'acquitter Benoît Guimond du meurtre non prémédité du jeune Marc-Alexandre Chartrand, âgé de 17 ans.

« Je vous donne mon opinion, vous n'êtes pas obligé... Vous avez le droit d'être déraisonnable », a dit le juge, en soulignant que la preuve selon laquelle Guimond avait tiré sur le jeune Chartrand était « incontestable ».

Peu de temps auparavant, le magistrat avait indiqué que sa fonction dans un procès devant jury en était une « d'arbitre ». Mais un juge peut quand même donner son opinion, a-t-il laissé entendre. Une fois que le jury a été isolé, les avocats de la défense, Jacques Larochelle et Christian Gauthier, ont bondi de leur chaise. M^e Larochelle a fait valoir au juge qu'il était allé loin dans ses directives.

« Vous irez en appel », a répondu le juge Boilard, en ajoutant qu'à ce moment-là, il serait sans doute à la retraite.

Benoît Guimond est accusé du meurtre non prémédité du jeune Chartrand, et de deux tentatives de meurtre, commis la nuit du 20 octobre 2001 devant le bar Aria, rue Saint-

Denis, à Montréal. Guimond, un Rocker, s'est présenté avec des amis à la porte et a voulu entrer en passant devant les quelque 400 personnes qui faisaient la queue. Les portiers leur ont refusé l'accès. Une bagarre a suivi avec les portiers, puis deux des Rockers ont sorti une arme et ont tiré. La balle provenant d'un calibre 44 a traversé la porte du club sans faire de blessé. Celles d'un revolver 38 ont tué Chartrand et blessé Sylvain Mongeau, deux des personnes dans la file. Guimond est le seul qui a été arrêté et accusé relativement à cette affaire. Ce que le jury ignore, parce que le juge a refusé d'admettre cette preuve, c'est que Guimond a été impliqué dans un autre incident semblable. En janvier 2000, dans un aréna de Laval, Guimond et un de ses amis s'en étaient pris à un colosse de 6 pieds et 4 pouces, pesant 325 livres, pour une peccadille. Au cours de la bagarre, Guimond avait mis un revolver sur la tempe du type, en lui disant qu'il ne savait pas à qui il « avait affaire ». Guimond n'avait pas eu le dessus cette fois-là. Il avait été arrêté par la police et avait finalement plaidé coupable.

Le jury a terminé sa première journée de délibérations en fin d'après-midi, hier, et se remettra au travail ce matin.

**SI VOUS AIMEZ LE VÉLO AUTANT QUE NOUS...
VOUS NE MANQUEREZ PAS CET ÉVÉNEMENT**

**LE YÉTI VOUS INVITE À L'OUVERTURE OFFICIELLE
DE SON NOUVEL ESPACE VÉLO**
Du 29 avril au 2 mai Rabais sur vêtements - vélos 2003 - chaussures - camping

5190, boul. Saint-Laurent, Montréal
(514) 271-0773

Vis ta passion

Va jouer dehors.



Mustang décapotable sport 2004

25 995 \$*

Mustang coupé sport 2004

19 995 \$*



Groupe décor sport SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES : jantes de 16 po en aluminium brillant et volant gainé de cuir • Moteur V6 de 3,8 L, 190 ch • Boîte manuelle 5 vitesses • Radio AM/FM stéréo haut niveau avec lecteur laser • Climatisation • Verrouillage des portes, rétroviseurs et glaces à commande électrique • Volant réglable • Entrée sans clé à télécommande • Siège conducteur à réglage électrique • Antidémarrage SecuriLock® • Programmateur de vitesse • Freins assistés à disque aux 4 roues • Becquet arrière

Le modèle décapotable inclut également : • Capote à commande électrique avec couvre-capote souple • Radio AM/FM stéréo MACH® 460 à 8 haut-parleurs avec chargeur de 6 CD monté dans la planche de bord



Bien pensé



ford.ca

Attaque terroriste en Syrie

Un commando frappe dans le quartier des ambassades à Damas

D'APRÈS AFP ET AP

BEYROUTH — Épargnée jusque-là par la vague de violence qui frappe l'Irak et d'autres pays voisins depuis la chute, il y a un peu plus d'un an du régime de Saddam Hussein, la capitale syrienne a connu à son tour hier son baptême du feu, ajoutant à l'instabilité du Moyen-Orient.

Fait sans précédent depuis le début des années 80 à Damas : un commando a attaqué en début de soirée le quartier résidentiel de Mazzeh qui abrite de nombreuses ambassades occidentales et arabes, visant semble-t-il un bâtiment qui a abrité les anciens bureaux des observateurs de l'ONU chargés de veiller au respect de la trêve entre Syriens et Israéliens sur les hauteurs du Golan.

Deux des quatre assaillants ainsi tués dans un accrochage, a annoncé un responsable au ministère syrien de l'Intérieur. Un des assaillants aurait été capturé vivant.

Il était difficile de savoir ce qui s'était passé exactement, les autorités n'ayant donné qu'un compte rendu très succinct et les témoignages variant de manière assez notable.

Selon la version du responsable syrien, quatre hommes armés avaient fait exploser une bombe sous une automobile qui a endommagé un bâtiment voisin pas identifié, avant que les forces de sécurité n'encerclent le groupe. Les assaillants ont alors tenté de fuir dans une voiture en lançant des grenades sur les forces de sécurité.

Les autorités évoquent un « incident terroriste ».

Mais selon plusieurs témoins interrogés sur place par un journaliste de l'AFP, c'est un commando de sept hommes armés qui a attaqué au lance-roquettes RPG un immeuble abritant des anciens bureaux de l'ONU à Mazzeh.

Un assaillant a été tué par les forces de l'ordre et un autre capturé tandis qu'au moins trois autres ont réussi à s'enfuir dans une voiture, ont affirmé ces témoins. Un membre des forces de l'ordre a été grièvement blessé. Le groupe, arrivé dans deux voitures, a tiré à deux reprises sur le bâtiment de l'ONU qui a pris feu, ont-ils dit.

À Ottawa, une porte-parole du Ministère, Marie-Christine Lilkoff, a indiqué que l'ambassade du Canada a été un peu endommagée.



PHOTO REUTERS

Nelson Mandela, 85 ans, toujours très actif dans la promotion des valeurs de la « nouvelle Afrique du Sud », a été longuement ovationné par le public qui a entonné un chant à sa gloire, hier à Pretoria.

Dick Cheney livre bataille devant la Cour suprême



ALEXANDRE SIROIS WASHINGTON

bataille majeure, dont le résultat pourrait avoir un impact sur la lutte menée pour le contrôle de la Maison-Blanche. Et dans ce cas, c'est lui qui est sur la défensive.

Cheney refuse depuis près de trois ans de révéler le nom des personnes qui ont été rencontrées et consultées par un comité chargé de mettre au point la politique de son administration en matière d'énergie. Des organisations environnementales, flairant le conflit d'intérêts, affirment que certains des participants travaillaient pour l'industrie de l'énergie. Ils souhaitent savoir quel a été leur rôle.

Déjà déboutée par deux tribunaux, l'administration Bush a décidé de porter sa cause en appel une dernière fois. L'affaire s'est retrouvée hier devant la Cour suprême. L'avocat représentant Cheney, Theodore Olson, a soutenu qu'il s'agit d'une question de « séparation des pouvoirs ». Il a affirmé qu'en vertu de la Constitution, les présidents et les vice-présidents peuvent solliciter des conseils et prendre des décisions sans avoir à rendre publics tous les détails.

L'une des faiblesses de l'équipe de George W. Bush est qu'on la juge trop proche du monde des affaires et plus préoccupée par les intérêts des plus riches que par le sort de l'Américain moyen. Si la Cour suprême ne tranche pas en faveur de Cheney, des renseignements potentiellement quelques mois avant l'élection de novembre.

Une telle situation risquerait fort d'amener de l'eau au moulin des démocrates, qui critiquent les républicains en raison de leurs liens avec les grandes entreprises.

Le jugement à venir à ceci de particulier qu'il pourrait aussi être crucial pour ce qui est de la réputation de la Cour suprême. Car trois semaines après avoir appris qu'il pouvait porter sa cause en appel, le vice-président a invité l'un des neuf juges du tribunal, Antonin Scalia, à une partie de chasse en Louisiane.

Ce juge, un conservateur controversé, a même voyagé dans l'avion du gouvernement mis à la disposition de Cheney. Il a cependant refusé de se récuser. Hier, lorsqu'il a dit que s'impliquer au sein d'un groupe de travail « n'est pas l'équivalent » d'en être membre puisqu'on ne vote pas sur le résultat final, il était difficile de ne pas penser à l'impact de son équipée avec Cheney.

On craint déjà, aux États-Unis, une décision serrée où Scalia ferait pencher la balance en faveur du vice-président. On se rappelle l'intervention du plus haut tribunal du pays en 2000 qui, dans une décision à cinq contre quatre, a permis à Bush d'accéder à la Maison-Blanche. Et on veut éviter à tout prix que la Cour suprême, qui fait contrepoids aux pouvoirs exécutif et législatif, commence à ressembler à un instrument politique.

L'Afrique du Sud fête ses 10 ans de démocratie multiraciale

D'APRÈS AP

PRETORIA — Le président Thabo Mbeki a prêté serment hier à Pretoria pour un second mandat, le jour où l'Afrique du Sud fêtait les 10 ans de sa démocratie et de la fin du régime ségrégationniste de l'apartheid.

Présidents, monarques, diplomates et des centaines d'invités ont regardé Thabo Mbeki prêter serment à l'Union Buildings, siège du gouvernement, tandis que des dizaines de milliers de personnes, chantant et brandissant des drapeaux, suivaient sur les écrans géants installés sur les pelouses alentour la retransmission de la cérémonie.

« Aujourd'hui, nous commençons notre deuxième décennie de démocratie, a lancé Thabo Mbeki. Ce qui a été fait durant la première montre que nous, Africains, nous pouvons résoudre nos problèmes et nous les résoudrons ». L'Afrique, après avoir « servi de premier exemple du désespoir, est certaine de se révéler comme un endroit d'espoir ».

Son prédécesseur, Nelson Mandela, 85 ans, retiré de la vie politique depuis 1999, mais toujours très actif dans la promotion des valeurs de la « nouvelle Afrique du Sud », a été longuement ovationné par le public qui a entonné un chant à sa gloire.

Dix ans après la fin de l'apartheid, la pauvreté, le chômage, la santé ou l'éducation constituent toujours des dossiers centraux dans un pays où la minorité blanche bénéficie d'un niveau de vie largement supérieur à celle de la majorité noire.

Il y a 10 ans, le 27 avril 1994, des millions de Sud-Africains votaient, dans l'euphorie, pour les premières élections multiraciales de leur histoire. Ce scrutin, qui couronnait une transition pacifique jugée à l'époque impensable, allait porter au pouvoir Nelson Mandela, premier président noir du pays. C'est cette date, baptisée a posteriori « jour de la Liberté », qui a été retenue comme symbole de la fin de 46 ans du régime ségrégationniste de l'apartheid.



COUPÉ C KOMPRESSOR
349 \$*
PAR MOIS
3,9% LOCATION 2,9% FINANCEMENT

C 230 KOMPRESSOR

Je ne ferai plus de slalom autour des pylônes de construction.
Je ne ferai plus de slalom autour des pylônes de construction.
Je ne ferai plus de slalom autour des pylônes de construction.
Je ne ferai plus de slalom autour des pylônes de construction.



Mercedes-Benz

► LE TOUT NOUVEAU COUPÉ C KOMPRESSOR 2004. Moteur suralimenté. 189 ch. Boîte manuelle à 6 rapports. Vous feriez bien de vous habituer à des poussées d'adrénaline. Mercedes-Benz. N'attendez plus.

Mercedes-Benz Montréal
Automobiles Silver Star Inc.
7800, boul. Décarie, Montréal
(514) 735-3581

Mercedes-Benz West Island
4525, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
(514) 620-5900

Mercedes-Benz Laval
3131, Autoroute 440 Ouest
Laval
(450) 681-2500

Mercedes-Benz Rive-Sud
4844, boul. Taschereau
Greenfield Park
(450) 672-2720

3204039A
© Mercedes-Benz Canada Inc., Toronto, Ont., 2004. Offre de durée limitée, sur approbation du crédit. *Bail de 39 mois et de 58 500 km avec valeur de reprise fixe et taux d'intérêt annuel de 3,9 %. Coupé Sport C230 2004 au PDSF de 35 290 \$, avec acompte de 4 452,59 \$ et obligation totale de 13 611 \$; dépôt de garantie remboursable, frais de transport et de préparation, taxes en vigueur, et frais d'enregistrement et d'immatriculation en sus. Frais de 0,20 \$/km supplémentaire au-delà de 18 000 km/an. Option d'acheter le véhicule en fin de bail (sauf au Manitoba) pour la somme de 20 468,20 \$, plus les frais et les taxes en vigueur. Options en sus. Le concessionnaire peut offrir un prix de location moindre. Détails auprès du concessionnaire. **Taux de financement à l'achat de 2,9 % - sur approbation du crédit - offert pendant 36 mois pour les coupés de Classe C 2004. Exemple de financement : 25 000 \$ à 2,9 % par an équivalent à 725,93 \$ par mois pendant 36 mois. Le coût de l'emprunt est de 1 133,48 \$, d'où une obligation totale de 26 133,48 \$. Les paiements mensuels et le coût de l'emprunt varient selon la durée du contrat, la somme empruntée et le montant de l'acompte/la reprise. Taxes, frais d'immatriculation, d'enregistrement, de documentation, d'inspection avant la livraison et d'administration PPSA, ainsi que charges financières, frais de transport et autres options en sus. Détails auprès du concessionnaire.

MONDE

ACTUEL SANTÉ AUX P'TITS SOINS...

Tous les dimanches dans **LA PRESSE**



PATEK PHILIPPE
GENEVE



Twenty-4*
par Patek Philippe

KAUFMANN de SUISSE
Joailliers exclusifs depuis 1954

2195 RUE CRESCENT, (près de Sherbrooke), (514) 848-0595
MONTRÉAL

www.kaufmannsuisse.com

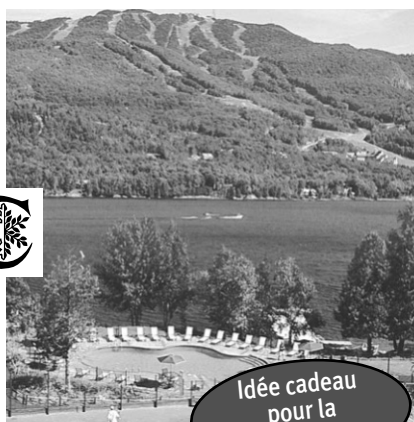
Cuba: dix dissidents en prison

D'APRÈS AFP

LA HAVANE — Le premier procès d'opposants cubains depuis les lourdes condamnations de l'an dernier a vu l'avocat dissident et aveugle Juan Carlos Gonzalez Leiva condamné à une peine de quatre ans de prison, neuf de ses compagnons se voyant infliger

de deux ans et demi à sept ans de prison, a-t-on appris hier de source de la dissidence.

Les 10 dissidents ont été jugés collectivement lundi à Ciego de Avila, à 400 km à l'est de La Havane, après deux années de prison préventive. Ils avaient été arrêtés en mars 2002 après une manifestation pour exiger l'amélioration du système de santé



Idée cadeau
pour la
Fête des Mères

**FORFAIT
ÉVASION**

À partir de **109 \$***
par pers. / par nuit**

INCLUS

- Hébergement dans une suite
- Souper 5 services ou buffet gastronomique du samedi
- Petit-déjeuner
- Un soin au Spa-sur-le-Lac (Choix d'un soin parmi : pressothérapie, mini-facial, massage de 30 minutes, bain thérapeutique, coupe et mise en plis)
- Animation, groupe de musiciens (week-end)

*ACCÈS ILLIMITÉ : PISCINE INTÉRIEURE, SAUNA, BAIN À REMOUS, SALLE D'EXERCICES.
**Prix par adulte par nuit. Occupation double dans une suite. Supplément de week-end.
Certaines restrictions s'appliquent. Prix sujets à changements sans préavis. Sujet à la disponibilité du Spa-sur-le-Lac. Taxes en sus.

Hôtel Club Tremblant

— Mont-Tremblant (Québec) —

819 425.2731 1 800 567.8341 clubtremblant.com

local, et accusés d'outrage, de désordre sur la voie publique et de résistance à l'autorité.

Seul prisonnier politique aveugle connu, l'avocat Juan Carlos Gonzalez Leiva, 39 ans, a été condamné à quatre ans de prison, mais pourra purger le restant de sa peine — deux ans — assigné à résidence à son domicile.

« Après avoir passé 26 mois d'isolement et de tortures psychologiques, ils m'ont accordé de pouvoir terminer ma peine assigné à résidence », a déclaré l'avocat à l'AFP dans un entretien téléphonique.

Sharon veut durcir les ripostes

D'APRÈS AP ET AFP

JÉRUSALEM — Le premier ministre Ariel Sharon a déclaré hier qu'Israël répondrait à la violence palestinienne de façon « encore plus dure » après le retrait de la bande de Gaza.

Interviewé par la télévision israélienne, Ariel Sharon a défendu son plan de « désengagement unilatéral », dont le retrait des forces israéliennes de la bande de Gaza. Il doit soumettre dimanche ce plan aux membres de son parti conservateur du Likoud, consultés par référendum.

Après le retrait, a poursuivi Ariel Sharon, les Palestiniens ne pourront pas mettre en avant l'occupation israélienne de leurs terres pour justifier les violences. Et, prévient-il, « les réponses d'Israël (aux violences) seront encore plus dures ».

« J'aurais préféré négocier pour parvenir à un accord (avec les Palestiniens) mais je suis parvenu il y a plusieurs mois à la conclusion qu'il n'y avait aucune possibilité d'avancer sur la feuille de route car les Palestiniens ne respectent pas leurs engagements », a-t-il affirmé.

La feuille de route, élaborée par le quartette international sur le Proche-Orient (États-Unis, Union européenne, ONU, Russie), prévoit la création d'un État palestinien en Cisjordanie et dans la bande de Gaza d'ici 2005.

IMMIGRATION

Blair serre la vis

D'APRÈS AFP

LONDRES — Rejetant les accusations de laxisme, Tony Blair a annoncé hier une révision complète du système d'immigration britannique, victime « d'abus réels et non imaginaires », tout en refusant de faire du Royaume-Uni « une forteresse ».

« Nous avons entamé une analyse de fond en comble du système d'immigration », a-t-il assuré, reconnaissant que la Grande-Bretagne était à une « période critique » sur cette question.

Il y a des « abus réels et non imaginaires du système », comme ces « imams radicaux qui viennent en Angleterre prêcher la haine religieuse ou ces gens qui sont ici pour apporter leur soutien au terrorisme », a ainsi concédé Tony Blair.

C'est la première fois que M. Blair a des mots aussi directs sur ces nombreux imams ou organisations musulmanes extrémistes ayant pignon sur rue en Grande-Bretagne, notamment à Londres, et dont les discours mêlent appels à la guerre sainte et menaces contre l'Occident.

Parallèlement, il a reconnu qu'il fallait répondre aux interrogations des Britanniques, dont « la vaste majorité » ne sont pas des racistes. Il a ainsi assuré que des règles plus strictes allaient être mises en place. « Personne ne pourra venir s'installer en Grande-Bretagne seulement pour bénéficier des aides sociales », a-t-il dit, tout en insistant sur l'apport économique positif de l'immigration pour le pays.

Jeudi dernier, le gouvernement Blair avait déjà annoncé une série de mesures visant à empêcher l'entrée dans le pays d'immigrés clandestins qui s'abriteraient derrière de faux statuts de conjoint ou d'étudiant.

Selon un sondage de l'institut YouGov publié début avril, 80 % des Britanniques estimaient la politique du gouvernement travailliste « pas assez ferme » en matière d'immigration.

« GRAND COURT » DES ÎLES CAYMAN CAUSE NO 789 DE 2003

CONCERNANT LES PARAGRAPHE 94 ET 178 DE LA LOI SUR LES COMPAGNIES (RÉVISION DE 2003)

ET
DANS L'AFFAIRE DE ELITE FUND LIMITED
AVIS

AVIS est par les présentes donnée qu'en date du 29 décembre 2003 la «Grand Court» des îles Caïman (cause no 789 de 2003) a émis une ordonnance afin de réactiver et liquider la compagnie Elite Fund Limited (la «Compagnie») et que Russell Smith et J. Nicholas Freeland de PrincewaterhouseCoopers, P.O. Box 219 GT, Strathvale House, 90 North Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands sont nommés à titre de colliquidateurs de la Compagnie.

AVIS est par les présentes donné que tous les créanciers de la Compagnie doivent le ou avant le 31 mai 2004 envoyer preuve de leurs dettes ou réclamations aux colliquidateurs. À défaut de procéder conformément en vertu du présent avis, les créances n'étant pas déposées, les créanciers seront exclus des bénéfices de distribution lors de la liquidation.

DATÉ ce 30^e jour de mars 2004.

Russell Smith
J. Nicholas Freeland
Colliquidateurs

Renseignements:
Ross Harris
Téléphone: (345) 914-8637
Télécopieur: (345) 945-4237

Adresse:
P.O. Box 219 GT
Grand Cayman
Cayman Islands

L'Épicerie

au marché tout l'été



NOUVEAU RENDEZ-VOUS
ce soir 19 h 30

www.radio-canada.ca/lepicerie

ICI
Radio-Canada

Réalisation-coordination : Bruno Lefebvre

Zellers

**Le jeudi 29 et
le vendredi 30 avril
seulement!**

Tant d'aubaines... si peu de temps!

Notre promotion Célébration se poursuit. Magasinez tôt pour plus de choix!



**Prix
CISEAUX**

299⁹⁷

**Mobilier de jardin
Maui 10 pièces**
• Table de 144 x 91 cm
• Deux repose-pieds
• 6 fauteuils et 6 napperons
• Parasol de 2,4 m
(socle vendu séparément)

avant
349.97

achat-choc



199⁹⁷

**Mobilier de jardin
Sundance 6 pièces**
• 4 fauteuils en acier à revêtement en poudre
• Table de 137 x 91 cm à plateau en verre
• Parasol de 2,4 m
Quantités limitées.
Désolés, aucun bon d'achat différé.

Comparé
à 299.97

ACHETEZ-EN UN,
OBTENEZ-EN UN À

1/2 Prix*
**TOUS
les jouets
Lego®**

*Le deuxième article
doit être de valeur
égale ou moindre.



15%
de rabais
TOUS les téléviseurs
Le choix varie selon le magasin.

TOSHIBA



15%
de rabais
**TOUS les appareils
photos numériques**
Le choix varie
selon le magasin.



**Prix
CISEAUX**
13⁹⁷
avant
19.97
**Patins à roues alignées
Cheetah Sportek®
pour enfant**
Le choix varie
selon le magasin.



**Prix
CISEAUX**

2⁶⁷
avant
3.47
**Produits
capillaires
Fructis®**

LIMITE DE 4
PAR CLIENT



**Prix
CISEAUX**

19⁹⁷
avant
25.97
**AU CHOIX!
Couches Huggies®
ou Pampers® en emballage
super méga**

LIMITE DE 4
PAR CLIENT



achat-choc
3⁴⁷
pqt
Eau Nestlé®
Aberfoyle,
24 x 500 ml
Comparé
à 4.99

LIMITE DE 2
PAR CLIENT



achat-choc
4⁸⁷
pqt
Paquet de 6 rouleaux
d'essui-tout
Bounty®
Comparé
à 5.98

LIMITE DE 2
PAR CLIENT

Quantités limitées. Désolés, aucun bon d'achat différé.

MONDE

Irak: Brahimi reste optimiste... et vague



RICHARD HÉTU

COLLABORATION SPÉCIALE
NEW YORK

Malgré la violence qui fait rage dans leur pays, les Irakiens devraient être en mesure de désigner les membres de leur futur gouvernement intérimaire d'ici à la fin mai, soit un mois avant la date du transfert de souveraineté, selon l'envoyé spécial de l'ONU, Lakhdar Brahimi.

« Même si cela ne sera sans doute pas facile, nous croyons qu'il est possible d'identifier, d'ici la fin mai, un groupe de personnes respectées et acceptables aux yeux des Irakiens de tout le pays, afin de former ce gouvernement intérimaire », a déclaré le diplomate algérien hier après-midi devant le Conseil de sécurité de l'ONU.

« Ces personnes auront alors environ un mois pour se préparer à assumer la responsabilité de gouverner le pays », a-t-il ajouté.

Appelé à la rescousse par les États-Unis pour déterminer la nature de l'entité à laquelle ils remettront le pouvoir le 30 juin, l'envoyé de l'ONU a présenté ses conclusions à la suite d'un séjour de 10 jours en Irak.

Il a indiqué que l'ONU aiderait les Irakiens à choisir leur nouvel exécutif, mais il est resté vague sur le processus qui guidera la sélection.

En attendant les élections de janvier 2005, le gouvernement intérimaire sera chargé d'administrer l'Irak « au jour le jour », a précisé Brahimi. Il devrait avoir à sa tête un président, un vice-président et un premier ministre.

Selon l'envoyé spécial, ceux-ci devraient éviter de s'engager sur

des décisions à long terme, n'étant pas issu d'un scrutin démocratique. Ils devraient aussi s'abstenir de briguer les suffrages l'an prochain.

Au cours de son audition devant le Conseil de sécurité, Brahimi a

Âgé de 70 ans, Lakhdar Brahimi est considéré comme le « super-pompier » de l'ONU. Au cours des dernières années, il est intervenu dans plusieurs conflits.

évoqué la tenue, au plus tôt en juillet, d'une Conférence nationale réunissant un millier de personnalités irakiennes et chargée de se pencher sur les grands enjeux nationaux.

Il a mentionné la préoccupante situation sécuritaire, en espérant qu'elle puisse en partie se résoudre grâce au processus politique.

« Un processus politique n'est pas la panacée. Mais c'est un important facteur de sécurité », a-t-il dit.

Le futur gouvernement intérimaire devrait exclure la plupart des membres du Conseil intérimaire, y compris l'un des protégés de Washington, Ahmad Chalabi, chef du Congrès national irakien.

Le week-end dernier, Chalabi a pris à partie l'envoyé spécial, lui reprochant d'être un « nationaliste arabe ».

« Il est Algérien. C'est une personnalité controversée. Il n'est pas un rassembleur », a déclaré Chalabi interviewé depuis Bagdad par la chaîne de télévision Fox News.

« Il doit être plus sensible aux réalités de l'Irak. »

Âgé de 70 ans, Lakhdar Brahimi est considéré comme le « super-pompier » de l'ONU. Au cours des dernières années, il est intervenu dans plusieurs conflits, se gagnant notamment des partisans à Washington grâce à sa performance en Afghanistan, où il a facilité la mise sur pied d'un nouveau gouvernement.

Le « grand poison »

Brahimi a soulevé une tempête en Israël la semaine dernière en qualifiant la politique de l'État hébreu de « grand poison » au Moyen-Orient. Lundi, l'ambassadeur israélien à l'ONU, Dan Gillerman, a estimé que les commentaires du diplomate algérien étaient « venimeux et tendancieux ».

Le même jour, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a déclaré que Brahimi avait tenté de transmettre « les réactions qu'il a constatées dans la région et dans le monde islamique » face au conflit israélo-palestinien et leur impact sur d'autres efforts dans la région.

Assaut des GI sur Falloujah

D'APRÈS AP ET AFP

FALLOUJAH – Les forces américaines sont décidées à en finir avec l'insurrection de Falloujah où la trêve n'a pas été reconduite hier soir et où une vaste opération était en cours durant la nuit.

Des explosions ont secoué la ville et de grands panaches de fumée montaient dans le ciel tandis que des muezziens lançaient par haut-parleurs : « Allahou Akbar » (Dieu est grand). Un avion quadrimoteur AC-130 américain et des hélicoptères de combat pilonnaient certains quartiers. Les déflagrations et les rafales semblent prove-

nir du secteur de Jala dans le nord de la ville, un quartier pauvre où sont concentrés les insurgés sunnites de Moqtada Sadr.

De violents entre l'armée américaine et des rebelles sunnites près de Najaf, la nuit précédente, ont fait 64 morts parmi les rebelles, selon les États-Unis. Le chef radical chiite Moqtada Sadr est réfugié à Najaf, encerclé par les Américains.

Son porte-parole avait appelé tous les musulmans d'Irak à défendre Najaf « par les moyens qu'ils jugent appropriés » si les forces américaines essayaient d'y entrer.

Escapade week-end de Printemps

1 seule adresse de service, 1 seul prix,
3 destinations attrayantes !!!

À partir de 79,00\$

(par personne, par nuit, occupation double) Valide jusqu'au 5 juin 2004. Sujet à disponibilité.



- 1 nuit d'hébergement
- Petit déjeuner buffet
- 1 admission au Musée des beaux arts du Québec ou au Musée de la civilisation

Taxes en sus, service inclus pour le petit déjeuner.

Québec

1-866-694-4004



- 1 nuit d'hébergement
- Petit-déjeuner continental
- Traitement de massothérapie au Spa Gibson

Hébergement en suite studio. Taxes en sus.

Montréal

1-877-875-4333



- 1 nuit d'hébergement
- Petit déjeuner buffet
- 1 entrée au SPA Le Scandinave
- Stationnement intérieur

Hébergement en studio. Redevance de villégiature et taxes en sus.

Mont-Tremblant

1-888-272-4000

Les concessionnaires participants:

Laval

Landry Automobile Ltée
(450) 625-0733Excellence Dodge Chrysler Jeep de Laval
(450) 978-0800Excellence Vimont
(450) 668-9222Desmeules Dodge Chrysler (1991) Inc.
(450) 682-1700

Montréal

Des Sources Dodge Chrysler Ltée
(514) 685-3310Champlain Dodge Chrysler Ltée
(514) 761-4801Boulevard Dodge Chrysler Jeep (2000) Inc.
(514) 748-2955Concordia Auto Ltée
(514) 324-9100Pointe-aux-Trembles Dodge Chrysler Jeep Inc.
(514) 642-6000Touchette Automobile Limitée
(514) 526-6691Longue-Pointe Chrysler Plymouth (1987) Ltée
(514) 256-5092Pie IX Dodge Chrysler 2000 Inc.
(514) 327-9000

Longueuil

Rive Sud Chrysler Dodge Inc.
(450) 444-9400Longueuil Dodge Chrysler Ltée
(450) 674-1571Rond-Point, Dodge & Chrysler Ltée
(450) 656-4110

St-Eustache

Excellence Dodge Chrysler Inc.
(450) 491-5555

Vaureuil

Excellence Dodge Chrysler
(450) 455-5555

CHRYSLER



GRAND DÉVOILEMENT

de deux nouveaux modèles prestigieux et révolutionnaires de l'industrie



LA ET 300 300C 2005 de Chrysler



le jeudi 29 et vendredi 30 avril

Exclusivement chez vos concessionnaires participants

LE TOUR DU GLOBE

ÉTATS-UNIS

Passé militaire

L'état-major de John Kerry a demandé hier que le président George W. Bush publie les détails sur son activité militaire, alors que les deux candidats à la présidence s'attaquent mutuellement sur leur passé pendant la guerre du Vietnam. « Si George Bush souhaite me poser des questions sur cette période par l'entremise de ses subordonnés, il doit à l'Amérique une explication sur le fait de savoir si oui ou non il s'est présenté pour servir la Garde nationale » pendant la dernière année de son service militaire, a lancé M. Kerry sur ABC. M. Bush a évité de participer à la guerre du Vietnam en s'enrôlant comme élève pilote dans la Garde nationale du Texas. Les républicains ont de leur côté mis en doute la semaine dernière la gravité d'une blessure dont aurait souffert Kerry et qui lui a valu l'un de ses trois Purple Heart. d'après AFP

HAÏTI

651 boat people sont rapatriés

Un total de 651 boat people haïtiens qui tentaient de se rendre aux États-Unis ont été interceptés en mer et rapatriés vers Port-au-Prince, ont indiqué hier les garde-côtes américains. Un premier groupe de 380 personnes, parmi lesquelles une femme enceinte de sept mois, a été intercepté en mer sur une frêle embarcation de 15 mètres à environ 18 milles des côtes haïtiennes. Un deuxième groupe de 173 personnes a été intercepté à 54 milles de Great Inagua (Bahamas) tandis que le troisième groupe a été intercepté à 24 milles de Provinciales (Turks et Caicos). Au total, 1591 immigrants haïtiens ont été interceptés en mer et rapatriés par les autorités américaines depuis le 21 février. d'après AFP

CÔTE D'IVOIRE

Plainte pour disparition

Près de 10 jours après la disparition en Côte d'Ivoire du journaliste franco-canadien Guy-André Kieffer, l'organisation Reporters sans frontières (RSF) a annoncé hier qu'elle avait décidé, avec la famille Kieffer, de porter plainte contre X à Paris pour disparition. Le journaliste indépendant, basé à Abidjan, n'a plus donné de nouvelles depuis le vendredi 16 avril alors qu'il avait rendez-vous ce jour-là avec un beau-frère de Simone Gbagbo, l'épouse du président ivoirien. Âgé de 54 ans, marié et père de trois enfants, il s'est spécialisé dans les matières premières ainsi que les affaires économiques et financières. d'après AP

Kadhafi tente de séduire l'Europe

L'Union européenne et Moscou règlent leurs différends et signent un accord de partenariat

D'APRÈS AFP ET AP

BRUXELLES – Le dirigeant libyen Mouammar Kadhafi a assuré hier à Bruxelles que son pays entendait jouer un rôle de « chef de file pour la paix » dans le monde, au premier jour d'une visite officielle historique en Europe destinée à redorer son blason après des années d'isolement.

« La Libye est déterminée et engagée à jouer un rôle de chef de file pour arriver à la paix dans le monde », a déclaré M. Kadhafi, en appelant tous les États détenteurs d'armes de destruction massive (ADM), y compris les États-Unis et la Chine, à « suivre l'exemple » de son pays et renoncer à leurs arsenaux.

Tripoli a multiplié les gages de bonne volonté au cours des derniers mois et annoncé en décembre le démantèlement de son programme d'ADM, amenant Washington à assouplir la semaine passée ses sanctions économiques.

Saluant les « gestes courageux » de son invité, le président de la Commission européenne Romano Prodi a affirmé que l'UE était décidée à faire « dès que possible » de la Libye un « membre à part entière » du processus de Barcelone, qui régit la coopération entre l'UE et les pays du pourtour méditerranéen.

Il s'est dit « pleinement confiant » que les litiges en suspens avec Tripoli, liés à l'indemnisation des victimes d'un attentat contre une discothèque de Berlin en 1986 et à la détention de personnels médicaux étrangers en Libye, déboucheront « dans les prochaines semaines » sur « des solutions satisfaisantes ».

Le colonel Kadhafi, vêtu de son traditionnel costume marron, coiffé d'un calot noir, est descendu d'une limousine blanche devant le siège de la Commission européenne, levant le poing en guise de salut devant une bruyante foule de supporters et de détracteurs. Avant de poser pour les photographes avec Romano Prodi, et de s'engouffrer dans le bâtiment, serré de près par deux de ses célèbres femmes gardes du corps en tenue de camouflage bleue.

Aux côtés d'un président de la Commission sur les charbons ardents, le colonel Kadhafi s'est livré à une de ces diatribes échevelées dont il a le secret, dissertant pendant une demi-heure devant la presse sur l'his-



Le dirigeant libyen Mouammar Kadhafi entamait, hier à Bruxelles, sa visite officielle en Europe. Le colonel Kadhafi, vêtu de son traditionnel costume marron, coiffé d'un calot noir, a donné dans le discours pacifiste au siège de la Commission européenne.

toire de la colonisation ou la nécessité pour l'Europe de remplacer par l'immigration une population vieillissante.

« La Libye est un pont entre l'Europe et l'Afrique. Mais elle doit être un pont pour la paix et la coopération et pas un pont tel qu'il l'a été dans le passé », a plaidé Mouammar Kadhafi devant la presse. À ce propos, Amnistie internationale a dénoncé hier dans un rapport la persistance des violations des droits de l'homme en Libye.

Jouant la carte de l'ouverture, M. Kadhafi a appelé Européens et Américains à investir dans l'industrie libyenne des hydrocarbures. Il a également incité l'UE à coopérer avec

Tripoli pour contrôler l'immigration clandestine en provenance des pays d'Afrique noire, qui transite par la Libye vers l'Europe.

Partenariat entre l'UE et la Russie

À cinq jours de l'élargissement, l'Union européenne a réglé hier les derniers différends l'opposant à la Russie sur la question : le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov et les responsables de l'UE ont signé un protocole additionnel étendant le partenariat russo-européen aux dix nouveaux membres rejoignant l'Union au 1^{er} mai.

Cet accord, signé à l'occasion de la réunion du Conseil permanent Rus-

sie-UE à Luxembourg, met ainsi un point final au principal contentieux entre Bruxelles et Moscou, mécontent face à l'entrée dans l'Union européenne des Dix, dont la plupart sont d'anciens satellites de l'URSS, et avec lesquels Moscou avait encore des tarifs préférentiels.

En vertu du nouvel Accord de partenariat et de coopération (APC), l'UE renonce aux droits de douane sur les marchandises circulant entre la Russie et Kaliningrad, qui sera à compter du 1^{er} mai enclavée dans l'UE, la Pologne et la Lituanie le rejoignant. Les barrières douanières sont également diminuées, les quotas d'acier russe augmentés, parmi d'autres mesures visant à rassurer

Moscou que l'élargissement ne lui portera pas tort.

L'UE s'engage également à garantir les droits des minorités russophones d'Estonie et Lettonie, dans une déclaration commune à l'issue de la rencontre entre M. Lavrov et son homologue irlandais Brian Cowen, dont le pays exerce actuellement la présidence tournante de l'Union.

M. Lavrov a estimé que l'élargissement de l'UE n'aurait pas pour conséquence des pertes de marché pour les exportateurs russes, grâce aux nouvelles concessions commerciales contenues dans le protocole.

L'UE concentre désormais ses efforts sur le prochain sommet Russie-UE du 21 mai à Saint-Petersbourg.

Les Quinze ferment la porte aux immigrants de l'Est



ISABELLE HACHEY

ENVOYÉE SPÉCIALE

VARSOVIE – C'est connu, la presse britannique est capable du meilleur comme du pire. À moins d'une semaine de l'adhésion de 10 nouveaux pays à l'Union européenne (UE), le 1^{er} mai, c'est décidément le pire qui l'emporte.

« MAYDAY ! », titrait encore cette semaine le *Sun*, en rapportant que des milliers de sièges d'avion, d'autobus et de trains ont déjà été réservés par de « pauvres Européens de l'Est », qui se précipiteront dès samedi au merveilleux pays de Tony Blair. « Alors que les vannes s'ouvrent aux immigrants de l'UE, s'inquiète le tabloïd, la Grande-Bretagne peut-elle accuser le coup ? »

Les Tziganes d'Europe centrale, les plus pauvres d'entre les pauvres au sein des futurs États membres, forment la cible favorite de la presse anglaise. Depuis des mois, des dizaines de journalistes britanniques déboulent sur l'est de la Slovaquie, à la recherche de gitans se préparant à plier bagage pour la Terre promise. Et pour arriver à leurs fins, ces vail-

lants reporters tournent parfois les coins ronds.

« J'ai servi de guide à une journaliste télé qui a demandé à deux gitans de faire une mise en scène devant la caméra. L'une devait faire mine de partir, pendant que l'autre tentait de la retenir », raconte Jarmila Vaniova, qui travaille pour une ONG de Kosice, en Slovaquie. Un photographe a payé des Tziganes pour qu'ils brandissent l'Union Jack ; un autre a immortalisé une famille transportant des valises vides.

C'est qu'il n'est pas si facile de dénicher des Tziganes ayant les moyens de se payer un aller simple pour l'Europe. La plupart d'entre eux s'entassent dans de misérables ghettos aux abords des villages « blancs » de la région. « Ils n'ont même pas assez d'argent pour se rendre à Kosice autrement qu'à pied, dit Ivan, un Tzigané établi en ville. Comment pourraient-ils faire le voyage jusqu'à Londres ? »

Ce n'est pas le genre de détail pour arrêter les tabloïds, qui prédisent un afflux de « millions » de Tziganes après le 1^{er} mai. « Les gitans d'Europe de l'Est se dirigent vers la Grande-Bretagne pour vivre à nos crochets. Nous ne voulons pas d'eux ici », tranche le *Daily Express*. Le ton est si virulent qu'il a poussé un ministre britannique, Denis MacShane, à dénoncer cette « campagne de haine », qu'il a comparée à la diabolisa-

tion des immigrants juifs dans les années 30.

Des précédents

Malgré les manchettes alarmistes, les experts affirment qu'il n'y a pas de quoi s'inquiéter. La Commission européenne estime qu'un modeste 1 % de la population active des 10 nouveaux pays membres émigrera à l'Ouest au cours des prochaines années. De plus, il y a des précédents. En 1989, le Haut-Commissariat aux réfugiés de l'ONU avait prédit que 25 millions d'habitants du bloc communiste en chute passeraient à l'Ouest. Moins de 2,5 millions ont fait le saut.

L'adhésion de l'Espagne et du Portugal à l'UE, en 1986, avait aussi suscité les mêmes craintes. Or, loin de provoquer un flot d'immigrants indésirables, l'adhésion a eu l'effet contraire : une forte croissance dans ces deux pays a en effet poussé de nombreux exilés espagnols et portugais à rentrer chez eux.

Reste que M. Blair sent clairement la pression. Jusqu'ici, la Grande-Bretagne était l'un des seuls pays, parmi les Quinze, à ne pas avoir restreint l'accès à son marché du travail aux citoyens des nouveaux pays membres. Mais la campagne des tabloïds a poussé M. Blair à promettre de réviser ces « concessions ». Hier, il a annoncé que, s'ils ne travaillent pas, les immigrants n'auront pas

droit à l'aide sociale. D'autres leaders sont allés plus loin, en fermant carrément la porte aux travailleurs de l'Est pour les sept prochaines années.

Cela ne ressemble en rien à la vision d'une Europe ouverte qui avait servi d'argument de vente pour convaincre les anciennes nations communistes de se joindre l'UE. En effet, la suppression des frontières entre les pays membres n'a jamais été une concession, mais bien un principe fondamental de l'union.

Exode des cerveaux

Les restrictions imposées par la plupart des Quinze enragent les futurs membres qui ne se sentent pas complètement acceptés au sein de l'UE. Ces mesures populistes ne répondent à aucune logique rationnelle, mais plutôt aux anxietés d'un électoralat de plus en plus frileux face à l'enjeu de l'immigration.

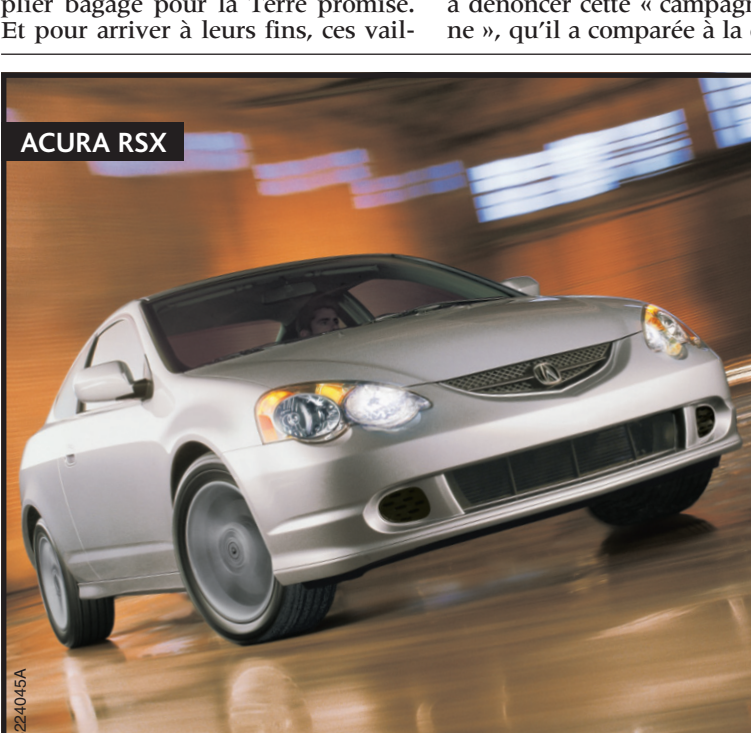
Il existe en effet une pénurie de travailleurs, qualifiés ou non, dans les pays de l'Ouest. Or, si les employeurs ne parviennent pas à recruter les travailleurs dont ils ont besoin en France ou en Allemagne, ils risquent de transférer leurs activités en Pologne ou en Slovaquie. Autrement dit, le seul véritable choix qui se pose aux Quinze, c'est entre importer des travailleurs ou exporter des emplois.

Les pays de l'Ouest ouvrent d'ail-

leurs sélectivement leurs portes aux immigrants pour combler des postes dans les secteurs confrontés aux pires pénuries. « Déjà, plusieurs médecins polonais apprennent le norvégien pour aller travailler là-bas », dit Jeremi Mordasewicz, économiste à la Confédération polonaise des employeurs privés. « Il existe un danger réel qu'une partie des gens les plus éduqués et les plus entreprenants quittent le pays. »

C'est la grande ironie de l'histoire : loin de causer un fardeau pour les Quinze, l'adhésion risque de provoquer un exode des cerveaux désastreux pour l'économie fragile des futurs pays membres. Selon une étude de Bruxelles, la Pologne (où le chômage est endémique et les salaires, dérisoires) pourrait ainsi perdre 15 % de ses étudiants et nouveaux diplômés. « Les mieux qualifiés seront les premiers à partir », prédit Monika Stezewska, étudiante au programme de « MBA canadien » offert par l'UQAM à l'école de commerce de Varsovie.

Dans ce programme très prisé, tous les cours sont donnés en anglais. Les étudiants de Varsovie reçoivent le même diplôme que ceux de Montréal — un diplôme non seulement reconnu en Amérique du Nord, mais aussi en Europe. « À l'aube de l'adhésion, le MBA canadien constitue pour nous une sorte de ticket pour d'autres pays », admet la jeune Polonaise.



Raison de plus de la faire décoller au plus vite.

Location à partir de

278\$* par mois
48 mois

Comptant	Paiement
4 448 \$	278 \$*
2 298 \$	328 \$*
0 \$	378 \$*

Transport et préparation inclus

Incluant :

- moteur i-VTEC DACT
- système de coussins gonflables avant et latéraux
- chaîne AM/FM/CD à 4 haut-parleurs
- sièges sport avant à renforts haute densité
- climatisation automatique, et beaucoup plus...

■ Aucun dépôt de sécurité ■ Allocation de 96 000 km



ACURA

www.acura.ca

ACURA GABRIEL

4648, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux
(514) 696-7777
www.gabriel.ca/acura

LUCIANI ACURA

4040, rue Jean-Talon O.
Montréal
(514) 340-1344
www.lucianiacura.com

ACURA BROSSARD

9100, boul. Taschereau O.
Brossard
(450) 659-1616
www.acurabrossard.com

ACURA DE LAVAL

2500, boul. Chomedey
Laval
(450) 682-4050
www.acuralaval.com

ACURA PLUS

255, boul. de la Seigneurie
Blainville
(450) 435-4455
www.acuraplus.com

GALERIES ACURA

7100, boul. Métropolitain E.
Anjou
(514) 354-8811
www.galeriesacura.com

*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura RSX (modèle DC5364PB) 2004 neuve. Un acompte de 4 448 \$ vous donne un versement mensuel de 278 \$ et un total des paiements de 17 792 \$. Un acompte de 2 298 \$ vous donne un versement mensuel de 328 \$ et un total des paiements de 18 042 \$. L'option 0 \$ comptant vous donne un versement mensuel de 378 \$ et un total des paiements de 18 144 \$. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,12 \$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation inclus, frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Le modèle offert peut différer de la photographie. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 29 mars au 30 avril 2004.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

La vraie vie



apratte@lapresse.ca

ANDRÉ PRATTE

Tous ceux qui voient dans l'énergie éolienne LA solution aux problèmes énergétiques et écologiques du Québec doivent lire le mémoire déposé la semaine dernière à la Régie de l'énergie par le groupe Axor. L'ingénieur Louis Gagnon n'y parle pas d'hypothèses ou de scénarios ; il ne parle pas de l'Allemagne ou de la Californie. Axor a construit et exploite les deux seuls parcs éoliens du Québec ; M. Gagnon parle de la vraie vie.

Or, en matière d'énergie éolienne au Québec, la vraie vie est beaucoup moins rose que ce que laissent croire les modèles informatiques et les cartes des vents. Le Québec, ont dit certains experts, est une mine d'or éolienne. En théorie, peut-être. Mais en pratique, le potentiel de cette source d'énergie au Québec est des plus incertains.

En premier lieu, souligne l'ingénieur d'Axor, les vents québécois sont plus capricieux que ceux qui soufflent sur d'autres territoires, en Californie notamment. Des experts réputés avaient prédit que les parcs gaspésiens

d'Axor produiraient, en moyenne, à 30 % de leur capacité. Or, après cinq ans d'exploitation, Axor souligne que la performance des parcs de Cap-Chat et Mataine est beaucoup plus faible. À titre d'exemple, Cap-Chat n'a été utilisé qu'à 16,5 % au cours des 12 derniers mois. De plus, la production des parcs d'Axor varie considérablement dans le cours d'une journée, d'une journée à l'autre, d'un mois à l'autre et d'une année à l'autre. Cela signifie qu'on ne peut compter sur l'énergie éolienne pour satisfaire une part importante de la demande québécoise non plus que pour répondre à la demande en période de pointe.

Second problème, le prix. Les défenseurs de l'énergie éolienne sont convaincus que le coût de production baissera rapidement au cours des prochaines années, de sorte que l'éolien pourra concurrencer les autres formes d'énergie. Axor est plus pessimiste, estimant que l'électricité éolienne des prochains parcs devra être vendue passablement plus cher qu'espéré.

Les apôtres de l'éolien voudraient voir Québec avancer rapidement dans ce domaine. Le mémoire d'Axor devrait, au contraire, inciter le gouvernement à la plus grande prudence. Hydro-Québec a lancé un appel d'offres pour 1000 mégawatts, dix fois la production éolienne actuelle. À court terme, cela nous semble amplement suffisant.

Un excellent divertissement



mroy@lapresse.ca

MARIO ROY

Ce sera un des plus grands succès du cinéma canadien-anglais. Le documentaire *The Corporation*, sorte de « sequel » du grand classique *Manufacturing Consent* (1992, vingt prix internationaux) mettant en vedette Noam Chomsky, a entrepris une formidable carrière.

Les cinéphiles se ruent dans les salles et la critique est unanime.

« Fouillé, extrêmement pertinent et passionnant de bout en bout » (*La Presse*). « Un millionnaire au box-office : c'est le documentaire canadien le plus réussi » (*The Gazette*). « Irrésistible, érudit, troublant » (*Toronto Star*). « Le plus grand succès documentaire de l'histoire du cinéma canadien » (*The Globe and Mail*).

Les producteurs de *The Corporation* n'ont pas lésiné sur la distribution. Noam Chomsky y effectue un retour au grand écran, en compagnie des plus grandes stars du genre. Michael Moore, réalisateur à succès, récipiendaire d'un Oscar, coqueluche de Hollywood. Naomi Klein, auteure à succès et chroniqueuse-vedette au très influent *Globe and Mail*, propriété de Thomson Corporation. Jeremy Rifkin, auteur à succès, dont la petite entreprise (la FOET) jouit de l'appui financier des fondations Kellogg, Merck, Goldsmith et Rockefeller.

L'intrigue de *The Corporation* est simple, mais efficace.

Les corporations (c'est-à-dire les grandes entreprises ou, si l'on veut, le capitalisme en tant que tel) sont, au sens du Droit, des « personnes » dont tout indique qu'elles sont des psychopathes. Elles n'ont aucun respect de la loi : voir les scandales financiers. Aucun respect de la planète : el-

les polluent. Aucun respect de l'être humain : elles asservissent et/ou mettent à pied. Elles sont, en somme, des *serial killers* : voir les accidents industriels et l'épidémie de cancer qu'elles provoquent.

Le rythme de cette saga est enlevé, ce qui empêche de noter, entre autres et de façon non exhaustive :

> Que les gens meurent aujourd'hui du cancer à 75 ou 80 ans parce qu'ils ne sont pas morts de la tuberculose à 45 ou 50. En un siècle (depuis l'invention des corporations !), l'espérance de vie est passée de 47 à 77 ans en Amérique du Nord.

> Que les deux plus tragiques accidents industriels du XX^e siècle sont survenus à Tchernobyl (1986, URSS, 25 000 morts) et sous les barrages de Banquo et Shimantan (1975, Chine, 20 000 morts)... sans parler des grands massacres étatiques que furent les guerres et génocides divers.

> Que, dans la nation la plus « corporatisée » au monde, les États-Unis, le taux de chômage est, malgré les mises à pied, extrêmement bas. Alors qu'en France, où la loi rend les licenciements quasi-impossibles, ce taux est extrêmement élevé.

> Que les régions industrielles les plus polluées étaient naguère situées dans les zones excentriques de la Russie ainsi qu'en Allemagne de l'Est ; elles se trouvent aujourd'hui en Chine.

> Que, au total, le seul pays au monde aujourd'hui exempt de la moindre tache corporative est... la Corée du Nord !

Mais il serait mesquin de gâcher ainsi son plaisir. Car *The Corporation* est un excellent divertissement. Il sera d'ailleurs tout aussi intéressant en format DVD qu'au grand écran, puisqu'on n'y abuse pas des scènes à grand déploiement et des effets spéciaux, comme le cinéma à succès est trop souvent porté à le faire.

Nous lui allouons en conséquence quatre étoiles sur cinq.

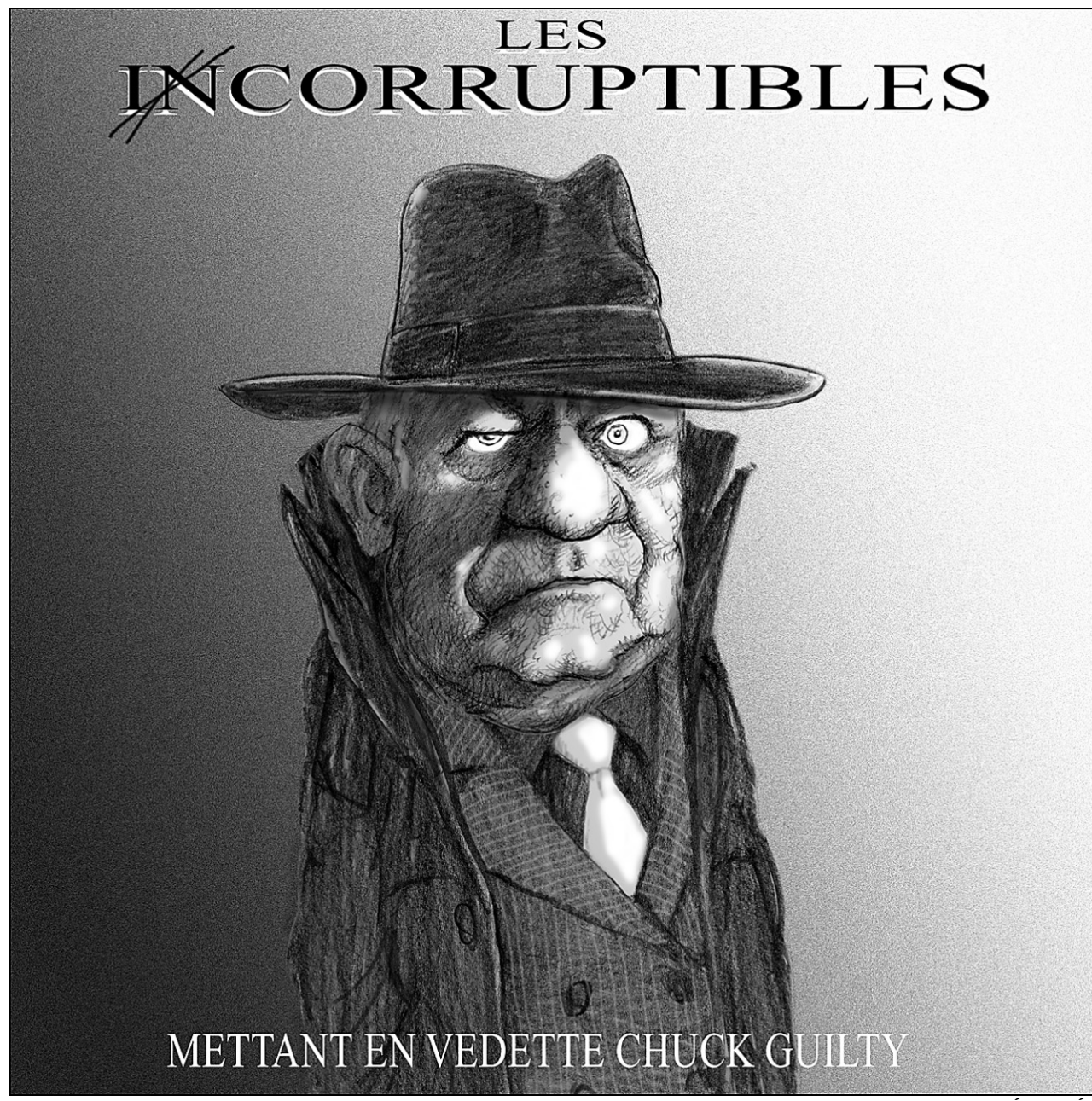
Sortez le pop-corn.

André Pratte

Le labyrinthe

Un an après son élection à l'Assemblée nationale, l'avocat Marc Bellemare a conclu qu'il n'est pas fait pour la vie politique. Cela n'étonnera pas ceux qui ont observé, même de loin, son cheminement au cours des derniers mois : l'homme est un bagarreur obstiné, il veut que les choses avancent. Or, le gouvernement est l'univers par excellence du compromis et du sur-place.

gouvernement enclenche rapidement les changements profonds qu'ils souhaitaient dans l'assurance automobile, la justice administrative et l'indemnisation des victimes d'actes criminels. Le conseil des ministres ne pouvait évidemment pas tenir compte seulement des convictions de son ministre de la Justice. M. Bellemare s'est décrit hier comme « un homme de ligne droite » ; la politique est un labyrinthe.



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

Le Canada tirailé entre Washington et le monde



JOCELYN COULON

jcoulon@peaceoperations.org

Paul Martin effectue demain et vendredi sa première visite officielle à Washington. Ce séjour dans la capitale américaine est destiné, indique un communiqué du bureau du premier ministre, à « installer nos relations de travail sur des assises solides ». On sent percer, ici, le ressentiment de Paul Martin envers son prédécesseur, Jean Chrétien, ainsi accusé d'avoir miné ces assises en raison de son opposition à la guerre en Irak.

L'affaire a froissé Washington, c'est évident, mais il n'est nul besoin pour Paul Martin d'en rajouter. Quels que soient les rapports qu'entretiennent les leaders des deux pays, les relations canado-américaines sont installées depuis longtemps — au moins depuis 1938 lors de la rencontre Mackenzie King-Roosevelt à Kingston — sur des assises solides. Ni Diefenbaker et son opposition aux armes nucléaires, ni Pearson et ses critiques de la guerre du Vietnam, ni Trudeau et ses multiples initiatives pour dégager le Canada de l'emprise américaine, n'ont bouleversé le paysage.

Au contraire. La continentalisation de l'économie se poursuit à vive allure. La coopération destinée à faire de l'Amérique du Nord une forteresse militaire s'accélère. Les relations de sécurité s'approfondissent. Qu'on s'inquiète ou non de ces processus, ils sont d'une certaine façon inévitables. Les relations canado-américaines sont donc très solides. Cet état des lieux soulève toutefois chez certains observateurs une grande inquiétude quant aux relations du Canada avec le reste du monde. Depuis une trentaine d'années, la politique étrangère du Canada connaît un « déclin et une marginalisation » préoccupants. C'est du moins la thèse défendue, entre autres, par Andrew Cohen dans son livre *While Canada Slept. How we lost our place in the World*, un best-seller au Canada anglais. (Ici au Québec, comme le faisait justement remarquer Mario Roy, lundi ces choses ne nous

La politique étrangère ne se détermine plus au ministère des Affaires étrangères, mais bien au bureau du premier ministre.

intéressent pas. Nous avons tort.) Selon Cohen, la réduction des budgets liés à la Défense nationale, à l'aide au développement et à la diplomatie aurait contribué à une perte d'influence du Canada dans le monde.

Ce refrain est connu et on l'entend dans tous les colloques consacrés à la politique étrangère et de défense du Canada. Pourtant, il est loin d'être certain que les pleurnicheurs aient raison. C'est du moins l'analyse, fort originale, que fait Jean Daudelin, professeur de relations internationales à l'Université Carleton d'Ottawa. En examinant les thèses sur le déclin, Daudelin se pose la question suivante : comment le pays le plus « mondialisé » peut-il prospérer à ce point alors que, selon Cohen et compagnie, sa capacité et son pouvoir à gérer son environnement international « déclinent » ?

La réponse est simple, dit-il. Les chroniqueurs du déclin ne regardent pas dans la bonne direc-

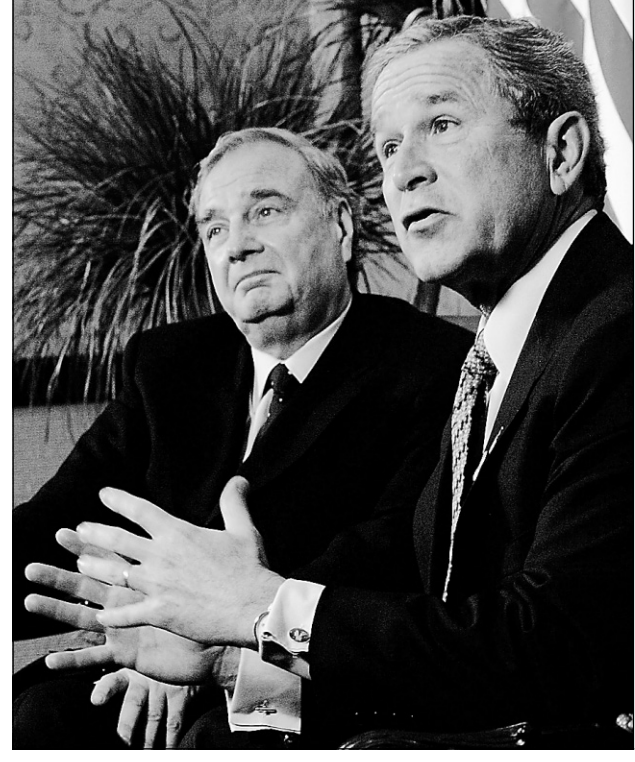


PHOTO ARCHIVES PCO

Paul Martin et George W. Bush se sont entretenus avec des journalistes à la suite de leur rencontre en janvier dernier à Monterrey, au Mexique.

tion : la dégradation dont ils font état est indéniable, mais n'a pratiquement rien à voir avec la capacité du Canada à affronter les véritables menaces à sa sécurité et à sa prospérité. La détente, puis la fin de la guerre froide, ont transformé l'environnement international du Canada et son rapport au monde. Les questions économiques et les relations avec les États-Unis sont devenues prioritaires. Pour y faire face, les ministères à vocation économique et le bureau du premier ministre ont pris le relais du ministère des Affaires étrangères, qui se contente de gérer la décroissance des ressources allouées aux secteurs considérés marginaux, comme la sécurité traditionnelle liée à l'OTAN et l'ONU et l'aide au développement. C'est ce ministère et ses préoccupations qui sont marginalisés, pas la politique étrangère, dit Daudelin. D'où l'impression des Cohen et compagnie que le Canada ne compte plus sur la scène internationale, qu'il ne joue plus un rôle majeur.

Pour Daudelin, les choix faits depuis trente ans ont été les bons et les gouvernements — conservateurs ou libéraux — ont su gérer avec beaucoup de doigté la vulnérabilité croissante du pays face à son environnement international.

Malgré les discours de Paul Martin sur le « réengagement » du Canada dans le monde, Ottawa va privilégier ses relations avec Washington. La politique étrangère ne se détermine plus au ministère des Affaires étrangères, mais bien au bureau du premier ministre. Et Paul Martin a montré ses couleurs : il a formé un comité spécial du cabinet sur les relations canado-américaines, qu'il préside ; nommé un adjoint parlementaire pour superviser ces relations ; et créé un poste de conseiller à la sécurité nationale et dont le travail sera essentiellement tourné vers la sécurité nord-américaine.

Non, le Canada n'a pas dormi et ne dort pas. Au contraire, étant donné les ressources limitées dont dispose le gouvernement, il s'occupe de ses affaires, de celles qui comptent. Pour le meilleur et pour le pire.



PHOTO IVANOHO DEMERS, LA PRESSE

Selon certains analystes, la première année de pouvoir du gouvernement de Jean Charest (notre photo) en est une d'apprentissage de l'exercice du pouvoir et des jours meilleurs sont à venir.

La force de caractère

Depuis le 14 avril 2003, le gouvernement Charest a su se tenir debout devant la tempête et garder le cap sur ses priorités

JOHN PARISELLA



L'auteur est président de BCP et de BCP Consultants. Il a été directeur de cabinet de MM. Robert Bourassa et Daniel Johnson de 1989 à 1994.

Au printemps 2003, en compagnie de l'ancien ministre péquiste Joseph Faical et du président de l'ADQ, Guy Laforêt, j'ai eu le privilège dans ces pages d'analyser les grands enjeux de la dernière campagne électorale. Après un an de pouvoir, les premiers bulletins de notes sont maintenant complétés. Une chose apparaît évidente. Il est de bon ton de condamner et de critiquer sévèrement le gouvernement Charest. Avec des sondages exprimant un taux d'insatisfaction élevé, il ne faut pas se surprendre que certaines analyses soient si négatives. Certains ont eu peine à trouver un seul geste positif depuis un an de la part du gouvernement. D'autres, plus au fait des difficultés de gouverner, reconnaissent que cette première année en fut une de rodage, d'apprentissage de l'exercice du pouvoir et entrevoient des jours meilleurs pour le gouvernement.

C'est le président américain Theodore Roosevelt qui a déjà dit « qu'il valait beaucoup mieux oser de grands exploits, que de se ranger avec ces pauvres âmes qui n'ont aucun plaisir ou qui ne souffrent jamais, parce qu'elles vivent dans la pénombre de la vie où ne se trouvent ni victoire ni défaite ». S'il y a bien une chose que l'on ne peut reprocher au gouvernement Charest, c'est bien l'inaction, l'immobilisme.

On oublie peut-être un peu trop rapidement que le PLQ a été élu sur une vague de changement ; plus de 65 % des électeurs ont voté contre le gouvernement Landry le 14 avril 2003. S'il reste à déterminer l'ampleur du changement recherché par les Québécois, il est clair cependant, en raison de la situation des finances publiques et des tendances démographiques en cours, que le Québec se doit de réaliser des changements en profondeur afin de préserver ses acquis en éducation, en santé et son potentiel de développement économique.

Trois critères

En fait, trois critères permettent de porter

un jugement plus analytique et moins partisan à l'égard de la performance d'un gouvernement. D'abord, il importe de statuer sur la portée des politiques qu'il avance, par la suite évaluer son style et ses méthodes de gouvernance, pour finalement tenir compte de la volonté et la détermination qui forge le caractère de ceux à qui nous avons remis les rennes du pouvoir.

Le verdict des électeurs est le véhicule que nous privilégions pour assurer un changement de gouvernement de manière ordonnée et ainsi accorder toute la légitimité nécessaire pour aller de l'avant avec les politiques qu'il juge à propos. Qu'il s'agisse des défusions, des amendements au Code du travail, des réformes des modes d'intervention des sociétés d'État, de la révision de la politique familiale, des modifications aux structures dans le système de santé, personne ne peut prétendre que les gestes législatifs du gouvernement Charest ne sont en droite ligne avec sa vision des choses.

Pourrait-il faire mieux ? Bien sûr. Le par-

leurs troupes quand ils portent un jugement négatif et sans retenue sur la performance gouvernementale. En outre, comment peut-on sincèrement affirmer que les libertés publiques sont en danger au Québec depuis avril 2003 ?

En ce qui concerne le style et les méthodes de gouvernance, le cercle des initiés qui critique le gouvernement comprend tant les sondeurs, la presse parlementaire que les représentants des groupes d'intérêts. Tous ont leur point de vue, plusieurs font état de l'incontournable consensus social et certains prétendent que les « choses allaient dont mieux » sous l'ancienne administration péquiste. Et pourtant, la société québécoise évolue, de nouveaux acteurs sociaux émergent et nos réalités tant économiques que sociales se transforment continuellement.

Dans les années 60, le gouvernement Lesage n'avait-il pas interprété son mandat comme un de changement et de transformation de la société québécoise ? Au risque de déplaire à de nombreux establishments de

plus légitimes, lorsque derrière la contestation se profile l'agenda politique des organisations syndicales, des groupes communautaires et du principal parti d'opposition ?

Plus encore, la pertinence et les qualités d'un gouvernement doivent être comprises au-delà de ses politiques du moment ou de la manière dont elles sont présentées et adoptées par l'Assemblée nationale. La force de caractère, la détermination et la volonté politique d'agir sont le ferment essentiel qui permettent au gouvernement de se distinguer au fil des ans. Lors des campagnes électorales, les personnalités politiques cherchent d'abord et avant tout à toucher les coeurs et les esprits des électeurs. Une fois au pouvoir, la tâche des difficiles choix s'impose au chef et aux ministres membres du gouvernement. Les critiques fusent rapidement, féroce et souvent de manière inappropriée. S'il fallait toujours gouverner par « consensus », ce serait si facile de retraiter devant l'adversité plutôt que de l'affronter et de poursuivre une démarche de changement.

La force de caractère en politique se reconnaît dans le courage, les convictions (incluant la défense des intérêts du Québec), la détermination, la compassion et l'intégrité des personnes. À cet égard, jusqu'à présent le gouvernement Charest a performé admirablement. Cela ne se reflète pas nécessairement dans le son-

dage du jour ; toutefois, ce sont là les qualités qui font ou défont les gouvernements. Sans aucun doute, ce fut une première année ardue pour le gouvernement. Même M. Charest a admis que, par moments il aurait pu, dans certains cas, agir différemment. Cependant, il a su se tenir debout devant la tempête et garder le cap sur ses priorités. L'expérience aidant, les solutions proposées en seront d'autant plus jugées et appréciées dans une plus juste perspective.

Le gouvernement Charest devra se rappeler que c'est la volonté d'agir, la détermination et la force de caractère dans la mise en oeuvre d'une vision politique qui permet de se démarquer et d'envisager avec succès, le temps venu, le prochain rendez-vous électoral. Les exemples québécois les plus probants de force de caractère sont historiquement si près de nous : de Jean Lesage, à Robert Bourassa en passant par René Lévesque, Jean Charest a des modèles de qui s'inspirer. Au bout du compte, la force de caractère c'est ce qui compte en politique.

Depuis quand un gouvernement doit-il mettre de côté ses convictions les plus légitimes, lorsque, derrière la contestation, se profile l'agenda politique des organisations syndicales, des groupes communautaires et du principal parti d'opposition ?

cours est loin d'être parfait. Parfois, on a pas su faire la part des choses entre les dossiers d'intendance (la gestion dans le système de santé, la crise à Kanesatake, par exemples) et les dossiers de vision (les finances publiques, la crise démographique, le rôle et les interventions de l'État dans l'économie, la défense des intérêts du Québec au sein de l'ensemble Canadien, etc.). Davantage que des problèmes de « communication », c'est le timing stratégique et le manque de pédagogie qui, par moments, ont fait défaut.

Nos institutions démocratiques font que ceux qui oeuvrent dans l'opposition ont pour mandat de « s'opposer ». À la suite d'une élection, il est tout à fait normal que les divergences d'agenda politique subsistent entre les principaux protagonistes. Il est insensé de penser que ceux et celles qui construisent leur logique dans une stricte dynamique d'opposition de faire adéquatement la part des choses. C'est dans cette optique que nous ne cessons pas de nous surprendre de l'inflation verbale de Bernard Landry, de celle des leaders syndicaux et de

l'époque, tout était remis en question et des réformes majeures furent entreprises. Imaginons un peu le Québec d'aujourd'hui si Jean Lesage avait fait marche arrière devant les résistances de l'époque.

Culture du « consensus »

Depuis le début des années 80, il est vrai qu'il s'est développé au Québec une culture du « consensus » à laquelle tant le PQ que le PLQ ont participé. Il est vrai également que, depuis la dernière confrontation majeure de 1983 sous le PQ, les relations entre les syndicats et l'État sont, malgré des soubresauts inévitables, relativement correctes. Alors, quand la rhétorique syndicale a atteint des sommets cet automne, on a rapidement reproché au gouvernement Charest ses méthodes de gouvernance, de « briser » la paix et de ne pas oeuvrer dans le sens du « consensus social ». Il va de soi que lorsque des changements sont nécessaires que le « consensus social » soit mis à l'épreuve. Depuis quand un gouvernement doit-il mettre de côté ses convictions les

Jacques-F. Leboeuf

Les faux prophètes

Le mémoire du Groupe Axor est une autre preuve que la centrale du Suroît est

Jacques Lalonde

Boisbriand

D'accord avec Joe Clark

Je n'ai jamais été une grande admiratrice de monsieur Clark, de ses propos ambigus, de ses discours archaïques et de ses idées plutôt vieilles, mais je ne cracherais pas trop vite mon plus sur ses opinions et son expérience. C'est un vieux rat de la politique ; caché dans les coulisses ou longeant les corridors des bureaux du parti conservateur, il a appris à écouter, et il entend le même discours que moi. Un discours cousu de faiblesse, d'hésitations, de manque de conviction. Monsieur Harper ne gagne rien à essayer de montrer un visage plus doux que celui de la ligne du-

re qu'il avait adopté lors de la campagne pour se faire élire à la tête du parti. Cet homme n'a pas d'opinions personnelles ou n'a pas d'échine. De toutes manières, je partage l'opinion de monsieur Clark : entre le moindre de deux maux, on choisit l'onguent.

José Morissette

Montréal

Clark a raison

C'est dommage que Joe Clark ne soit pas aux commandes du nouveau Parti conservateur.

ACTUALITÉS

Des pompiers très blancs

JUDITH LACHAPPELLE

La question intriguait le conseiller Marvin Rotrand depuis qu'il avait rencontré la famille de Rohan Wilson, cet homme de race noire abattu par la police en fé-

vrier : quelle est la proportion de personnes issues des minorités visibles dans les services publics à la Ville de Montréal ?

Hier, il a eu sa réponse. Parmi les 4224 officiers de police du SPVM, 188 sont issus des minori-

tés visibles. Et parmi les 2300 pompiers du Service de sécurité incendie de Montréal (SSIM)... aucune donnée n'est disponible. « Il semble qu'il n'y ait aucun ou très très peu de candidats origina-

les des minorités visibles ou culturelles », note le conseiller Rotrand.

« Montréal est une ville multiethnique, multiraciale, multiculturelle, et la fonction publique doit le refléter », dit le conseiller. Dans sa réponse au conseiller Ro-

trand, Peter Yeomans, responsable de la sécurité publique au comité exécutif, indique que « le plan d'action 2004-2008 a pour objectif d'intégrer des minorités visibles afin d'offrir une représentation de la population montréalaise ».

Cependant, poursuit M. Yeomans, « le SSIM est tributaire du bassin de candidats issus de l'IPIQ (l'Institut de protection contre les incendies du Québec) et le Service n'exerce aucun contrôle sur les candidats formés ».

Le directeur de l'IPIQ, Guy Dussault, estime que parmi les 876 aspirants pompiers qui ont déposé leur candidature cette année « il n'y en a pas 5 % qui sont issus des minorités ethniques ». Pourquoi ? Mystère. Peut-être que la profession de pompier n'est pas assez valorisée auprès des communautés culturelles, suggère Marvin Rotrand.

Guy Dussault reste prudent quant à l'instauration éventuelle d'une politique de discrimination positive à son école. « Nous sommes une école publique, je ne sais pas si la loi nous permettrait de le faire », dit-il. Les candidates féminines, par exemple, ne profitent pas d'un programme semblable pour être admises parmi les 144 élèves chaque année, précise-t-il.

PONTIAC LA PASSION DE CONDUIRE



PONTIAC VIBE

Modèle GT illustré

• PLUS FAIBLE CONSOMMATION D'ESSENCE DE SA CATÉGORIE* • SÉCURITÉ 5 ÉTOILES** • GARANTIE LIMITÉE 5 ANS/100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR SANS FRANCHISE • CLIMATISEUR • MIROIRS À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE • ROUES DE 16 PO EN ALUMINIUM COULÉ • PHARES ANTIBROUILLARDS • PRISE DE COURANT DE 115 VOLTS AC DANS LE TABLEAU DE BORD • LECTEUR CD ET 4 HAUT-PARLEURS

« MEILLEURE VOITURE COMPACTE »

L'ANNUAL DE L'AUTOMOBILE 2004

PONTIAC VIBE

258 \$/mois**

Terme de 48 mois à la location
Transport et préparation inclus

— OU —

0% FINANCEMENT À L'ACHAT†

Plus de chevaux de série que les Honda Civic, Nissan Sentra, Ford Focus et Toyota Corolla.



La voiture la plus vendue de sa catégorie en 2003.*



Modèle GT 2 portes illustré

Plus faible consommation d'essence de sa catégorie pour une cinquième année consécutive - Energuide*



Modèle à empattement long illustré

PONTIAC SUNFIRE SL
2 portes Édition spéciale Sportec

- Moteur Ecotec L4 2,2L à DACT de 140 HP
- Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
- Transmission manuelle 5 vitesses Getrag
- Toit ouvrant coulissant électrique
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD
- Roues de 15 po stylisées en aluminium coulé avec pneus P195/65R15

188 \$/mois**

0% FINANCEMENT À L'ACHAT†

Terme de 48 mois à la location
Transport et préparation inclus

0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

PONTIAC GRAND AM SE
4 portes

- Moteur ECOTEC DACT 4 cyl. d'aluminium 2,2L de 140 HP
- Transmission manuelle 5 vitesses Getrag
- Climatiseur
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD
- Portes et ouvre-coffre à commandes électriques

188 \$/mois**

0% FINANCEMENT À L'ACHAT†

Terme de 48 mois à la location
Transport et préparation inclus

0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

PONTIAC MONTANA
à empattement régulier

- Sécurité 5 étoiles**
- Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
- Transmission automatique électronique 4 vitesses
- Climatiseur et lecteur CD
- Portes, vitres et rétroviseurs chauffants à commandes électriques
- Télédévrouillage

228 \$/mois**

0% FINANCEMENT À L'ACHAT†

Terme de 48 mois à la location
Transport et préparation inclus

0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2004 en stock suivants : Vibe (2SL26/R7A), Sunfire (2JB37/ISA/WJ9), Grand Am (2NE69/R7C) et Montana (2UN16/R7A). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. *À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent : Vibe (3214 \$), Sunfire (2244 \$), Grand Am (1967 \$) et Montana (3747 \$). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12¢ du km après 80 000 km. *Première mensualité et dépôt de sécurité (Vibe : 300 \$) exigibles à la livraison. **Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigible à la livraison. *Taux de financement à l'achat de 0 % pour des termes allant jusqu'à 48 mois. *Basé sur les ventes canadiennes de janvier à décembre 2003 pour la catégorie petites intermédiaires. *Basée sur les données publiées par le ministère des Ressources naturelles du Canada dans le Guide de consommation de carburant 2004. **Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager du siège avant lors des tests d'impacts frontaux (Vibe), pour le conducteur et le passager du siège avant lors des tests d'impacts latéraux (Montana). Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

PONTIAC
BUICK
GMC

GM

Résultats
TVA, le réseau des tirages

PANCO Tirage du 2004-04-27
01 09 25 26 28 31 32 33 34 36
39 41 50 53 55 56 61 63 64 68

Quintessence Tirage du 2004-04-27
966 4181

Extra Tirage du 2004-04-27
NUMÉRO 444598

Les modalités d'encasement des billets s'appliquent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Roue de Fortune, Chez vous! Diffusé à TGS, du lundi au mercredi à 18 h 25 et le jeudi à 19 h 30.

Stressless
ENHANCED

Vos meilleurs moments de détente

En cuir souple

EspritNouveau
1828, boul. Le Corbusier, Laval
Tél. : (450) 686-5055
www.esprit-nouveau.com

MEUBLES
ANDRÉ PERRAULT

Le Chic de l'ouest au prix de l'est

RETOUR D'IMPÔT, RETOUR DU BEAU!
Jusqu'au 1er mai, nous payons la T.P.S. sur nos mobiliers de salon.

Trois étages d'idées à parcourir...
Shermag

3960, rue Bélanger Est, Mtl.
Fermé le dimanche
Tél. : 514-725-5245
Meubles du Québec

License RBO 8240-6028-4

Cabanons Fontaine
1976-2004

Applicable sur tous les modèles en Kit du Bricoleur

KIT A | **KIT B**
T.P.S. incluse | rabais 5%

OU Payez le solde 3 mois après la livraison*

POUR CONNAÎTRE LE CONCESSIONNAIRE DE VOTRE RÉGION, APPELÉZ-NOUS :

Montréal et banlieue (514) 990-3563
Autres régions 1 888 838-3563
585, Lionel-Boulet, Varennes Internet : www.cabanons.com

* Certaines conditions s'appliquent. Voir votre détaillant
VALIDE JUSQU'AU 31 MAI 2004 321502

Annoires À super prix

Nous défions toujours la compétition.
Notre devise: Première qualité au meilleur prix!
Venez visiter notre salle de montre

Annoires À Super Prix

5500, Chapleau (514) 522-5562
Sans frais 1 877 622-5562

Dandurand
Annoires À super prix
Chapleau
D'Orville Nord
Saint-Hubert
Masson